



# LA MENACE VIENT D'ESPAGNE E8 ET E9

Sublime dans « Before Night Falls », Javier Bardem pourrait doubler son idole Tom Hanks aux Oscars

# LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MERCREDI 21 MARS 2001

www.lesoleil.com

Le dos de l'EXTRA C'EST PAYANT avec l'EXTRA NUMÉRO LE SOLEIL

## Sorti de l'hôpital, il se pend

### EXCLUSIF

Lauberivière indignée d'un pareil système psychiatrique

ALAIN BOUCHARD

ABouchar@lesoleil.com

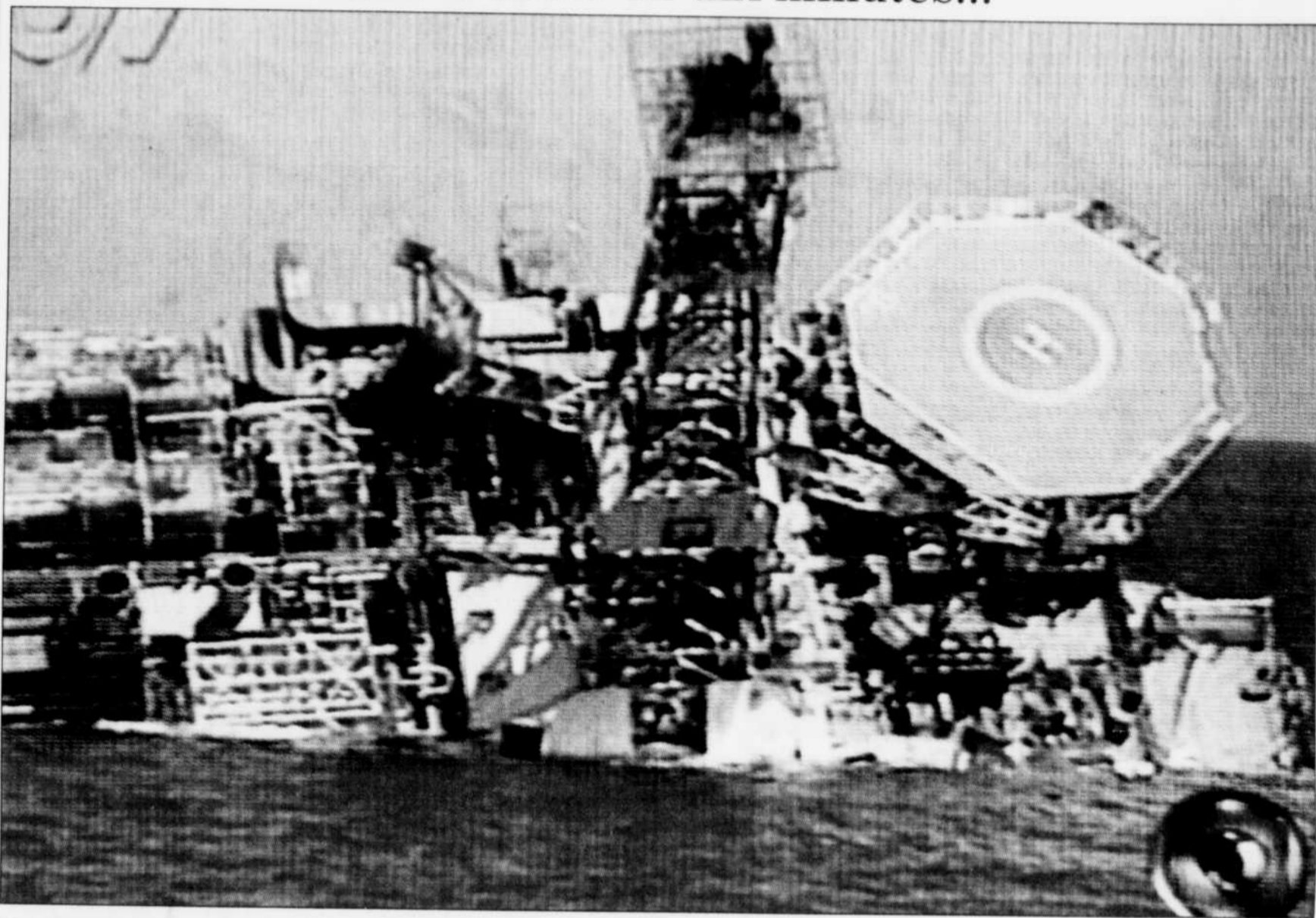
■ QUÉBEC — Hubert Williamson, 57 ans, a été trouvé pendu dans la cage d'escalier de son HLM, la semaine dernière, après que le personnel de l'Enfant-Jésus lui eut donné son congé d'hôpital en estimant son désordre psychiatrique stabilisé et malgré l'avis formellement contraire de la Maison de Lauberivière.

L'homme a été accueilli au refuge du centre-ville jeudi midi alors qu'un préposé de l'Enfant-Jésus l'y amenait vêtu de sa jaquette d'hôpital et chaussé de pantoufles. Une travailleuse sociale de l'hôpital avait d'abord informé Lauberivière, par téléphone, que Williamson ne représentait aucun danger.

Ce dernier, disait-elle, était un maître manipulateur qui parlait de se suicider pour seulement avoir de l'attention; mais il avait simplement besoin de vêtements avant de pouvoir être retourné sans inquiétude à son logement du boulevard Charest, à Québec.

Voir HÔPITAL en A 2 >

### Elle a coulé en dix minutes...



La plus grande plate-forme pétrolière flottante au monde, qui avait été endommagée la semaine dernière par une série d'explosions meurtrières, a sombré en 10 minutes hier matin, comme le montre cette photo tirée de la télévision brésilienne. Plusieurs organisations écologiques ont pressé la compagnie Petrobras de prendre les mesures nécessaires pour retirer de la mer le pétrole s'échappant de la plate-forme P-36. La compagnie peut compter sur 26 bateaux spécialisés pour récupérer le pétrole, soit 10 fois plus qu'il n'en faut selon son évaluation. Pages A 8 et A 23



Le président de l'Assemblée nationale juge insuffisante la proposition de Louise Beaudoin.

## SOMMET DES AMÉRIQUES

### « Québec devrait dévoiler les textes »

Charbonneau réclame la transparence

JEAN-MARC SALVET  
JMSalvet@lesoleil.com

QUÉBEC — Le président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau, demande au gouvernement du Québec de dévoiler les textes de négociation de la Zone de libre-échange des Amériques. Il l'invite à prendre le leadership et à briser la loi du silence.

Dans un entretien au SOLEIL, Jean-Pierre Charbonneau juge insuffisante la récente proposition de Louise Beaudoin. La ministre des Relations internationales a offert à un groupe de députés la possibilité de consulter les documents de la ZLEA.

Mais cette séance de consultation devra être réservée aux seuls membres de la commission des institutions. Et elle devra avoir lieu à huis clos.

Jean-Pierre Charbonneau affirme que les textes concernant les négociations devraient être déposés à l'Assemblée nationale, ce qui équivaudrait à les rendre publics. Tous les députés pourraient en prendre connaissance

Voir DÉVOILER en A 2 >

#### AUTRES TEXTES

- Landry devrait payer... Page A 9
- Manifeste percutant Page A 12
- Conditions gagnantes Page A 13

#### CHUQ

## Des besoins en médecins plus qu'ambitieux...

Le déficit est deux fois plus gros qu'anticipé

MARIE CAQUETTE

MCAquette@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Les trois hôpitaux qui forment le Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) ont besoin de 185 nouveaux médecins d'ici deux ans. C'est 70% de l'ensemble des jeunes diplômés qui arriveront sur le marché québécois durant cette période.

Le projet a été décrit comme « très ambitieux » par le président du conseil d'administration du CHUQ André Dicaire. Le conseil d'administration tenait hier soir une assemblée publique où il a été aussi question du manque d'infirmières pour l'été prochain et du déficit de l'établissement qui a presque doublé par rapport aux prévisions initiales, atteignant 25,7 millions de dollars.

Côté effectif médical, le CHUQ doit recruter, entre autres, 27 obstétriciennes-gynécologues et neuf pédiatres pour faire fonctionner le Centre mère-enfant dont la construction vient de débuter et qui deviendra opérationnel à l'hiver 2003.

Il y a une crise des effectifs en vue dans toute la région, selon un membre du conseil Jean-Yves Fontaine. Les retraites et la diminution des entrées en médecine en sont responsables, disait-il.

Le CHUQ prévoit poursuivre les alliances avec les autres hôpitaux pour combler ses besoins, notamment en neurologie et pneumologie.

Le CHUQ a besoin de 15 anesthésistes, neuf psychiatres, huit radiologistes, sept pneumologues, six

Voir MÉDECINS en A 2 >

#### AUTRE TEXTE

- Les Etchemins désertés Page A 3

Une crise des effectifs en vue dans toute la région

Retraites et faibles entrées en médecine responsables



#### LA MÉTÉO



Maximum 4, minimum -5  
Ensoleillé. Demain: nuageux et flocons. Détails page E 40.

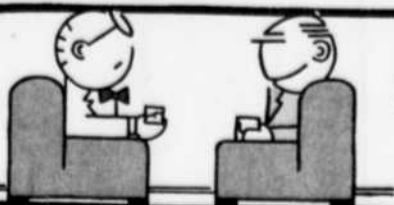
Accumulation de neige (à 13 h hier)  
Ce mois-ci: 28 cm Lan dernier: 26,1 cm  
Cet hiver: 258,5 cm L'hiver dernier: 241,1 cm

QUÉBEC, 105<sup>e</sup> ANNÉE, N° 82  
FLORIDE, 1,75 \$ US  
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00073 5

MAIS THÉODORE, TOUT LE MONDE SAIT QU'LA FIBRE OPTIQUE RELÈVE BEL ET BIEN DU DOMAINE MÉDICAL!



PARDONNEZ-MOI, MON CHER GONZAGUE, MAIS VOUS VOUS METTEZ LE DOIGT DANS L'OEIL.

Groupe Télécom: la plus importante entreprise canadienne de produits et services de télécommunications d'affaires à posséder son propre réseau de fibres optiques.

www.gt.ca • 1 877 484-5101

groupe télécom  
GARDER CONTACT

# HÔPITAL Convaincus du contraire

Suite de la Une

Absolument convaincus du contraire, les responsables de l'accueil de Lauberivière ont communiqué avec l'hôpital Enfant-Jésus pour dire que le patient était véritablement suicidaire et qu'il devait être hospitalisé en psychiatrie. Williamson était un habitué du refuge depuis un certain temps et le personnel connaissait très bien sa maladie affective.

La préposée de l'hôpital insistait néanmoins pour qu'il soit retourné chez lui, en disant qu'il avait été vu par un médecin et que rien n'était à craindre. Le quinquagénaire devait être trouvé mort après coup au bout d'une corde, dans un immeuble de logements sociaux de la Ville de Québec.

« Nous sommes absolument indignés que pareille chose puisse se produire en 2001, a commenté hier au SOLEIL le directeur par intérim de Lauberivière, Claude Pedneault. Comment un hôpital sérieux a-t-il pu nous envoyer un patient en jaquette qui délirait et qui parlait de se tuer, alors que nous ne sommes pas un asile psychiatrique? »

De nombreuses marques d'automutilation constatées sur le corps de Williamson, entre autres choses, auraient dû convaincre l'hôpital de la gravité du cas, estime Pedneault.

## BOUCHE COUSUE

La porte-parole de Enfant-Jésus, Renée Beaulieu, a indiqué au SOLEIL que personne de l'hôpital ne commenterait ce cas. Du côté de la Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSSQ) de Québec, Diane Ro-

bitaille a dit que l'information voulue serait prise auprès de qui de droit et que d'éventuels commentaires pourraient suivre aujourd'hui.

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) révélait ces jours derniers que sept itinérants québécois sur 10 souffrent de maladies mentales sévères comme la schizophrénie, la dépression majeure ou la psycho-maniaco-dépression. Leur désorganisation est parfois telle que 25 % d'entre eux ne détiennent même pas de carte d'assurance-maladie.

Un ancien bras droit du ministre Jean Rochon, à l'époque où ce dernier dirigeait la Santé et les Services sociaux, soutenait néanmoins au SOLEIL que les malades mentaux sont toujours mieux à l'extérieur qu'à l'intérieur des hôpitaux psychiatriques, quoi qu'il en soit. Aujourd'hui à l'emploi de la RRSSSQ, Roger Paquet affirmait la volonté de celle-ci de pouvoir désormais aider même ces malades psychiatriques qui ne le veulent pas, et là où ils sont souvent difficiles à rejoindre.

Il y aurait environ 2500 cas semblables à Québec, selon la Régie régionale. D'abord des malades qui ont été sortis des hôpitaux psychiatriques, et aussi d'autres qui n'y ont jamais séjourné de leur vie, une fois décidée la politique gouvernementale de les maintenir dans la communauté.

Plusieurs seraient encore beaucoup mieux en internement, soutient Claude Pedneault, de Lauberivière. Ce dernier estime que si l'intention de départ était bonne, la réinsertion sociale ne s'est probablement pas accompagnée de tout le support psycho-médical promis au départ.

# Rien de bon dans les fusions municipales selon C.D. Howe

MONTREAL (PC) — Une étude dévoilée hier par l'Institut C. D. Howe révèle que les regroupements imposés à plusieurs municipalités au Canada par les gouvernements provinciaux sont le fruit d'esprits hantés par des idéaux révolus et n'annoncent rien de bon pour l'avenir.

Réalisée par le professeur émérite Robert Bish, de l'Université de Victoria, l'étude s'applique à réfuter point par point les arguments avancés en faveur de ce genre de réformes.

Les économies d'échelle? Oubliez cela. La plupart des chercheurs estiment que de telles économies sont impossibles pour 80% des activités gouvernementales locales.

La rationalisation de la gestion? Plus une administration est grosse, plus grands sont les écarts entre les besoins réels et les décisions qui sont prises.

La fin d'une concurrence improductive entre municipalités? Cette concurrence est la meilleure garantie que les administrations locales chercheront à offrir des services de qualité.

En fait, estime l'étude, le modèle proposé par les fusions municipales s'inspire d'une conception de la gestion des affaires publiques du XIX<sup>e</sup> siècle. Les défis posés par la mondialisation exigeraient, au contraire, que l'on cher-

che à décentraliser au maximum les pouvoirs locaux et à favoriser l'établissement d'une diversité de pratiques susceptibles de s'adapter constamment et rapidement aux besoins du terrain.

Cette critique vient s'ajouter à une multitude d'autres exprimées ces derniers mois par des experts de tous les points de vue théoriques.

Alors pourquoi les gouvernements du Québec, de l'Ontario et d'autres provinces ont-ils quand même choisi de se lancer dans de telles réformes?

« Je vous dirais franchement que l'on s'est souvent posé la question avec d'autres chercheurs et que l'on ne s'explique toujours pas, admet candidement le professeur Pierre Hamel, de l'Université de Montréal, l'un des experts québécois dans le domaine. Une explication « au Québec » serait que les technocrates y aient vu l'occasion de réaliser la modernisation des institutions municipales que l'on n'avait pas réussi à faire durant les années 1960. »

Le chercheur ne cache toutefois pas son doute sur la pertinence des réformes enclenchées notamment à Montréal. « Je suis porté à penser que les problèmes que l'on cherche à régler sont trop profonds et complexes pour être réglés par une simple réforme institutionnelle. »

# DÉVOILER Un défi à l'autorité

Suite de la Une

et, à travers eux, l'ensemble des groupes, organismes et individus intéressés à en savoir plus sur ce qui se trame derrière des portes closes.

Jusqu'ici, le gouvernement du Québec s'est toujours refusé à rendre publics les documents confidentiels qu'il a reçus d'Ottawa le mois dernier. Responsable des questions ayant trait au Sommet des Amériques, Louise Beaudoin plaide que son gouvernement n'en est pas le propriétaire et qu'il ne lui appartient pas de les dévoiler.

Chose certaine, un tel geste serait aussitôt interprété par Ottawa comme un défi lancé à son autorité.

Le président de l'Assemblée nationale espère quand même « que le gouvernement québécois réfléchit actuellement à la possibilité de rendre totalement publics » les textes qu'il possède. Il croit « que le Québec de-

vrait prendre le leadership d'ouvrir le jeu pour qu'il devienne transparent ».

Si Jean-Pierre Charbonneau se tourne vers Québec, c'est qu'il n'espère plus rien du côté d'Ottawa. Les appels qu'il a lancés à Jean Chrétien l'automne dernier sont restés sans réponses. « Si le Québec prenait le leadership, il forcerait tout le monde à se repositionner », estime-t-il.

Le président de l'Assemblée nationale appuie sa requête sur les demandes répétées de la Conférence des parlementaires des Amériques et sur celles de la commission des institutions. Toutes deux ont dénoncé le « déficit démocratique » entourant les pourparlers devant mener à la création d'une vaste zone de libre-échange.

Il rappelle aussi que les chefs d'État et de gouvernement des Amériques, réunis à Miami en 1994, avaient eux-mêmes promis d'œuvrer en conformité avec les règles démocratiques.

# MÉDECINS Tout à la hausse

Suite de la Une

hématologues, six rhumatologues, cinq chirurgiens cinq internistes, cinq néphrologues et la liste continue...

Pour sa part, l'équipe des médecins enseignants a besoin, depuis quatre ans, de 63 professeurs supplémentaires pour remplir la mission d'enseignement du CHUQ. Le directeur des services professionnels Benoit Dumais souhaitait que le CHUQ adopte une « démarche structurée pour aller défendre ses demandes » à la Régie et au ministère.

Quant à l'augmentation du déficit, qui devait être initialement de 13,6 millions de dollars et qui est passé à 25,7 millions à la fin de l'exercice financier le 31 mars 2001, il est attribuable à une augmentation du volume d'activités, au coût de l'énergie, à l'absentéisme à long terme, au prix des médicaments et aussi à l'embauche de professionnels pour la construction du Centre mère-enfant.

Toutes les activités du CHUQ sont à la hausse, sauf dans le secteur des accouchements où le volume d'activités est en déclin, disait le directeur des finances. Une réunion a eu lieu au début de la semaine avec des experts du

ministère de la Santé pour réviser les activités permises dans l'établissement. Une autre rencontre doit suivre en avril. Il y a plusieurs mois déjà, le ministère a reconnu certaines activités essentielles (pour une portion de 9,5 millions du déficit) mais il n'a pas encore versé un sou; l'hôpital doit emprunter dans l'intervalle.

Enfin, les efforts de recrutement ne réussissent pas à combler le besoin de 275 nouvelles infirmières. Le déficit appréhendé est de 125 personnes, ce qui obligera à fermer 142 lits cet été; il restera 900 lits disponibles. On embauchera 20 étudiants de deuxième année en soins infirmiers de plus que l'an dernier pour aider à la tâche. L'accessibilité aux soins devrait être, somme toute, meilleure que l'été passé, parce qu'une trentaine de lits ont été libérés par des patients âgés qui ont trouvé un autre lieu d'hébergement.

La création de postes permanents pour les nouvelles infirmières est, par ailleurs, en voie de résorber le phénomène de désertion qui a frappé le CHUQ en 1999-2000: 25 % des recrues ont quitté moins d'un an après leur embauche. Le CHUQ a créé plus de postes permanents que la moyenne observée dans le réseau.

## ADMISSION DU VATICAN

# Religieuses violentes par des prêtres

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Le porte-parole du Vatican Joaquin Navarro-Valls a confirmé hier que des religieuses ont subi des violences sexuelles de la part de prêtres dans des pays qu'il n'a pas précisés.

Cette affaire, qui remonte à six ans, a été relancée ces jours-ci par le journal catholique américain *National Catholic Reporter* qui a publié des extraits d'un rapport adressé en 1995 au Vatican par la religieuse américaine, sœur Mary O'Donohue.

« La question est connue et concerne une zone géographique limitée, a affirmé M. Navarro. Le Saint-Siège

## Le porte-parole du Vatican a cité le cas de 20 religieuses d'une communauté tombées enceintes en même temps

s'est penché sur la question en collaboration avec les évêques, avec l'Union des supérieurs généraux (des ordres religieux) et avec l'Union internationale des supérieures générales », a-t-il ajouté.

Le Vatican travaille dans deux directions, a précisé M. Navarro, essayant de promouvoir la formation des personnes et cherchant des solutions pour les cas spécifiques.

« Certaines situations négatives, a commenté le porte-parole du Vatican, ne peuvent pas faire oublier la fidélité, souvent héroïque, de la grande majorité des religieux, religieuses et prêtres ».

Selon le rapport de sœur Mary O'Donohue, des cas de harcèlements et de violences sexuelles auraient eu lieu dans 23 pays du monde entier, en Afrique, en Asie, en Europe et aux États-Unis.

La religieuse américaine a même cité le cas d'un prêtre « qui a célébré personnellement les obsèques d'une religieuse morte après avoir avorté à sa demande » et le cas d'une communauté de 20 religieuses tombées toutes enceintes en même temps.

Selon sœur O'Donohue, les religieuses sont parfois recherchées comme des partenaires « sûres » par des prêtres qui craignent de contracter le sida avec des prostituées.

## R É

« Les bons Américains, quand ils meurent, vont à Paris. »

Proverbe américain

## LE SOLEIL

### POUR NOUS JOINDRE

Abonnements 686-3344

1-866-686-3344

Annonces classées 844-4444

Carrières et Professions 686-3270

Promotion 686-3342

Publicité Détaillants 686-3435

Publicité générale 686-3270

Rédaction 686-3394

Renseignements 686-3233

www.lesoleil.com

925, chemin Saint-Louis, Québec  
Adresse postale : C.P. 1547, Succ.  
Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie Unimédia qui en est l'éditeur. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

## TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale et ses régions	3 à 8
Pierre Champagne	4
Le Québec et le Canada	9 à 22
Décès	21
Le Monde	23 et 26
Opinions	25

CAHIER B	
Argent	1 à 8
Bourses	4 à 6 et 8

EXTRA	
Dominique Bertrand	2
Oiseaux et compagnie	3
Tourisme	4
Arts et spectacles	5 à 14
Télévision	6 et 7
Votre agenda	12 et 13
Diversissements	15 et 16
Annonces classées	17 à 19 et 22 à 25
Parlons bouffe	20 et 21
Sports	25 à 39
Statistiques	28 à 30
François Gagnon	36

loto-québec résultats

**Banco** Tirage du 2001-03-20  
3 4  
02 08 15 20 22 334 5610

**Extra** Tirage du 2001-03-20  
35 38 40 43 44 46 53 55 64 70 NUMÉRO 062215

Le jeu doit rester un jeu

1 V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES DE L'OTO-QUÉBEC

CONTEMPORAINE

LA JUPE IRISÉE À PLIS ÉVENTAIL 59,00\$

Élegance, féminité des plis couchés et cousus de la taille aux hanches, du tissu polyester fluide au tissage subtilement irisé en coloris pure mode de lilas français ou champagne. Une exclusivité Simons. 4 à 16. Rég. 80.00\$ Chemisier cravate nouée, poignets français parfaitement coordonné 69.95 rég. 85.00\$

la maison  
**simons**

QUÉBEC • PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTREAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS



## Notaire condamné pour le vol de 260 000 \$

RICHARD HÉNAULT  
RHenaault@lesoleil.com

QUÉBEC — Un ancien notaire qui a volé 260 000 \$ à des clients a été condamné hier à une peine de deux ans moins un jour avec sursis.

Radié à vie par la Chambre des notaires, Gilles Giroux, 57 ans, a subtilisé ces montants entre 1986 et 1996. Le total des sommes atteint même 330 000 \$ quand on tient compte du préjudice découlant des 71 500 \$ qu'il a transférés du compte en fidécommissé de son bureau à son compte personnel pour couvrir les sommes manquantes.

Le résident de Beauport, marié à une avocate, n'avait été condamné qu'une seule fois, pour conduite avec les facultés affaiblies.

**Ses vols provoqués par une dépendance à la cocaïne**

Ses vols ont été provoqués par sa grande dépendance à la cocaïne, par des problèmes financiers éprouvés par son bureau

de notaires, ses associés ayant presque tous fait faillite, et par la récession qui sévissait à cette époque dans le marché immobilier. De plus, Giroux ne s'était jamais complètement remis d'une première faillite.

En prononçant sa sentence, le juge André Plante a dit tenir compte que l'accusé a aidé ses anciens clients à récupérer leur argent auprès de la Chambre des notaires. D'ailleurs, tous les plaignants ont été indemnisés pour leurs pertes.

Pour sa part, Giroux doit encore 90 000 \$ à son ancienne corporation professionnelle, une dette qu'il demeure incapable de payer. Après sa seconde faillite, en 1995, le quinquantenaire a cessé de consommer de la cocaïne.

Alors que sa femme souffre d'un cancer du sein, Giroux est quant à lui aux prises avec des problèmes cardiaques, d'angine et de cholestérol. Côté pécuniaire, il n'a touché, de 1995 à 1999, des revenus que de 1500 \$ à 7300 \$ par année comme journalier. Il ne parvient donc à subsister que grâce aux ressources de son épouse.

### PÉNITENCIER

Le procureur de la Couronne, M<sup>r</sup> Paul Roy, réclamait une peine variant entre 30 et 36 mois d'emprisonnement ferme alors que l'avocat de l'accusé, M<sup>r</sup> Pierre Gaudreau, suggérait la peine avec sursis. Parmi ses observations, le tribunal a noté que Giroux n'a plus rien aujourd'hui et qu'il est ruiné. En outre, il n'a rien retiré de ses vols.

De l'ensemble des faits de la cause, le juge Plante a conclu que l'ancien notaire éprouve des remords sincères et qu'il existe très peu de probabilités de récidive. L'homme a été poussé au crime par sa dépendance à la drogue et par des problèmes financiers. Il a atteint le fond du baril, de dire le magistrat selon lequel il était inutile d'ajouter à l'humiliation en lui imposant une peine de prison ferme.

Durant la peine avec sursis, il lui a été interdit de consommer drogue et alcool. Pendant les huit premiers mois, il devra rester à sa résidence 24 heures sur 24 et, du neuvième au 15<sup>e</sup> mois, il devra s'y trouver entre 19 h et 7 h.

De plus, il devra exécuter 240 heures de travaux communautaires. Après avoir purgé sa peine, Giroux sera en probation durant deux ans.



Michel Therien en était, hier, à son 600<sup>e</sup> don de plasma à la salle de collecte d'Héma-Québec du boulevard Laurier. Un record québécois dans cette catégorie.

## 600 dons de plasma!

Champion québécois pour Héma-Québec

LISE FOURNIER  
LFournier@lesoleil.com

SAINTE-FOY — Un 600<sup>e</sup> don de plasma, ça méritait assurément une photo et Michel Therien, 53 ans, a accepté bien malgré lui d'être le héros du jour, car il est le champion québécois dans cette catégorie.

Ainsi, toutes les semaines ou presque, à la salle de collecte d'Héma-Québec du boulevard Laurier, à Sainte-Foy, ce bénévole d'un genre particulier vient donner une heure de son temps pour sauver des vies. « C'est ma façon de retourner aux autres, ce que j'ai reçu, dit-il au téléphone. Et j'aime que ce soit un don anonyme. »

M. Therien a d'ailleurs bien précisé qu'il ne donne pas du sang, mais du plasma, c'est-à-dire l'eau et les protéines qui composent 55% de notre volume sanguin. Pour ce faire, on le branche sur une centrifugeuse qui extrait automatiquement le précieux liquide. L'opération prend à peu près une heure. « Habituellement, je viens après mon boulot, explique-t-il. Puis je retourne chez moi avec pour seule consigne de rester bien

tranquille, ce soir-là. Par contre, le lendemain, je suis tout à fait remis. »

Du plasma, vous pouvez en donner toutes les semaines, explique pour sa part Linda Cyr, responsable de la collecte d'Héma-Québec du boulevard Laurier alors que le sang exige un délai d'au moins 56 jours entre chaque visite. Parlant de M. Therien, elle le considère comme faisant partie de la maison. « Il s'est développé avec tout le personnel des liens d'amitié, dit-elle. On est comme une grande famille. » Mais plus que tout, les dons de M. Therien permettent de sauver des vies : des grands brûlés, notamment, des accidentés de la route, mais aussi des hémophiles, précise Linda Cyr.

Au train où vont les choses, on estime que Michel Therien pourra continuer à donner du plasma jusqu'à l'âge de 71 ans, alors imaginez le nombre de personnes qui pourront compter sur lui! Mais d'ici là, M. Therien a bien l'intention, à la retraite, de s'impliquer davantage avec Héma-Québec et surtout de faire la publicité des dons de sang et de plasma auprès de la population.

## Intolérable

La moitié des médecins ont quitté le territoire des Etchemins depuis deux ans

PIERRE PELCHAT  
PPelchat@lesoleil.com

■ LAC-ETCHEMIN — La pénurie de médecins vécue depuis deux ans dans Les Etchemins n'est pas que déplorable, elle est intolérable.

Ces propos ne sont pas ceux d'un député de l'opposition à l'Assemblée nationale. Ils sont ceux, plutôt, du député péquiste de Bellechasse, Claude Lachance, qui a parlé, hier, devant près de 200 personnes réunies à Lac-Etchemin.

Une représentante de la ministre Linda Goupil, responsable de la région Chaudière-Appalaches, était également présente pour entendre les doléances des Etcheminois, concernant le manque de médecins dans une MRC, pourtant située qu'à

une centaine de kilomètres de la capitale nationale. Depuis deux ans, la moitié des 12 médecins de famille qui ont quitté Les Etchemins n'ont pas été remplacés.

« J'ai eu l'occasion de faire état des difficultés à recruter des médecins. Dernièrement, j'ai interpellé des dirigeants de la Régie régionale de la santé en commission parlementaire. Je trouve qu'ils sont très timides dans la façon d'aborder la problématique », a soutenu le député Lachance.

### NOUVEAU MINISTRE

Le député du Parti québécois mise sur l'arrivée du nouveau ministre de la Santé, Rémy Trudel, pour faire débloquent le dossier. « On risque de lui rappeler certains propos qu'il a tenus du temps qu'il était critique dans l'opposition sur la santé et les services sociaux. En plus, M. Trudel est député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, une région où il y a une pénurie de médecins, ce qui lui donne un élément de

sensibilité additionnel au problème du manque de médecins en région », a-t-il affirmé.

D'autre part, M. Lachance a estimé que l'attitude de la Fédération des médecins omnipraticiens et celle du Collège des médecins pouvaient expliquer en partie la pénurie de médecins dans les Etchemins. Il croit que l'on pourrait faire une plus grande place aux médecins étrangers qui veulent venir pratiquer au Québec.

Le député a assuré le comité d'action mis sur pied concernant le manque de médecins dans les Etchemins de son entière collaboration. « Je peux japper mais je suis aussi capable de mordre. Il y a un ex-ministre de l'Éducation qui l'a appris à ses dépens », a-t-il averti.

De son côté, le président du comité d'action, Germain Mercier, craint que la situation empire au cours des prochains mois puisque deux

médecins seront en congé de maternité et qu'il y aura la période de vacances estivales.

« À moyen et long terme, cette situation nous suggère facilement une vision apocalyptique où les médecins en place, surechargés, fatigués et de moins en moins encouragés, risquent eux aussi de devoir s'en soustraire et aller pratiquer ailleurs », a-t-il avancé.

En plus du maintien des mesures actuelles d'aide au recrutement de médecins, le comité demande une meilleure répartition des médecins entre les centres urbanisés et le milieu rural de Chaudière-Appalaches. Il réclame, en outre, une meilleure rémunération pour les médecins de famille qui s'installeront dans les Etchemins.

Au ministre Trudel, on lui demande de lancer un projet-pilote concernant l'implantation d'un groupe de médecins de familles dans la MRC, comme le propose le rapport Clair.

### MÉNINGITE À QUÉBEC

## Un bébé meurt

### Encore un cas isolé, dit la DSP

CLAUDE VAILLANCOURT  
CVaillancourt@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Le bébé de un an, hospitalisé le 4 mars, pour méningite, au Centre hospitalier de l'Université Laval, est décédé à 6 h 15 hier. La fillette avait été amenée d'urgence de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, vers 4 h, et transférée au CHUL deux heures plus tard.

Son décès a été révélé aux journalistes dans un bref communiqué de presse, tout juste avant que les services de communication de l'hôpital cessent leurs activités quotidiennes. « Aucun autre commentaire ne sera effectué », a-t-on précisé.

Au moment de son hospitalisation, c'était le sixième cas de méningite diagnostiquée dans la région de Québec. La Direction de la santé publique l'avait alors qualifié de « cas isolé ».

La fillette, a-t-on appris plus tard, fréquentait une garderie en milieu familial. Selon la porte-parole de la DSP,

Ginette Langevin, le bébé était présent lors d'une fête d'enfants, le 24 février, au moment où la fillette était très contagieuse.

Le CHUL vient aussi d'accueillir une fillette de sept ans, de Saint-Félicien, atteinte, elle aussi, d'une infection à méningocoque.

Le D<sup>r</sup> Benoît Brassard, de l'Hôtel-Dieu de Roberval, a fait savoir que son état est stable et qu'il s'agit d'un « cas isolé ».

Une douzaine de personnes, proches de la fillette, ont été traitées aux antibiotiques.

## Votre centre de traitement au laser à Québec

L'épilation au laser diode



Institut de laser et de chirurgie privée de Québec

AINES + AISSELLES ..... 840\$  
1/2 JAMBES + AINES + AISSELLES .. 1700\$

Spécial de 40 à 70% selon la liste de la Cie Coherent

Hôpital Jeffery Hale

687-7328

1-877-687-7328

Consultation GRATUITE

SOIRÉES D'INFORMATION:

4 avril et 19 avril 2001

INSCRIVEZ-VOUS!

Centres d'épilation affiliés:

Edmundston - Moncton - Chicoutimi

Maintenant ouverts:

Lévis et Scott-Jonction



## QUÉBEC

## Le DGE ne peut pas faire taire Arthur

MARC LESTAGE

MLestage@lesoleil.com

QUÉBEC— Les employés du Directeur général des élections ont le pouvoir de fouiller dans les poches des candidats pour s'assurer qu'aucun parti politique n'est avantagé... mais ils ne pourront pas empêcher André Arthur de dire en ondes tout le mal qu'il pense de la malresse de Sainte-Foy d'ici l'élection du 4 novembre.

C'est ce que la principale intéressée a appris de la bouche même du responsable des services juridiques du DGE, Jean Chartier, hier soir.

Le représentant du DGE a admis que, dans cette affaire, « on marche sur des œufs ». Selon l'avocat, « ce n'est pas celui qui est visé qu'on va avoir aux trousseaux si on tente de légiférer dans ce domaine, mais tous les médias ».

On doit savoir que dans le cadre de son émission, l'animateur invoque la charte pour protéger son droit de parole et de commentaires. « La protection qu'il n'a pas c'est celle de son code d'éthique et la réglementation du CRFC. » Mais cela ne l'arrête pas. Il a déjà reçu des blâmes. Il revient. Ça semble même le rendre plus agressif, d'expliquer en ses mots le représentant du Directeur des élections.

Les candidats éventuels avaient été invités à une soirée d'information sur le financement politique, à l'hôtel de ville de Québec.

M<sup>me</sup> Boucher est intervenue dès le début de la période de questions pour relever qu'il ne sert à rien au gouvernement d'avoir pondu une loi électorale aussi élaborée si un individu peut s'acharner à démolir le programme politique d'un candidat ou d'un autre sur les ondes de la radio, comme le fait Arthur.

## Statu quo pour les écoles de Limoilou

MICHÈLE LA FERRIÈRE

MLaferriere@lesoleil.com

QUÉBEC — Vu le débat entourant la fermeture d'écoles dans le Vieux-Limoilou, le ministre de l'Éducation est incapable de prendre une décision maintenant. Ce sera donc le statu quo en 2001-2002 pour tous les élèves du primaire de ce quartier.

« Les délais ont été étirés de façon exceptionnelle », a commenté Cécile Mélançon, directrice générale de la CS de la Capitale, lors de la réunion d'hier des commissaires. « Il va falloir recommencer le travail », a ajouté le président Claude Fleury. « Le statu quo n'avait jamais été envisagé », a renchéri son collègue Normand Thériault.

Le 20 février, le conseil des commissaires avait pourtant décidé que Saint-Fidèle resterait ouverte et qu'elle constituerait une seule école institutionnelle avec la nouvelle Saint-François-d'Assise, qui serait érigée sur le site de l'ancienne. Au sud, Stadacona et Saint-Maurice devaient être fermées. Et aucun local se serait loué dans l'école Marie-Moïsan. La semaine dernière, les élus de la Ville de Québec signifieraient leur désaccord aux commissaires qui ont finalement refusé de revenir sur leur décision.

Le ministre François Legault a donc mandaté un de ses sous-ministres pour qu'il lui fasse un rapport sur cette situation épineuse. Pour la commission scolaire, le « délai raisonnable » est expiré et le statu quo, inévitable.

Par ailleurs, les commissaires ont résolu de suspendre les fonctions et les pouvoirs du conseil d'établissement de l'école du Val-Joli, à Val-Bélair, à la demande de la directrice par intérim, Josée Tardif, qui avait convoqué trois séances consécutives sans réussir à atteindre le quorum. Les pouvoirs seront dorénavant exercés par la direction. C'est la première fois que la CS reçoit une telle demande, qui fait suite à la décision de ses enseignants, de ses professionnels et de son personnel de soutenir de boycotter les conseils d'établissement si leur employeur ne leur donne pas de « compensations ».



La réfection de la Grande Allée débutera ce printemps face à l'anneau de patinage sur les Plaines, entre l'avenue Brown et la rue des Érables selon une entente conclue entre la Commission de la capitale nationale représentée par Pierre Boucher et le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier.

## Réfection de la Grande Allée ce printemps

ROBERT FLEURY

RFleury@lesoleil.com

■ QUÉBEC — La réfection de la Grande Allée va bientôt commencer. Le premier tronçon, de l'avenue Brown à des Érables, face à l'anneau de patinage sur les Plaines, comprend des travaux de 1,3 million \$ que se partageront, à parts égales, la Ville de Québec et la Commission de la capitale nationale (CCNQ). Lan prochain, c'est la partie des bars et des restaurants qui sera rénovée. Et ainsi de suite pendant cinq ans entre l'édifice Loto-Québec, aux limites de Sillery, et le parc de la Francophonie, un projet global de 12 à 15 millions \$.

« Le budget est disponible, car il était prévu au plan triennal d'immobilisations. Les travaux ont été approuvés par le conseil. On n'a pas à passer par le comité de transition », précise le maire de Québec en se défendant bien de faire cette annonce parce qu'il s'agit d'une année électorale.

Et il espère bien qu'une fois le projet enclenché, la nouvelle administration n'aura d'autre choix que de le compléter.

Nouveaux lampadaires, trottoirs élargis, piste cyclable hors rue du côté sud en passant sur les terrains de Loto-Québec, de l'Industrielle-Alliance (édifice La Solidarité), etc., en longeant les Plaines, même les arbres feront un dôme avec leurs branches au-dessus des deux voies de circulation rétrécies dans chaque direction, question d'en ralentir la vitesse pourtant limitée à 50 km/h. Des pavés de type interblochs seront insérés dans la chaussée aux intersections pour identifier les traverses piétonnières.

## Traînée par une voiture

QUÉBEC — La police de Québec enquête sur une présumée affaire de voies de fait, au cours de laquelle une femme aurait été traînée sur une certaine distance par une voiture.

La dame a affirmé avoir été tenue de force par le bras, par le passager avant d'une voiture qui les avait auparavant frôlés, elle, son mari et une amie du couple.

Les événements se seraient produits face à l'hôtel Clarendon, samedi, vers 2 h 50. Les policiers ont toutefois été appelés directement à l'Hôtel-Dieu, par un agent de sécurité.

Hier, la policière Lyne Jacques était plutôt réservée face à cette histoire, rapportée par le *Journal de Québec*.

Selon la porte-parole, les événements ne sont pas encore très clairs aux yeux des enquêteurs.

Essentiellement, il semble que l'une des personnes du trio aurait crié après l'automobiliste qui venait de les frôler. Le conducteur se serait alors arrêté et aurait reculé.

Il serait sorti de la voiture, aurait pointé une arme vers les deux femmes, avant de remonter. C'est alors que le passager aurait saisi la plaignante et l'aurait tenue de force, au moment où la voiture repartait.

La dame présentait des blessures à un bras et de nombreuses ecchymoses aux jambes.

Les descriptions des individus et de l'auto sont sommaires: des individus dans la vingtaine, aux vêtements foncés et une petite voiture brune, genre Toyota.

Toute personne qui aurait été témoin de l'événement est invitée à communiquer avec le sergent détective Yves Pelletier, au numéro 691-6001.

La policière a tenu par ailleurs à rassurer la population, en précisant que contrairement à ce que laissait entendre le quotidien, aucun autre incident du genre n'a été rapporté aux policiers. C.S.

« On ne peut quand même pas réduire la vitesse davantage. La faire respecter sera déjà un exploit », a commenté Pierre Boucher, pdg de la CCNQ.

Le maire L'Allier a indiqué qu'il s'agirait d'une réfection en profondeur des infrastructures de la rue « et non d'une opération maquillage avec du pavage neuf tout simplement, pour ne pas qu'on doive recommencer dans 15 ans ».

Durant les travaux, qui dureront neuf semaines et qui se feront d'un côté de la rue à la fois, une voie de circulation automobile sera maintenue dans chaque direction.

M. Boucher n'a pas tari d'éloges à l'endroit de l'administration L'Allier pour sa collaboration, rappelant qu'elle avait élaboré son plan de réfection dès 1993.

« Lors de la création de la Commission en 1995, la réfection de la Grande Allée était dans notre plan de match », dit-il.

Quant au reste du boulevard Laurier, de la sortie du pont Pierre-Laporte aux limites de Sillery et Québec, près de l'avenue Belvédère, M. Boucher confirme que si rien n'a encore été amorcé avec Sillery, des discussions se poursuivent avec Sainte-Foy pour mener une étude sur la réfection en profondeur du boulevard d'ici la fin de l'année.

« C'est avec l'administration de la nouvelle ville que nous allons en discuter si cela fait partie de ses priorités. Il faut faire la planification de ces travaux sur une dizaine d'années. Si on commence par Québec c'est parce que le projet était déjà prêt », dit M. Boucher, lequel rappelle que l'amélioration des voies de circulation qui mènent à la colline parlementaire fait partie de son mandat.

Le maire a rappelé qu'à chaque fois que la CCNQ acceptait d'investir dans l'embellissement de la capitale, la Ville de Québec payait aussi sa quote-part, ce qu'elle avait fait également devant le parlement.



Pierre Champagne

PChampagne@lesoleil.com

## L'Eurotunnel et Eurostar

L'an dernier, presque à pareille date, j'achetais, dans une agence de voyage de Québec, deux billets de train aller-retour me permettant d'aller de Londres à Lille, en passant sous la Manche pour un total de 343,50\$ chacun auxquels devaient être ajoutés des frais de réservation de 23\$. Grand total 710\$ canadiens pour deux. Je devais m'apercevoir, sur place, que si j'avais acheté le même billet en Europe, celui-ci m'aurait coûté un peu moins de 500 francs pour l'aller et le retour. À cinq francs pour un dollar, c'est 100\$ pour le même train, à la même heure, dans le même tunnel. Pour deux donc, la note aurait été d'environ 200\$ soit... 500\$ de moins. Un vol pur et simple. Une arnaque de béotien. Je fulminais. En revenant au Québec, j'ai fait les démarches pour me faire rembourser ce qui devait m'amener jusqu'à une dénommée Sophie Garrison, responsable du Service à la clientèle, Rail Europe Group, à Westchester dans l'État de New York. Celle-ci devait me faire savoir, le 2 juin, qu'il s'agissait là d'une différence tout à fait normale parce que « nos prix sont sujets aux taux d'échanges des monnaies européennes et incluent les frais d'administration, les coûts opérationnels ainsi qu'un profit raisonnable ». Un profit raisonnable. Pour elle et pour Rail Europe Group, 300% c'est un profit raisonnable. Moi, j'appelle cela de l'escroquerie et je crois sincèrement qu'Ali Baba était un enfant d'école comparé aux « profiteurs raisonnables » de Rail Europe Group. Pourquoi j'en parle aujourd'hui? Parce que j'ai su qu'ils étaient dans la région de Québec depuis hier, en congrès et que je voulais profiter de leur séjour au Plaza Universel de Sainte-Foy pour vous dire de ne jamais acheter un billet de l'Eurostar, avant de partir. Vous vous faites voler comme des cochons. Et j'espère qu'ils liront la présente.

## Festival de la gastronomie

C'est hier, à 8h31, que débutait le printemps, mais c'est dans deux jours que débutera l'été, au Centre de foires de Québec où se tiendra le Festival de la gastronomie de Québec et la Coupe des nations 2001. Ce sera l'été avant le temps, durant tout le week-end. Deux fois par jour, le chef Mario Martel y animera le Défi des chefs, cette compétition culinaire amicale et enjouée sur la scène Métro G.P. Les deux équipes à se disputer les honneurs seront formées d'un chef reconnu de la région et d'une « personnalité médiatique ». C'est quoi une « personnalité médiatique »? C'est un annonceur de radio, un animateur, un lecteur de nouvelles, même un journaliste de la presse écrite. Chaque équipe devra préparer un plat en 30 minutes à partir d'un panier surprise, comme cela se faisait, il n'y a pas si longtemps, à la télévision, avec Gaston l'Heureux. En tout 12 équipes: 12 chefs et 12 « personnalités médiatiques ». Linda Tremblay, Johanne Boivin, Pierre Gingras, Stéphane Gasse... et votre humble, très humble, extrêmement humble serveur qui servira de commis-débarrasseur, de boss-boy, au grand chef du Concorde Jean-Claude Crouzet, vendredi après-midi. Une réalisation de la Corporation des restaurateurs de Québec. Si quelqu'un veut m'engueuler, je serai aussi au stand du SOLEIL de 15h à 17h.

## Collection printemps-été

Puisque le printemps est arrivé une journée avant le temps, à savoir le 20 mars plutôt que le 21, notez que les boutiques Georges Reeh, Cheika l'Intemporelle, Josée Laurent, Pénélope, J.-M. Clément et Angela Jones présenteront, le lundi 2 avril, à 18h, à Place Sainte-Foy, leur collection printemps-été 2001, sous la présidence d'honneur de Carole Voyzelle, présidente-directrice générale du Parc technologique du Québec métropolitain. Les profits de cet événement, qui exige un déboursé de 50\$ par personne, seront remis à l'Institut de cardiologie de Québec, pour la recherche et l'enseignement de la cardiologie, en reconnaissance pour le D Paul-C. Cartier, considéré comme l'un des meilleurs chirurgiens cardiaques du Canada et décédé prématurément à la fin de l'an 2000. Le D Cartier, qui œuvrait dans notre milieu depuis 17 ans, avait réalisé près de 5000 chirurgies cardiaques majeures dont plus de 1600 chez les nouveau-nés et les enfants présentant des malformations congénitales.

## Coups de Soleil

□ Claude Michel, celui-là même qui fit découvrir les voyages nolisés aux Québécois à la fin des années 50, sera décoré de la légion d'honneur, vendredi après-midi, dans le grand salon du consulat de France. Honneur ultime d'une grande carrière.

□ Bernard Cimon sera en vedette à l'occasion du souper musical qui clôturera la Semaine internationale de la francophonie, ce samedi 24 mars, à l'Auberge des Gouverneurs de Sainte-Foy. Prix: 25\$. Info: Jean-Paul Létourneau, 522-1272.

□ Yves Laframboise lancera son livre *La maison au Québec, de la colonie française au XX<sup>e</sup> siècle*, le mardi 27 mars, au bar l'Emprise du Clarendon. Un très beau volume superbement illustré.

□ Claudine Forest nous informe que les étudiants et les étudiants en sciences infirmières tiendront un Salon de la santé, le 23 mars, de 10h à 15h, dans l'agora du pavillon Alphonse-Desjardins de l'Université Laval.

## En campagne



LE SOLEIL, JOCELYNE BERNIER

La candidate à la mairie de la nouvelle ville de Québec, Andrée Boucher, est en campagne. Hier, elle effectuait une visite de familiarisation du quartier Saint-Roch. Elle y a visité le mail, la nouvelle rue Saint-Joseph puis l'église Saint-Roch. Elle y a notamment rencontré le chef par intérim du Progrès civique, Yvan Gignac (ci-dessus), et le curé Mario Dufour. Elle a terminé sa visite par un lunch en compagnie de gens d'affaires au Downtown Café. R. F.



# On a du chien\*

**MAISON MICHEL-SARRASIN**  
**Homme de 72 ans accusé de voies de fait**

RICHARD HÉNEAULT  
RHeneault@le.soleil.com

QUÉBEC — Un homme de 72 ans de Beauport, Patrick Lavoie, a comparu hier sous une accusation de voies de fait armées, en février, sur son épouse du même âge hospitalisée à la Maison Michel-Sarrasin.

« Je suis écoeuré de payer pour toi », aurait dit le septuagénaire, d'après la preuve policière. Comme la présumée victime altérée tentait d'appeler à l'aide, Lavoie lui aurait serré le fil du bouton d'appel autour du cou. La fille et le gendre du couple ont fait des déclarations sous serment confirmant ces faits.

L'avocat du prévenu a pour sa part fait remarquer que la septuagénaire n'avait aucune marque au cou. De plus, d'ajouter M<sup>r</sup> Réjean Lavoie, la femme a déjà fait des crises du même genre auparavant.

Selon l'avocat, la fille du couple et son mari complotent pour tenir le septuagénaire loin de son épouse. Lors de la comparution, Lavoie demandait au juge de lever l'interdiction qui l'empêche de retourner à la Maison Michel-Sarrasin. Il a accepté cette interdiction lorsqu'il a signé une promesse de comparaître devant le tribunal.

Bien que son avocat ait fait remarquer au juge que pratiquement, cette interdiction allait l'empêcher de revoir sa femme vivante, le magistrat a rejeté sa requête. « Une personne a le droit de mourir en paix et dans la quiétude », a tranché le juge André Plante. La communication de la preuve aura lieu le 18 avril.

RÉGIME DE RETRAITE DES TRAVAILLEURS DE BC  
**Les arbitres sous escorte policière**

IAN BUSSIÈRES  
Collaboration spéciale

■ ROBERTSONVILLE — Chahutés pendant plus d'une demi-heure hier après avoir rejeté une requête en suspension déposée par un groupe d'ex-travailleurs, les trois membres du tribunal d'arbitrage chargé de statuer sur le partage du surplus du régime de retraite de la mine d'amiante British Canadian (BC) ont dû cesser momentanément les audiences et faire évacuer le tribunal.

Le grabuge a débuté vers 11 h après que le tribunal d'arbitrage ait annoncé qu'il rejetait la requête déposée la veille par M<sup>r</sup> Sarto Landry, avocat du groupe de travailleurs mené par le mineur Lacroix. Ce dernier souhaitait faire suspendre les audiences, arguant qu'il n'avait pas en main tous les renseignements pour continuer à procéder et qu'il désirait demander la mise en tutelle du régime par la Régie des rentes.

Plusieurs des quelque 80 clients de M<sup>r</sup> Landry qui prenaient place dans la

salle ont alors élevé la voix, criant « On veut la justice ! » et haranguant les arbitres et les avocats de la CSN et de l'employeur durant de longues minutes. M<sup>r</sup> Landry et les leaders du groupe Lacroix ont quitté la salle d'audience dès le début des hostilités.

« Depuis le début, on savait que vous rendriez cette décision, c'est pour ça qu'on veut vous ôter de là », a lancé un ex-travailleur de cette mine fermée depuis 1997, réclamant la démission des membres du tribunal d'arbitrage, André-A. Beaudouin, M<sup>r</sup> Jean Beau-



L'avocat de la CSN, M<sup>r</sup> Marius Ménard, s'entretient avec deux de ses gardes du corps. Il a avoué que c'était la première fois de sa carrière qu'il devait faire appel à ce genre de service dans un tribunal où il plaide.

vais et M<sup>r</sup> Gaston Gamache.

Un autre ancien mineur de BC, Louis-Philippe Roy, a pour sa part réclamé l'information qui serait manquante, concernant le régime de retraite qui contenait 1,6 million \$ lors de sa terminaison en 1986. « On veut notre argent. Vous êtes un tribunal fantoche et vous essayez d'arnaquer le pauvre monde », a-t-il crié aux arbitres, qui n'ont jamais bronché, ni répondu aux contestataires.

C'est finalement escortés de deux policiers de la SQ en civil dépêchés exceptionnellement sur les lieux que les trois arbitres ont quitté le tribunal. L'avocat de la CSN, M<sup>r</sup> Marius Ménard, était pour sa part toujours escorté de cinq gardes du corps de l'agence Eagle Sécurité.

« C'est un peu malheureux de voir la façon dont tout ça se déroule. Ce n'est pas une façon sereine de mener les débats si le tribunal se sent menacé. Ce n'est pas normal non plus de devoir faire venir la police et évacuer la salle alors

que le procureur du groupe Lacroix n'offre même pas sa collaboration pour ramener le calme », a commenté M<sup>r</sup> Ménard, avouant que c'était la première fois de sa carrière qu'il devait recourir aux services de gardes du corps.

Même son de cloche du côté de l'avocat de l'employeur, la Société Asbestos Limitée (SAL), M<sup>r</sup> André Johnson. « Ce genre de débordement est totalement injustifié et ne mène à rien. Nous souhaitons que ça cesse afin de pouvoir aller au fond des choses dans ce dossier très complexe », a-t-il déclaré.

La SAL devrait présenter sa preuve immédiatement après celle du groupe Lacroix mais M<sup>r</sup> Sarto Landry a annoncé hier matin qu'il allait présenter une nouvelle requête dès la reprise des audiences, dont la date n'a pas encore été déterminée. L'avocat du groupe Lacroix demandera alors la récusation pure et simple des trois membres du tribunal, notamment parce que lui et ses clients doutent de leur impartialité.



C'est escorté par deux policiers de la SQ en civil et des agents de sécurité que M<sup>r</sup> Gaston Gamache (à droite) a quitté la salle d'audience.

Mode femme

**Le pull rayé dynamique**

COLLECTION LES AILES

Du punch à revendre avec les rayures à l'horizontale d'un pull à encolure ronde 100% coton, en plusieurs couleurs, 59,95 \$.

il y a des gens qui se distinguent

Mode homme

**La surchemise accent boulot**

**BOSS**  
HUGO BOSS

Entre chemise et veston, la surchemise essentielle pour une touche finale relax ce printemps. Zippée devant, en coton-nylon bleu clair, orange ou blanc, 210 \$.

**PRIX ENTREPÔT**  
14 au 23 mars

**ARTICLES DE COUTURE**  
**35%** DE RABAIS

**DOUBLURE**  
100% polyester  
150 cm  
Prix d'entrepôt **1,79\$**, le mètre

**PATRONS McCall's**  
Prix d'entrepôt **1,89\$**

\*Détails en magasin

**AUCUNS FRAIS D'ADHÉSION**

**CLUB TEXTILE**

- 85, Kennedy, Lévis 838-2211
- 568, Hamel Est, Québec 529-1726

Décoration à domicile

**AILES** LES AILES DE LA MODE

Carte-cadeau électronique la puce-à-porter

Carte Les Ailes Mastercard

California Closets

Nulle part ailleurs

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537 • www.lesailles.com

**\* On vend aussi des voitures**

**LA SENTRA 2001**

PAR MOIS\* **199\$**

LOCATION DE 48 MOIS **2,8 % FINANCEMENT À L'ACHAT\*\***

- CLIMATISEUR
- AM / FM / CD
- PNEUS TOUTES SAISONS 14 PO
- PARE-BOUE AVANT ET ARRIÈRE
- PARE-CHOCS COULEUR CARROSSERIE
- TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

**NISSAN**

**EINSTEIN NISSAN**  
5250, rue John-Molson  
QUÉBEC  
(418) 650-5353

**TOUJOURS PLUS LOIN**

\*Location de 48 mois pour la Sentra XE "Option Plus" (C4LGS1 8K10). Acompte ou échange équivalent de 1 995 \$. Limite de 19 500 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. \*\*Taux de financement à partir de 2,8 % à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

COUP D'OEIL SUR LES RÉGIONS

## Première pelletée



**La vice-première ministre** Pauline Marois procédait hier à la première pelletée de terre du Centre mère-enfant avec la jeune Catherine Pageau de Beauport. La nouvelle aile de trois étages et de 42 000 mètres carrés accueillera aussi, au rez-de chaussée, une nouvelle urgence de 33 civières qui remplacera celle qui est actuellement en service. Depuis le dernier agrandissement en 1989, le volume de clientèle de l'urgence qui compte 20 lits a augmenté de plus de 20%. Sous terre, on aménagera deux étages de stationnement qui pourront loger 577 véhicules. La direction du Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) évalue l'ensemble de ces travaux à 68 millions \$ dont sept proviennent des collectes de fonds effectuées par Opération Enfant Soleil. M. C.

## Mise en garde

■ Les policiers de Québec font une mise en garde à la population contre deux individus qui font de la fausse représentation dans la région. Les deux hommes de race blanche circulent dans une camionnette Ford Explorer de couleur rouge, immatriculée en Ontario. Prétendant un manque d'argent pour retourner chez eux, ils interpellent des citoyens et leur offrent à bas prix des caisses de son qu'ils disent valoir 2000\$. Vérification faite, celles-ci ne valent que 200\$. Quiconque serait témoin de leurs activités est invité à composer le 9-1-1. Les victimes peuvent contacter le lieutenant-détective Sylvain Gagné, au numéro 691-6001. C.S.

## Voleur recherché

■ LÉVIS — La police de Lévis cherche à identifier ce portrait-robot de l'auteur d'un vol qualifié commis le 10 novembre 2000, au bar l'Orchidée Billard, situé au 5410, boulevard de la Rive-Sud, à Lévis. Le suspect est âgé d'environ 25 ans, mesure 1m70, pèse environ 73kg et a les yeux bleus. Un véhicule Chevrolet Beretta blanc des années 1990-1991 est également impliqué. Toute information peut être transmise au sergent-détective André Samson, au numéro 838-4112. C.S.



## Un bébé attaqué

■ HAVRE-SAINT-PIERRE — La Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) de la Côte-Nord a été saisie, en fin de semaine, du dossier de deux bambins de sept ans, qui auraient commis des voies de fait graves sur une fillette de deux ans et demi. L'événement s'est produit samedi matin, sur la réserve Mingan. L'enfant a été frappée à la tête et au visage. Elle présentait plusieurs ecchymoses, dont une assez sérieuse. Elle a d'abord été traitée au centre hospitalier local, avant d'être transférée à Sept-Îles, à titre préventif. Comme les agresseurs sont trop jeunes pour être traduits devant la justice, ils ont été référés à la DPJ. Ils ne sont pas parents avec la fillette. Le directeur du Centre jeunesse Côte-Nord n'a pu être joint hier. C.S.

## Belle saisie

■ CAP-ROUGE — La police de Sainte-Foy a procédé, hier, à l'arrestation de cinq individus à l'occasion d'une perquisition menée au 1432, rue Lessard, à Cap-Rouge. L'intervention a permis la saisie de 140 plants de cannabis, déjà en terre, de 80 plants en culture aéroponique (chauffés et ventilés dans les airs), de 100 grammes de haschisch sur place et de 80 autres grammes sur des individus. C.V.

## Accident en Virginie: on rentre

■ RIMOUSKI — Le retour forcé des 24 passagers de l'autobus de Voyages Daniel, impliqués bien malgré eux dans un terrible accident dimanche en Virginie, s'est amorcé tôt hier depuis Washington, à bord d'un autocar de location. « Tout le monde va bien et on rentre à la maison », a lancé le même chauffeur Daniel Brisson, sans préciser l'itinéraire et l'heure prévue pour l'arrivée au Québec. « Je ne veux pas stresser mes gens en plus. Nous avons vécu une catastrophe et on rentre à bon port », a dit M. Brisson, exaspéré par les 50 journalistes qui ne lui ont laissé aucun répit depuis la catastrophe routière. E.W.

## L'impasse à Québec-Cartier

■ PORT-CARTIER — C'est l'impasse à Port-Cartier et à Fermont. Les 1700 syndiqués de la minière Québec-Cartier, en lock-out depuis lundi, ont de nouveau rejeté hier les offres patronales à 99%. « Le message est clair: les travailleurs ont dit non vendredi, non dimanche et non aujourd'hui. Nous ne parvenons pas à nous entendre sur les clauses normatives, notamment la sous-traitance et sur l'aspect monétaire », a dit Roland Labonté du syndicat des Métallos. Selon une information obtenue par LE SOLEIL, Québec-Cartier offrirait une augmentation de 10, l'heure sur trois ans. Le salaire horaire moyen d'un employé à Québec-Cartier est de 23\$ pour une semaine moyenne de 42 heures. S.T.

## Discrimination subtile envers les immigrants

QUÉBEC — Dans la région de Québec, les immigrants en quête d'emploi font face à une discrimination subtile, mais réelle. En fait, les nouveaux arrivants qui veulent « bosser » ici sont confrontés dès le départ à une « ville dite de fonctionnaires », à une mentalité plutôt conservatrice des employeurs et à un marché du travail restreint. Ce qui expliquerait en partie la désertion de ces derniers vers des milieux plus cosmopolites comme Montréal, Ottawa ou Toronto.

Dans le cadre de la semaine québécoise d'Actions contre le racisme, la Ligue des droits et libertés — section Québec présentait hier les résultats préliminaires d'une recherche portant sur la problématique de l'emploi versus les minorités visibles et qui laissent entrevoir un racisme aux contours difficiles à saisir. L'auteur de cette enquête, Valentin Lubuto Mutoo, qui est détenteur d'une maîtrise en service social de l'Université Laval, a d'ailleurs insisté sur le caractère subtil de la discrimination qui s'exerce dans la région. « Elle n'a rien du comportement haineux, a-t-il dit, mais elle s'exprime davantage par des blagues racistes, par de l'isolement ou les préjugés que les gens entretiennent vis-à-vis de telle ou telle nationalité et sur la couleur de la peau. »

Pour obtenir ces résultats, M. Mutoo a expédié des questionnaires à une centaine d'entreprises du secteur privé et il a aussi recueilli les témoignages d'immigrants qui avaient fait une démarche de recherche d'emploi. Selon M. Mutoo, les employeurs ont majoritairement indiqué dans leurs réponses que pour eux la maîtrise du français était une absolue nécessité. Pour leur part, les Néo-Québécois interviewés ont surtout retenu que les patrons québécois se servent de prétextes comme la non-reconnaissance de leur diplôme ou le manque d'expérience de travail pour les disqualifier alors les vraies raisons, selon eux, tiennent davantage à la couleur de la peau et à l'origine ethnique. Il s'avère d'ailleurs que 60% des immigrants se sentent discriminés en raison de la couleur de leur peau et 40% à cause de leur ethnité.

Toujours selon l'enquête, la région présenterait aussi des particularités qui la rendent difficile aux immigrants chercheurs d'emploi. Valentin Mutoo mentionne entre autres la mentalité conservatrice d'une ville de fonctionnaires comme Québec. À ce chapitre, employeurs et membres des minorités visibles s'entendent pour dire que la méfiance, la peur de la différence et le manque d'ouverture sont les principales manifestations de cette discrimination. L.F.

## Cannabis 101

CLAUDETTE SAMSON  
CSamson@lesoleil.com

SAINTE-FOY — Tout ce que les parents ont toujours voulu savoir sur le cannabis et n'ont jamais osé demander. Voilà comment la police de Sainte-Foy aurait pu intituler la soirée d'information qu'elle tenait hier à l'école de Rochebelle.

Seulement 70 parents s'étaient déplacés hier pour entendre des policiers, un médecin et une intervenante en toxicomanie faire le point sur cette drogue que bien des adultes jugent inoffensive. Lan dernier, deux rencontres avaient rassemblé au total pas moins de 700 personnes, alors que les policiers en attendaient une cinquantaine par soir.

Ces rencontres ont pour but de contrer la banalisation de la consommation de cannabis par les jeunes, a expliqué hier le capitaine André Fillion, de la police de Sainte-Foy.

Selon lui, trop de parents issus de l'époque *peace and love* sont inconscients des dangers que recèle la marijuana d'aujourd'hui, beaucoup plus forte en THC, sa substance active, que celle qu'eux-mêmes consommaient.

La dépendance est-elle possible? Qu'arrive-t-il à un jeune qui se fait prendre avec de l'herbe? La mari repréente-t-elle un danger pour mon enfant? Quel est le comportement d'un jeune qui consomme? Voilà autant de questions auxquelles ont tenté de répondre les différents intervenants, hier soir.

« On ne dit pas qu'un jeune qui fume un joint aujourd'hui va en fumer cinq dans deux semaines et va se piquer ensuite. Ce n'est pas l'image qu'on veut donner », a tenu à souligner le capitaine Fillion. Il s'agit plutôt, dit-il, d'amener les parents à réfléchir sur ce qu'est un comportement sain pour leurs jeunes, au moment où ceux-ci sont confrontés à leurs études et à leurs choix de vie pour l'avenir.

**Concours «Où est Pixel?»**

Surveillez l'indice dans Le Soleil de samedi.

**À gagner: un des 10 ordinateurs multimédias NetVista de IBM.**

L'exposition « Le Québec technologique Tout simplement génial! » Du 22 février au 6 mai 2001 Pavillon des Sciences - ExpoCité

*laser épilatoire*  
**ALEXANDRITE**

• Une technique sécuritaire et efficace.  
• Plus rapide et moins désagréable que l'électrolyse.  
• Une épilation des aisselles ou de la région des aines en dix minutes.  
• Des résultats à long terme à partir de 3 à 6 séances ou plus selon la région épilée.  
• Prix très compétitifs.  
• Une technique qui s'applique aussi pour les poils disgracieux chez les hommes.

**Dr Élisabeth Morency, MD**  
omnipraticienne

*em*  
**Dr Élisabeth Morency, MD**  
varices • couperose • cellulite • épilation au laser • rides • peelings  
2954, boul. Laurier, suite 620, Sainte-Foy, 650-6652

**LES 20 JOURS**

0 comptant  
dépôt de sécurité  
transport et préparation inclus

**Accent GS 179\$\*** par mois/48 mois

**Sonata GL 229\$\*** par mois/48 mois

**Elantra GL 199\$\*** par mois/48 mois

0 comptant  
transport et préparation inclus

**Santa Fe 299\$\*** par mois/48 mois

**Tiburon 199\$\*** par mois/48 mois

**XG-300 365\$\*** par mois/48 mois

0% de financement à l'achat jusqu'à 36 mois

<b>LESSARD HYUNDAI</b> 659, boul. St-Joseph, Québec 623-5471	<b>STE-FOY HYUNDAI</b> 2650, Dalton, parc Colbert, Sainte-Foy 654-9292	<b>ROBERGE HYUNDAI</b> 545, rue Clémenceau, Beauport 666-2000	<b>AUTOMOBILES LÉVIKO</b> 144, rte Kennedy, Lévis 833-7140	<b>HYUNDAI LUXOTO</b> 484, Côte Joyeuse, Saint-Raymond 990-0283
---	---	--	---	--

\*Programme de location: Les services financiers Hyundai pour le Santa Fe GL 2001 neuf, PDSF à partir de 25 250 \$, 299 \$/mois avec comptant de 3 995 \$; la XG300 2001 neuve, PDSF à partir de 31 995 \$, 365 \$/mois avec comptant de 4 495 \$; l'Elantra GL 2001 neuve, PDSF à partir de 14 875 \$, 199 \$/mois avec 1 495 \$ de comptant; l'Accent GS 3 portes 2001 neuve, PDSF à partir de 12 195 \$, 179 \$/mois avec 0\$ de comptant; la Sonata GL 2001 neuve, PDSF à partir de 20 495 \$, 229 \$/mois avec 1995 \$ de comptant; la Tiburon 2001 neuve de base PDSF à partir de 19 195 \$, 199 \$/mois avec un comptant de 1 895 \$ pour 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Première mensualité exigée. Dépôt de sécurité 350 \$; 400 \$; 500 \$; 250 \$. Frais de transport et de préparation inclus pour l'Accent, l'Elantra et la Tiburon, en sus pour la XG300, le Santa Fe et la Sonata. Taxes, frais d'acquisition de 350 \$ en sus. Kilométrage de 20 000 km par année, 10 cents par kilomètre additionnel. Ces offres sont en vigueur pour un temps limité, conditionnelles à l'approbation de crédit et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Photos à titre indicatif.

**HYUNDAI**  
Un essai vous convaincra  
www.hyundaicanada.com

# 10 DERNIERS JOURS

## Magasins fermés mercredi pour réduire les prix!

LÉVIS  
SEULEMENT

### LA GALERIE DU MEUBLE

LÉVIS  
SEULEMENT

Tout doit  
sortir!

TOUT DOIT  
ÊTRE VENDU,  
IL FAUT VIDER  
LES LIEUX

CLASSIQUE  
1215, boul. Charest, Québec

ROCHE-BOBOIS  
9, rue Courcelette, Québec

CONTEMPORAIN  
18, rue Courcelette, Québec

LÉVIS  
170, rte Kennedy, Lévis

LA VENTE SE TIENDRA DANS NOS 4 MAGASINS

## VENTE LIQUIDATION 4\$ MILLIONS FERMETURE - LÉVIS

**SUPER**  
**4 Jours**  
**de vente**

Jeudi 10h à 21h  
Vendredi 10h à 21h  
Samedi 10h à 18h  
Dimanche 12h à 17h

**DES MARQUES RÉPUTÉES**

LA-Z-BOY<sup>MD</sup> - NADEAU  
NATUZZI - ROCHE-BOBOIS  
SHERMAG - SKLAR  
ET PLUSIEURS AUTRES

### QUELQUES EXEMPLES D'ÉCONOMIES EXTRAORDINAIRES!

Cour. 1049<sup>s</sup>

ÉLÉMENT  
AUDIO

773,88\$

CLASSIQUE

Cour. 1495<sup>s</sup>

CANAPÉ

899,88\$

CLASSIQUE

Cour. 1245<sup>s</sup>

ÉLÉMENT  
BIBLIOTHÈQUE

694,88\$

CLASSIQUE

Cour. 3095<sup>s</sup>

CANAPÉ EN CUIR

688,88\$

LÉVIS

**SANS AUCUNE EXCEPTION!**

• Lampes • Gravures • Miroirs  
Accessoires décoratifs

**60% - 80%** rabais

LÉVIS

Cour. 469<sup>s</sup>

CONSOLE

138,88\$

LÉVIS

Cour. 1449<sup>s</sup>

TABLE

359,88\$

ROCHE-BOBOIS

Cour. 2535<sup>s</sup>

MOBILIER DE CHAMBRE  
5 MORCEAUX

997,88\$

CONTEMPORAIN

Cour. 1378<sup>s</sup>

TABLE DE TRAVAIL  
AVEC ÉTAGÈRE

539,88\$

ROCHE-BOBOIS

LA VENTE DÉBUTERA JEUDI À 10H!

Premiers arrivés... Premiers servis!

© DLS CO 2001

NAUFRAGE DE «PETROBRAS 36»

# Un coup au cœur pour la Davie

PIERRE PELCHAT  
ppelchat@lesoleil.com

■ LÉVIS — « Nous sommes très déçus que la plate-forme ait coulé. Nos premières pensées vont aux familles des employés qui ont perdu la vie dans l'accident. De voir la plate-forme sombrer, ça nous a donné un coup au cœur. »

David Christopher, qui est aujourd'hui directeur du marketing aux Industries Davie, a vécu de près toutes les transformations à cette immense structure d'acier de 32 000 tonnes quand elle était amarrée au port de Québec.

Pendant deux ans, il a dirigé une bonne partie des travaux sur la plate-forme *Spirit of Columbus*, rebaptisée depuis *Petrobras 36* par la société d'État brésilienne des pétroles.

Il a également fait visiter la plate-forme haute comme un édifice de 40 étages à des centaines de personnes, des dignitaires. Il en était fier et était fier aussi du travail des ouvriers de la Davie.

C'est lui aussi qui a été maître de cérémonie lors de l'événement pour souligner la fin des travaux à l'été 1999, en présence du vice-premier ministre du Québec de l'époque, Bernard Landry, du ministre fédéral Gilbert Normand et des représentants du gouvernement brésilien satisfaits des travaux réalisés à Québec.

« On ne peut pas blâmer la Davie pour ce qui vient d'arriver. Le chantier n'a pas été mis en cause. Le président de Petrobras nous l'a dit. La plate-forme était en opération depuis 12 mois déjà », a-t-il affirmé. « Nous avons fait des changements sur le dessus de la plate-forme.

Nous n'avons pas touché aux colonnes de soutien », a-t-il poursuivi.

SABOTAGE OU ACCIDENT ?

C'est justement dans une des énormes colonnes que trois explosions se sont produites la semaine dernière. Sabotage? Accident lors d'un entretien d'équipements? Défaut de conception ou de fabrication lors de la construction de la plate-forme en Italie? Personne ne peut le dire pour le moment. Le gouvernement brésilien a institué une enquête pour découvrir la ou les causes de cette tragédie.

Pour David Christopher, le travail fait par les ouvriers du chantier naval a été bien fait. « Même quand la plate-forme a sombré, on pouvait voir que tous les équipements que nous avons installés sont restés en place. Il n'y a pas eu de fuite d'huile », a-t-il relevé.

Mais il risque cependant d'y avoir une marée noire malgré tout quand la plate-forme touchera le fond de l'océan et possiblement, imposera sous la pression de l'eau à 4000 pieds de profondeur.

M. Christopher ne croit pas, par ailleurs, que cet accident nuira à l'image de la Davie. « Notre compétence technologique a été reconnue par les experts de l'offshore. Pour plusieurs, ce que nous avons fait sur *Petrobras 36* est une réussite technologique importante », a-t-il avancé.

Construire une plate-forme du même gabarit et aux mêmes possibilités prendrait de deux à trois ans, estime M. Christopher. Avant d'évaluer les possibilités, il faudra toutefois attendre de voir ce que le gouvernement brésilien décidera.

AUTRE TEXTE

■ Disparue en 10 minutes Page A 23

PROCÈS POUR CONDUITE EN ÉTAT D'ÉBRIÉTÉ

# La carrière d'un policier tient à deux appareils

GUY BENJAMIN  
GBenjamin@lesoleil.com

■ SAINTE-FOY — La carrière du policier Éric Proulx repose entre les mains du juge Gilles Charest. Le magistrat doit notamment décider de la fiabilité des appareils ayant servi à déterminer le taux d'alcool dans le sang du policier de Québec, accusé de conduite avec les facultés affaiblies.

Intercepté par les policiers de Sainte-Foy lors d'un barrage le 3 novembre de l'an dernier, Éric Proulx présentait un taux d'alcool de 0,14, selon le test d'ivressomètre. On sait que la limite permise est le fameux 0,08.

La défense a fait entendre un expert chimiste, qui avec son appareil pour calculer le taux d'absorption et le taux d'élimination d'alcool chez un individu, et de savants calculs, conclut que le policier avait un taux d'alcool de 0,05. Donc moins que la limite permise. Le chimiste Robert Bell se fie évidemment sur le scénario de consommation décrit par l'accusé pour effectuer ses calculs, soit la quantité d'alcool consommé et le temps écoulé.

Lors de son procès en cour municipale, hier à Sainte-Foy, l'accusé a livré un témoignage d'une précision exceptionnelle sur chacun des gestes posés, ses activités, les gens rencontrés, les heures et les boissons absorbées. L'avocat de la défense, M<sup>r</sup> Jean Asselin, a rappelé que son client est un policier, donc habitué à rédiger des rapports et à remarquer des détails.

MÉMOIRE PHÉNOMÉNALE

« Se faire arrêter est un événement marquant pour tout citoyen. Encore plus pour un policier », a dit l'accusé, pour expliquer sa mémoire phénoménale. Une semaine après les événements, il a rédigé un texte remémorant sa journée du 2 novembre et la nuit de son arrestation.

Selon son témoignage, le policier a bu chez un ami trois verres de 12 onces de bière entre 18 h 10 et 19 h 15. Le groupe, qui fêtait l'anniversaire d'un ami policier, s'est déplacé au restaurant Cosmos. Là, entre 19 h 30 et 21 h 45, l'accusé a bu deux verres de 16 onces de bière. Le groupe s'est ensuite déplacé au Liquor Store à Sainte-Foy. L'accusé dit y avoir bu quatre rhum and coke entre 23 h 15 et 2 h. Chaque ver-

re contenait une once de rhum. Pendant l'heure qui a suivi, il a bu deux verres d'eau. À 3 h 20, il était coincé dans un barrage policier.

Dans les jours qui ont suivi son arrestation, le policier a recueilli chez son ami, au restaurant et au bar les verres dans lesquels l'alcool est servi. Ce qui a permis au chimiste de mesurer la quantité d'alcool consommé par l'accusé. Les trois verres ont été déposés devant le tribunal comme pièces à conviction.

Sans contester la validité de l'alcootest, l'avocat de la défense a cité des cas de jurisprudence selon lesquels le juge doit tenir compte d'une preuve contraire présentée par la défense, qui vient contredire l'alcootest. L'appareil des policiers pour faire subir l'alcootest est-il fiable? Aucun document ne le démontre, selon la défense.

Le procureur de la Couronne, M<sup>r</sup> Marc Desrosiers, reprend sensiblement les mêmes arguments concernant l'appareil du chimiste qui a permis de calculer que l'accusé avait un taux d'élimination de 17 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang à l'heure, ou 0,017 pour faire une comparaison avec le 0,08.

Selon son poids et sa taille, une personne élimine entre 10 et 20 milligrammes d'alcool à l'heure. Selon le procureur de la Couronne, si les calculs étaient refaits avec un taux d'élimination de 10 milligrammes à l'heure, le taux d'alcool dépasserait la limite permise.

Le juge Charest rendra sa décision le 2 avril. Compte tenu de l'importance de la preuve soumise, il rendra un jugement écrit, a-t-il mentionné.

S'il est reconnu coupable, Éric Proulx, 29 ans, policier à la Ville de Québec depuis juin 1997, sera vraisemblablement congédié. La nouvelle loi sur la police, entrée en vigueur en juin dernier, prévoit le congédiement d'un policier reconnu coupable d'un acte criminel.



S'il est reconnu coupable, Éric Proulx, 29 ans, policier à la Ville de Québec depuis juin 1997, sera vraisemblablement congédié.

## Spécialiste en design et développement Web

une carrière passionnante en commerce électronique



Le commerce électronique et Internet vous offrent des opportunités de carrière incroyables. Le nouveau programme « Spécialiste en design et développement Web » offert seulement chez TMI@MULTIHEXA, vous permet d'acquérir les compétences essentielles pour développer et soutenir des sites Web.

Nouvelle formule basée sur les certifications CIW !

Module 1 - Notions fondamentales Web Module 2 - Concepteur Web  
Module 3 - Développeur Web

- Programmes offerts à temps plein ou à temps partiel
- Programmes conçus et développés en collaboration avec les entreprises

SEANCE D'INFORMATION  
Mercredi 21 mars, 19 h

Pour information : Odette Dallaire : (418) 681-0082, poste 246  
odette.dallaire@tmiedu.com

tmi@MULTIHEXA  
www.tmiedu.com

5 jours 5\$ pour  
Annonces classées  
844-4444 LE SOLEIL  
Poste de service de 10h à 18h et 24h sur www.lesoleil.com

Les cliniques



Laser approuvé FDA lightsheer

Une équipe d'expérience

- Approche personnalisée
- Accès facile, stationnement gratuit
- Modalité de paiement
- Horaire flexible: 6 jours / 5 soirs
- Consultation gratuite

Séances d'information

MARDI 27 MARS  
JEUDI 29 MARS

(Places limitées, réservez s.v.p.)

710, Bouvier, local 245

(en haut de Québec Sportif)

621-5552

DES TARIFS SPÉCIAUX\*

Exemples:

traitement complet aines + aisselles:	969\$
traitement complet aines + aisselles + 1/2 jambes	1769\$
traitement complet aines + aisselles + jambes	2669\$

\* Valide jusqu'au 30 avril 2001

## La fierté, ça se partage.



VENTE ÉTIQUETTES ROUGES

Corolla plus 219\$ /mois  
location 48 mois<sup>1</sup>  
comptant de 2850<sup>1</sup> • transport et préparation inclus

VENTE ÉTIQUETTES ROUGES

Camry plus 299\$ /mois  
location 48 mois<sup>1</sup>  
comptant de 3620<sup>1</sup> • transport et préparation inclus

Ou obtenez  
**1,9%**  
de financement à l'achat<sup>1</sup>  
pour 36 mois

VENTE ÉTIQUETTES ROUGES

Sienna plus 299\$ /mois  
location 48 mois<sup>1</sup>  
comptant de 5020<sup>1</sup> • transport et préparation inclus

VENTE ÉTIQUETTES ROUGES

Camry plus 299\$ /mois  
location 48 mois<sup>1</sup>  
comptant de 3620<sup>1</sup> • transport et préparation inclus

Toutes les Toyota comprennent l'assistance routière, un plein réservoir d'essence et des tapis protecteurs.



Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Offre de financement à l'achat valable sur les modèles Corolla, Camry, Camry Solara, 4Runner et Sienna 2001 neufs en stock. Transport et préparation en sus. Exemple de financement à l'achat de 15 000\$ à 1,9% : 36 versements de 428,98\$, coût en intérêts de 443,28\$, coût total de 15 443,28\$. Offres de location au détail valable sur les modèles Corolla CE (BR12EM-BA), Camry CE (BG22KP-BA), Sienna CE (ZF19CS-BA) neufs en inventaire. Premier versement de 251,90\$ (Corolla) / 343,92\$ (Camry) / 343,92\$ (Sienna) taxes incluses et dépôt de sécurité de 275\$ (Corolla) / 350\$ (Camry) / 350\$ (Sienna) exigibles au moment de la livraison. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7\$ (Corolla) / 10\$ (Camry et Sienna) du kilomètre expéditaire. Photos à titre indicatif seulement. Offres d'une durée limitée. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Jusqu'à 1000\$ de remise\*



www.toyota.ca

# LE QUÉBEC LE CANADA

## Mieux traités que Landry

Des hommes d'affaires auront droit de parole au Sommet contre... 500 000 \$

RAYMOND GIROUX

R.Giroux@lesoleil.com

■ OTTAWA - Deux poids, deux mesures, crie Joe Clark en comparant le sort fait à Bernard Landry et celui réservé aux commanditaires privés du Sommet des Amériques.

Et le chef conservateur de relancer la controverse de plus belle, hier, en disant que le premier ministre du Québec aurait adressé la parole aux 34 chefs d'État et de gouvernement, s'il avait été premier ministre. « J'aurais trouvé un moyen d'assurer un droit de parole public », a-t-il assuré en point de presse.

Selon un document dévoilé par M. Clark, hier, le commanditaire de la réception des leaders du vendredi 20 avril, à 17h30, aura l'occasion de prononcer un mot de bienvenue (« welcoming remarks », dans le texte original). « C'est très inhabituel, a-t-il dit, qu'un président de société puisse acheter un droit qui n'est pas disponible pour le premier ministre du Qué-

bec. » Cette commandite est sur le marché au coût de 500.000 dollars.

Or, le Québec demandait justement dans sa dernière réplique aux décisions fédérales, vendredi dernier, que M. Landry puisse prononcer un « mot de bienvenue (...) à l'occasion d'une des réceptions offertes par le gouvernement hôte ». Ottawa accepte la présence de M. Landry aux cérémonies sociales et protocolaires, mais lui refuse tout droit de parole.

M. Clark a dit que refuser la parole au premier ministre du Québec pour ensuite vendre ce même droit à des gens d'affaires insulte non seulement les Québécois, mais tous les partisans de la démocratie. L'option souverainiste de

M. Landry ne le trouble pas, « il est ce qu'il est », a-t-il dit. « Ce n'est pas une question de souveraineté. Il est le premier ministre élu d'une province où se trouve une conférence internationale. On peut choisir d'exclure le premier ministre ou de l'inclure. Ce serait la même chose si c'était en Alberta. »

### Laissez-passer pour les grandes entreprises prêtes à déboursier de 50 000 à 1 500 000 \$

Le gagnant de ces enchères pour la réception de bienvenue croulera sous les retombées positives pour son entreprise, s'il faut en croire le document promotionnel obtenu par les conservateurs.

Le forfait inclut en effet des invitations pour d'autres occasions de réseautage avec les invités, un espace à l'exposition commerciale jointe au

Sommet, des bannières à son enseigne dans les rues de Québec, autant au centre-ville qu'à l'aéroport, un lien direct entre le site internet du Sommet et celui de l'entreprise (déjà en activité) et... un certificat de reconnaissance de la part du premier ministre du Canada.

Des grandes entreprises canadiennes telles que la Banque de Nouvelle-Écosse, Alcan, Bombardier, Domtar, ou multinationales comme Bell Hélioptères, Cisco et d'autres obtiennent ainsi un laissez-passer pour divers événements du Sommet en échange de contributions en argent ou en services allant de 50.000 à 1.500.000 dollars.

Le premier ministre a répliqué aux Communies, hier, que de tels événements ont toujours fait appel à des commandites, question d'assurer des économies aux contribuables. Il en a été ainsi au Sommet de la Francophonie de Moncton, en 1999, comme à celui de la Zone Asie-Pacifique à Vancouver, a dit

M. Chrétien autant devant les députés que plus tôt en journée à la sortie de la réunion de son conseil des ministres.

Les commanditaires « n'ont aucun accès spécial à personne », a affirmé le premier ministre en avant-midi. Mais M. Chrétien n'a pas repris cette affirmation devant les députés.

La liste des événements déjà « vendus », selon le document, inclut le spectacle culturel (1,5 million, à la BNE), la pochette des délégués (200.000 \$), celle des journalistes (100.000 \$), le petit-déjeuner du samedi (100.000 \$) et le papier officiel (Domtar).

Le Sommet recherche toujours, par exemple, un commanditaire pour le Centre d'accréditation (250.000 \$), le Centre d'affaires des Amériques (100.000 \$) et un livre commémoratif (100.000 \$), ainsi que les services d'un imprimeur (100.000 \$), d'un fournisseur de logiciels (250.000 \$), de partenaires médiatiques (500.000 \$) et d'un fournisseur d'eau en bouteille (50.000 \$).

## Michaud rabroué

Il devra se contenter du départ de Bouchard

MICHEL CORBEIL

M.Corbail@lesoleil.com

QUÉBEC — Selon la députée Rita Dionne-Marsolais, Yves Michaud devrait se contenter d'avoir fait démissionner Lucien Bouchard et arrêter de réclamer à l'Assemblée nationale réparation pour des torts qui auraient été faits à sa réputation.

C'est ce que laisse entendre M<sup>me</sup> Dionne-Marsolais dans une lettre rendue publique par M. Michaud.

En décembre, celui-ci a été au cœur d'une tempête politique qui n'est toujours pas terminée. Les députés de l'Assemblée nationale, péquistes et libéraux confondus, ont voté une motion de blâme « pour des propos inacceptables à l'égard des communautés ethniques et en particulier de la communauté juive ».

M. Michaud s'est toujours défendu d'avoir prononcé le moindre mot à connotation raciste ou xénophobe. La semaine dernière, il a écrit aux élus à l'Assemblée nationale pour leur dire qu'ils seront saisis d'une pétition « pour le redressement de griefs » provoqués par la motion. Il les a mis au défi de citer « les propos inacceptables » et laissé entendre qu'ils ont voté sans connaître ce qui lui était reproché.

Dans une missive datée du 14 mars, la députée de Rosemont indique à Yves Michaud « que je croyais que nous pourrions cesser de brasser cette « affaire » bien triste. Il me semble que la démission du premier ministre du Québec (Lucien Bouchard) est suffisante pour réparer le tort qui a pu être fait à votre réputation. »

M<sup>me</sup> Dionne-Marsolais précise à M. Michaud que « j'avais pris connaissance d'une partie de vos propos (avant de voter la résolution de blâme). C'est la légèreté avec laquelle vous avez parlé de la question de l'holocauste qui pouvait paraître troublante pour un candidat déclaré à l'élection complémentaire dans Mercier ».

Joint hier, Yves Michaud a indiqué qu'il s'agit de la seule réponse qu'il ait obtenue de la part des élus. « Au moins, elle a le mérite de la politesse », a-t-il laissé tomber. La réponse, elle, lui apparaît irrecevable. « Je suis abasourdi par votre affirmation voulant que la démission d'un ancien premier ministre constitue une réparation des torts qui m'ont été causés », dit-il dans une réplique qu'il a expédiée, hier.

En entrevue, M. Michaud a rappelé qu'en démissionnant, M. Bouchard avait souligné que la controverse ne constituait pas la raison de son départ. Il a insisté sur le fait que quatre mois après le vote de blâme, personne n'est en mesure de lui citer précisément quels sont les propos jugés « inacceptables ».

La lettre de la députée à M. Michaud commence sur un ton familier — « Bonjour Yves ». M. Michaud a mentionné qu'il était Délégué général du Québec à Paris au moment où M<sup>me</sup> Dionne-Marsolais occupait des fonctions semblables à New-York. « Nous avons toujours eu des rapports cordiaux, marqués au coin d'une certaine amitié. »

Yves Michaud a mentionné qu'il continuera de réclamer justice. Il s'apprete à entreprendre une poursuite pour libelle contre Radio-Canada et un de ses invités qui a affirmé que M. Michaud a proféré des « propos antisémites ».



L'ex-premier ministre Camille Thériault était réconforté par sa fille Sophie.

## Les dures leçons de la politique

Camille Thériault tire sa révérence au Nouveau-Brunswick

FREDERICTON (PC) — Le leader libéral du Nouveau-Brunswick, Camille Thériault, qui fut brièvement premier ministre de la province, met fin à une carrière politique qui aura connu plus de défaites que de victoires.

M. Thériault, qui est âgé de 46 ans, a annoncé mardi en conférence de presse qu'il démissionnait, après trois ans à la tête du Parti libéral.

Il a occupé le siège de premier ministre de la province de mai 1998 à juin 1999, date à laquelle les libéraux ont subi une retentissante défaite, ne conservant que 10 sièges à l'Assemblée législative, contre 44 pour les conservateurs et un pour les néo-démocrates. Depuis leur défaite aux der-

nières élections partielles, les libéraux ne détiennent plus que huit sièges.

M. Thériault a expliqué qu'il partait parce que c'était la bonne chose à faire pour lui-même, pour sa famille et pour le parti. Si on veut que notre parti puisse se renouveler, il faut renouveler son leadership, a-t-il dit.

Les rumeurs quant à son avenir politique poursuivaient M. Thériault depuis l'élection de 1999, qui avait mis un terme à douze ans de gouvernement libéral et porté Bernard Lord et ses conservateurs au pouvoir. Ces rumeurs s'étaient intensifiées quand, le mois dernier, les libéraux avaient perdu deux élections complémentaires au

profit des conservateurs, dont un siège acadien, libéral depuis des années.

M. Thériault siégeait à l'Assemblée législative depuis 1987. Il avait alors été du raz-de-marée qui avait donné tous les sièges aux libéraux lors des élections provinciales, cette année-là.

Il fut un ministre important dans le gouvernement de Frank McKenna.

Mais il n'avait pas le charisme personnel de ce dernier. Une fois devenu leader libéral et premier ministre, il dut endurer de constantes comparaisons avec son prédécesseur, plus populaire.

Il a généralement été fort apprécié pendant son passage comme leader de l'Opposition.

## Le CPQ veut sortir la philo et l'éducation physique des cégeps

Le patronat veut des bras au plus vite

MICHELE LAFERRIÈRE

M.Laferriere@lesoleil.com

QUÉBEC — Le président du Conseil du patronat estime que les étudiants du secteur technique devraient suivre leurs cours de philosophie et d'éducation physique « ailleurs » qu'au cégep, de façon à obtenir leurs diplômes et à pouvoir travailler plus rapidement.

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée est criante, notamment en chimie, en biologie, en multimédia, en biotechnologie et dans le domaine du plastique. Les entreprises se font reprocher par la Fédération des cégeps de voler ses élèves avant qu'ils aient terminé leurs études. Les deux parties analysent actuellement un projet de charte pour remédier à cette situation.

Pour Gilles Taillon, président du Conseil du patronat (CPQ), « la production de diplômés n'est pas efficace. Il faudra que les cégeps fassent mieux pour augmenter la diplomation au ni-

veau technique ». Il suggère donc que la formation générale des étudiants au secteur technique se fasse au secondaire. Va pour « des cours d'appoint en français et en langue seconde » qui pourraient être dispensés au cégep. « Mais l'édu et la philo doivent se faire ailleurs », soutient-il.

Depuis un an et demi, les chefs d'entreprise lui martèlent que la pénurie de main-d'œuvre est devenue leur « bête noire ». Ils sont donc tentés de recruter des jeunes qui, sans avoir décroché leur DEC, ont tout de même complété leur formation technique. Tant pis pour la philo et les français 103, en autant que l'économie roule. « Ça prend cinq ans pour diplômer 50 % de ceux qui font une technique, déplore Gilles Taillon. En attendant, les entreprises font quoi ? »

Gaëtan Boucher, président de la Fédération des cégeps, a été « étonné » de ces commentaires, lui qui, la veille, avait fait le point avec Gilles Taillon

sur leur projet de charte. M. Boucher entend un autre son de cloche des employeurs. « Ils réclament des diplômés fonctionnellement bilingues, résumet-il. Capables d'écrire dans une langue correcte, en faisant preuve d'un jugement et d'un esprit de synthèse que la philo peut leur donner. »

Il est clair, pour lui, que le taux de diplomation doit augmenter. Et il a, pour y arriver, plusieurs pistes à proposer : d'abord, envoyer plus de gars et plus de filles en formation technique et tout faire pour les garder jusqu'à la fin de leur DEC. Ensuite, « développer la formation courte », c'est-à-dire les attestations d'études collégiales (AEC), qui s'obtiennent en la moitié moins de temps qu'un diplôme d'études collégiales (DEC) puisqu'elles offrent uniquement le bloc de spécialisation. Gaëtan Boucher donne l'exemple d'un diplômé en techniques d'intervention en loisirs qui aurait de la difficulté à se trouver un job. Selon un « programme

de reconversion » auquel Emploi Québec serait associé, cette personne pourrait suivre une formation courte d'une quinzaine de mois, en multimédia par exemple. Emploi garanti !

M. Boucher soutient enfin qu'il faut « renforcer nos mécanismes de connaissance du marché du travail » pour mieux prévoir l'évolution des emplois sur un horizon de plusieurs années. Emploi Québec consulte les employeurs, puis s'en va voir le ministère de l'Éducation avec leurs prévisions. « La collaboration est bonne depuis 18 mois, a-t-il observé. Mais il faut la renforcer. »

Selon lui, la Fédération des cégeps réussira à s'entendre sous peu avec le CPQ, la Chambre de commerce du Québec et l'Association des manufacturiers canadiens pour la signature d'une charte incitant l'une à augmenter le taux de diplomation, et les autres à laisser les jeunes finir leurs études.

## Une fête nationale plus sobre

Retour à la normale ou au budget... d'avant l'an 2000

MICHEL CORBEIL

M.Corbail@lesoleil.com

QUÉBEC — Ce n'est pas tous les jours l'an 2000, diront les esprits caustiques. Québec a coupé de moitié la subvention aux organisateurs de la fête nationale du Québec, version 2001.

Cette décision paraît dans la récente édition de la Gazette officielle. Elle a été prise lors d'une des dernières séances du conseil des ministres présidé par Lucien Bouchard, le 21 février.

Le Mouvement national des Québécois se voit octroyer un budget de 1 765 000 \$ pour les célébrations entourant la fête du 24 juin. L'an passé, les organisateurs avaient eu droit à 3,4 millions \$.

Il faut parler de retour à la normale plus que de coupures de budget, a fait valoir le porte-parole du ministre Gilles Baril, responsable du dossier lorsque le décret a été voté. « L'an passé, c'était un budget pour souligner l'an 2000 », a expliqué l'attaché de presse Martin Saint-Louis.

En fait, les organisateurs ont droit à peu près au même montant global en 2001 qu'en 1999. M. Saint-Louis a mentionné que l'an dernier, l'argent a permis de contribuer à plus de 800 manifestations locales.

Par ailleurs, les ministres ont aussi donné leur approbation, le 21 février, au versement de 379 000 \$ pour l'organisation du grand défilé de la fête nationale et de la manifestation d'impact national à Montréal.

De ce côté, il n'y a aucun changement. Les promoteurs de ces événements disposent de ce même budget depuis plusieurs années.

## Syndicalisation en hausse au Québec

MONTRÉAL (PC) — Pour la première fois depuis dix ans, le taux de présence syndicale a changé de cap et monté l'an dernier, au Québec. Après des reculs consécutifs de 45 à 39,5% en 1999, le taux de syndicalisation québécois a grimpé d'un cran, à 39,9% en 2000.

Le Québec prend ainsi le premier rang des provinces, devant Terre-Neuve où le taux vient de baisser à 39,1%, selon Statistique Canada.

C'est la FTQ, à elle seule, qui a provoqué ce rebondissement. Toutes les autres centrales syndi-

cales ont accusé des baisses. Par contre, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) s'inquiète de l'énorme écart entre les taux américains et québécois. Aux États-Unis, le taux se limite à 15%, comparativement à 28,2% en Ontario, à 32,2% au Canada et à 40% au Québec.

Le président, Gilles Taillon, affirme que le CPQ n'est pas contre la syndicalisation, mais à son avis, le Québec ne doit pas permettre la syndicalisation des travailleurs autonomes et, surtout, ne pas changer les règles de la nouvelle économie.

**C'est la FTQ qui a provoqué ce bond à elle seule**

## FRANCIATION DES MILIEUX DE TRAVAIL

# Des organismes à remplacer

La CSD réclame la réorganisation de l'Office, du Conseil et de la Commission de protection de la langue française

JEAN MARTEL  
JMartel@lesoleil.com

QUÉBEC — Bien que la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) ait reçu de l'Office de la langue française un prix pour la qualité de son travail en matière de rédaction de conventions collectives, elle demande l'abolition de l'Office et la création d'un organisme qui remplacerait non seulement l'Office, mais aussi le Conseil de la langue française, la Commission de protection de la langue française et la Commission de toponymie du Québec.

M. Serge Tremblay, trésorier et responsable du dossier de la langue française à la CSD, n'y va pas avec le dos de la cuillère. « Le programme de l'Office de franciser les milieux de travail axé sur la certification des entreprises a atteint ses limites, a-t-il dit hier en conférence de presse. L'Office a échoué dans sa tâche de faire avancer la francisation des entreprises ».

Comment expliquer cet échec? Tableaux à l'appui, M. Tremblay a montré que, même si les dépenses de l'Office ont augmenté, ses ressources humaines ont diminué de 50%. « L'Office a tellement aseptisé la démarche qu'elle a eu des effets réducteurs. La francisation des entreprises a cessé d'être un projet de société pour devenir une simple obligation juridique », a-t-il ajouté.

Selon le trésorier de la CSD, le président du nouvel organisme devrait être nommé non par le gouvernement, mais par l'Assemblée nationale. Nommé par tous les députés, le président aurait une plus grande crédibilité. La durée de son mandat devrait être indéterminée.

Ces aspects sont abordés dans le mémoire que la CSD a présenté, en fin de semaine, à la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec.

### FRANÇAIS ET CONVENTIONS

M. Tremblay a profité de la conférence de presse pour signaler la présence dans les conventions collectives d'erreurs de vocabulaire, de fautes de syntaxe et d'anglicismes. Il a présenté le guide d'initiation intitulé *Rédaction d'une convention collective*, réalisé par la CSD pour corriger et améliorer la langue des conventions collectives.

M. Tremblay rejette du revers de la main les réticences des avocats à changer les termes fautifs des conventions pour les remplacer par les mots justes. « C'est de la paresse intellectuelle, a-t-il dit. Une clause de sauvegarde ajoutée aux conventions fait sauter cette objection ».

D'ailleurs, la CSD propose pour les milliers de négociateurs une formation universitaire adaptée en matière de rédaction de conventions et conduisant au certificat.

Il a annoncé que le gouvernement du Québec s'associerait à la rédaction d'un dictionnaire des relations de travail. Parmi les personnes qui travailleraient à la réalisation de ce projet, il y aurait le juge Robert Auclair, président de l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française, Fernand Morin, professeur à l'Université Laval, Pierre Martel, ex-président du Conseil de la langue française, et M. Tremblay lui-même.

### BILINGUISME

Alors que l'objectif devrait être la francisation des milieux de travail, a dit le trésorier de la CSD, on constate dans certaines entreprises une tendance à bilinguifier des postes de travail. Pour illustrer ses propos, il a cité le cas du Château Frontenac.

M. Pierre Breton, président du Syndicat démocratique des salariés du Château Frontenac, qui participait à la conférence de presse, a exhibé des feuilles décrivant des postes de travail. Pourquoi, a-t-il dit, un peintre ou un plâtrier devraient-ils se débrouiller

en anglais, comme l'exigent les conditions d'emplois? Pourquoi un frigoriste doit-il être bilingue? Et un électricien? Pourquoi un mécanicien de machine fixe doit-il avoir une connaissance de base de l'anglais? Pourquoi la marqueuse au nettoyage à sec doit-elle être bilingue?

M. Breton reconnaît que certains postes exigent une bonne connaissance de l'anglais. Mais l'exigence d'être relativement bilingue pour occuper d'autres postes est exagérée. Il y a une tendance à la bilinguisation des postes, alors que l'objectif est de franciser les milieux de travail.

M. Breton signale la contradiction dans laquelle se trouve le Château: les touristes viennent à Québec parce que la ville est francophone. Ils s'attendent donc à ce qu'on leur réponde d'abord en français.

**Un projet de société devenu une obligation juridique**

Projet de maison neuve ?

Optez pour NOVOCLIMAT<sup>MC</sup> !



Un concept habitation à votre portée

Novoclimat<sup>MC</sup> : la maison confortable, saine et économique sur le plan du chauffage.

- Des constructeurs formés et accrédités Novoclimat<sup>MC</sup>
- L'inspection Novoclimat<sup>MC</sup> gratuite
- La certification gouvernementale

Pour plus de renseignements :

- Agence de l'efficacité énergétique  
Tél. : 1 877 727-6655  
Site Web : www.aee.gouv.qc.ca
- Forums énergie  
Site Web : www.forum-energie.com

Renseignez-vous sur le prêt hypothécaire Novoclimat<sup>MC</sup>



novoclimat<sup>MC</sup>  
Maison à rendement énergétique supérieur

Novoclimat est une initiative de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec, en collaboration avec la Chambre de commerce du Québec, les Forums énergie et l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec. [1]



Québec  
Agence de l'efficacité  
énergétique



APCHA  
ASSOCIATION PROVINCIALE  
DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS  
DU QUÉBEC



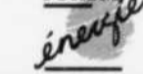
Desjardins



Hydro  
Québec



CHAMBRE DE COMMERCE  
DU QUÉBEC



FORUM  
Énergie



Québec

# L'aventure sans vous serrer la ceinture.

Montana 2001

258\$/mois\*

Transport et préparation inclus

2,9% à la location\*\*\*

Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	368 \$
1 815 \$	328 \$
4 991 \$	258 \$

- Fourgonnette qui offre la meilleure économie d'essence de sa catégorie
- Moteur V6 3,4 L de 185 HP • Climatiseur • Freins ABS aux 4 roues • Rétroviseurs chauffants, portes et vitres à commandes électriques • Deux portes latérales coulissantes • Vitres teintées foncé • Lecteur de disques compacts

Pour 38 \$/mois de plus, obtenez la Montana Sport équipée des caractéristiques suivantes : • Suspension sport avec correcteur d'assiette automatique et gonfleur d'accessoires • Traction asservie • Pneus toutes saisons à obturation automatique • Téléverrouillage des portes • Régulateur de vitesse • Porte-bagages sur le toit • Roues en aluminium coulé

Montana 2001

Sécurité 5 étoiles\*

★★★★★



26 798 \$ 1,9% à l'achat\*\*

Aztek 2001

Sécurité 5 étoiles\*

★★★★★



26 898 \$ 1,9% à l'achat\*\*

Aztek 2001

298\$/mois\*

Transport et préparation inclus

2,9% à la location\*\*\*

Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	376 \$
1 271 \$	348 \$
3 540 \$	298 \$

- Moteur 3400 V6 ISC de 185 HP • Boîte automatique 4 vitesses • Freins ABS aux 4 roues • Climatiseur • Lecteur de disques compacts • Vitres, portes et rétroviseurs à commandes électriques • Régulateur de vitesse

INCLUANT GROUPE CAMPING GRATUIT

PONTIAC  
LA PASSION DE CONDUIRE



PONTIAC  
BUICK  
GMC



L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2001 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. \* Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableaux de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 475 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 \$ du km après 80 000 km. \*\* Taux de financement de 1,9% à l'achat disponible jusqu'à 48 mois pour Aztek et jusqu'à 60 mois pour Montana. \*\*\* Taux de financement de 2,9% à la location disponible jusqu'à 48 mois. \* À l'achat, préparation incluse. Transport (Montana: 940 \$, Aztek: 850 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemples de financement de 25 000 \$ à 1,9% : 1148 versements de 341,29 \$, coût total de 38 192 \$, 2) 60 versements de 437,10 \$, coût en intérêts de 1 226,00 \$, coût total de 26 226,00 \$. Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. \*\* Marque déposée de General Motors Corporation, Banque TD, usager agréé. \* Sécurité 5 étoiles pour le conducteur lors de tests d'impact latéraux. Tests effectués par le National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É-U. Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.

# Eggleton affirme qu'aucune compression dans l'armée n'a encore été décidée

■ OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense du Canada, Art Eggleton, a affirmé hier que le gouvernement n'avait pas pris la décision de restreindre le nombre de soldats dans l'armée. « Je n'ai pas de plan prévoyant la réduction des troupes », a-t-il déclaré.

Ces précisions surviennent à la suite de commentaires du chef d'état-major de l'armée de terre, le lieutenant-général Mike Jeffery, qui a pris la tête de l'armée à l'automne dernier.

Lors d'un récent entretien avec la Presse canadienne, M. Jeffery a fait savoir qu'il ne serait pas en mesure de maintenir le statu quo avec le budget dont il dispose, parce que « l'institution requiert plus de dollars pour fonctionner que ce qui est disponible à l'heure actuelle ».

Le ministre Eggleton a de son côté indiqué que toutes sortes de mesures étaient envisagées pour aider l'armée à joindre les deux bouts.

« Le processus est en cours. Le gouvernement a déjà ajouté 3 milliards \$ au budget du ministère de la Défense, ces dernières années. Il n'y a aucune décision prévoyant la réduction des troupes », a-t-il résumé.

Le budget de la Défense avoisine les 11,5 milliards \$ et M. Eggleton a récemment annoncé l'octroi de 624 millions \$ additionnels. Or, les observateurs estiment qu'il manque encore quelque 600 millions \$ au budget annuel des Forces armées canadiennes.

Le lieutenant-général Jeffery avait laissé entendre qu'il pouvait effectuer des restructurations pour économiser de l'argent et tenter d'en épargner davantage en administrant mieux les fonds disponibles, mais qu'au bout du compte, il allait vraisemblablement devoir « payer les

factures en comprimant le personnel ».

Aux Communes, M. Eggleton a dit qu'il voulait s'assurer que les ressources militaires existantes étaient utilisées avec autant d'efficacité et d'efficience que possible. « Nous sommes déterminés à faire en sorte que nos troupes obtiennent les ressources dont elles ont besoin », a-t-il martelé.

M. Jeffery avait mentionné que les compressions d'effectif pourraient impliquer l'abolition pure et simple d'une brigade entière, ce qui veut dire quelques milliers de soldats.



Le ministre de la Défense, Art Eggleton.

## Trois casques bleus canadiens blessés lors d'une explosion

■ ADDIS ABEBA — Trois casques bleus canadiens de la mission des Nations unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) ont été blessés lundi par l'explosion accidentelle d'une munition, près de la ville érythréenne de Senafe (centre-sud de l'Érythrée), selon la MINUEE. « Les trois soldats ont été blessés par l'explosion — ou par des éclats — d'un obus de 25 mm qui a été accidentellement déchargé à l'intérieur d'une tourelle d'un véhicule blindé léger de transport de troupes », précise un communiqué de la mission de maintien de la paix. L'un des blessés a été soigné sur place et les deux autres transportés vers un autre camp de la MINUEE. Leur état de santé est « très stable » et leurs blessures « ne mettent pas leur vie en danger », a précisé la MINUEE. Cet « accident de munition » est survenu au camp Dunn, qui abrite un bataillon canadien et néerlandais de la MINUEE. Les deux soldats les plus touchés ont été transportés vers Camp Groesbeek, dans la ville érythréenne de Dekemhare (centre), où ils ont reçu des « soins supplémentaires ». Ils doivent ensuite être rapatriés au Canada pour des « soins complets ». (AFP)

## C'est le printemps chez MARLIN

### Cavalier 200 i



Financement à 9,9% / 60 mois

Moteur 2,2 litres	Comptant	Mensualité*
Aileron	0	247\$
Lecteur CD	1789\$	208\$
Télédéverrouillage	2714\$	188\$
- Et beaucoup plus	*Location 48 mois ou 80 000 km, transport inclus, taxes en sus.	

**MARLIN**  
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.  
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec)  
**688-1212**  
Service ouvert le soir

## Entreposage

## Fourrure



PARTICIPEZ À  
*La Grande Tournée  
Gastronomique*  
EN ENTREPOSANT  
VOTRE FOURRURE  
OU EN MAGASINANT  
CHEZ LALIBERTÉ

### GAGNEZ 8 REPAS POUR DEUX PERSONNES

(valeur de 800 \$)  
Un rendez-vous avec huit des meilleures tables de la région de Québec.

- Le Bistango
- Le Café de la Paix
- La Closerie
- Le Continental
- La Fenouillère
- Le Louis-Hébert
- Le Saint-Amour
- La Tanière

Remplissez ce coupon, déposez-le chez LALIBERTÉ et courez la chance de gagner une des 4 tournées gastronomiques pour 2 personnes.

JE DESIRE PARTICIPER À  
*La Grande Tournée Gastronomique*

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Tél. Bur.: \_\_\_\_\_ Rés.: \_\_\_\_\_

Règlements disponibles en magasin.

395, rue Saint-Joseph Est,  
Québec 418-525-4841

**laliberté**

depuis 1867

STATIONNEMENT GRATUIT AVEC ACHAT

• Place Carlier • Place Jacques Carlie • Place Jean-Lesage • Hôtel Ramada

# ATLAS

## LE CHOIX NATUREL

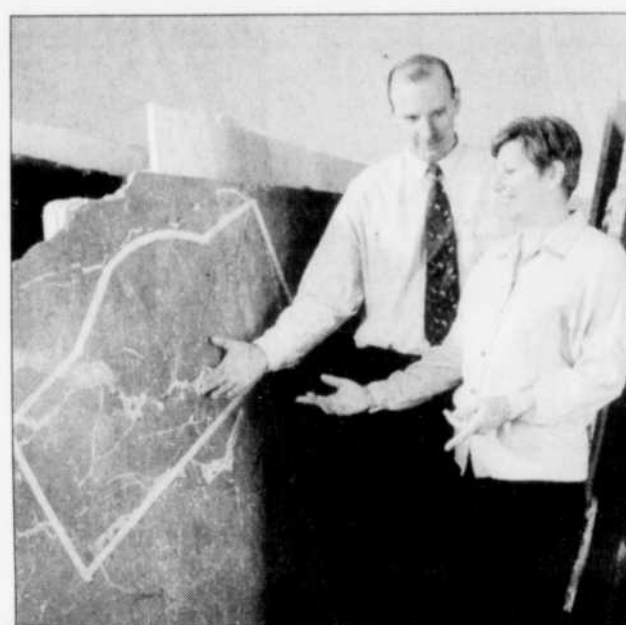
- TOILETTES GRANIT
- BAINS MARBRE
- DOUCHES ARDOISE
- PLANCHERS CHAUFFANTS CÉRAMIQUE



Directement de la seule usine de pierre à Québec

- POUR: CUISINE Dessus de comptoir
- SALLE DE BAINS Dessus de vanité
- FOYER Revêtement

- KINDRED
- BLANCO
- KOHLER
- Schlüter Systems
- hansgrohe
- flextherm
- FILA
- MAAX
- KWC FAUCETS
- VANICO
- FRANKE
- SHOWERLUX
- MARONIX



« Je mérite de voir ce que j'aime!  
La pierre naturelle étant veinée, je dois choisir et voir ce qui me plaît. »

- PORGER
- Alcove
- MAPEI
- Ciot
- GROHE
- AquaBrass
- GEBERIT
- American Standard
- Jacuzzi
- NEPTUNE
- manhattan

### Céramique à plancher

12 x 12 et 13 x 13 à partir de **149\$** / pi ca

### Tuile d'ardoise

12x12 et 16x16 gris ou vert à partir de **495\$** / pi ca

### Tuile de granit veiné

12x12, noir, brun, cristal doré, blanc « picoté », rose Tadoussac, gris rosé à partir de **795\$** / pi ca

### Tuile de marbre

12x12 vert foncé, blanc gris, beige à partir de **695\$** / pi ca

### Tuile de limestone

16x16 à partir de **595\$** / pi ca



1385, de la Pointe-aux-Lièvres  
Québec  
Tél.: 648-1755  
Télé.: 648-0997  
www.marble-atlas.com  
www.atlas.quebecplus.ca



RADIOLOGIE

# Le tiers-monde québécois

Patients envoyés aux É.-U. pour un diagnostic

MONTRÉAL (PC) — Des patients québécois pourraient bientôt être expédiés aux États-Unis pour y subir des tests en radiologie afin d'établir des diagnostics, ce que certains appareils médicaux disponibles au pays ne permettent plus de faire avec exactitude. Selon l'Association canadienne des radiologistes, actuellement, on envoie des patients aux États-Unis pour des traitements en radio-oncologie. Dans peu de temps, ce sera la même chose pour le diagnostic, selon le vice-président exécutif, Normand Laberge.

APPAREILS DÉSUETS

Certains patients ont déjà fait les frais d'appareils désuets. À Vancouver, par exemple, des radiologistes ont diagnostiqué un cancer des ganglions

chez une patiente. Ils ont toutefois conseillé à la dame, à qui on avait prescrit des traitements, d'être testée à nouveau par un appareil de haute technologie sophistiqué du secteur privé. Or, l'appareil a prouvé qu'il n'y avait jamais eu de cancer.

Le président de l'Association des radiologistes du Québec, Gaétan Barrette, soutient que certains appareils ne fonctionnent plus avec efficacité dans le cas de personnes qui ont un surplus de poids.

Déjà, en août 1999, l'Association canadienne des radiologistes soutenait que le Canada faisait figure de pays du tiers-monde sur le plan de l'équipement. L'association a estimé les investissements nécessaires à environ 3 milliards \$.



Lancement du manifeste d'OQP 2001, hier, à Québec. Dans l'ordre habituel, M<sup>me</sup> Louise Doucet, du Syndicat des chargés de cours de l'Université Laval, M. Stéphane Paquet, porte-parole de la Coalition, et Patrice Breton, de l'organisme de solidarité internationale Spirale.

SOMMET DES AMÉRIQUES

# Un manifeste percutant contre la ZLEA

Une trentaine d'organismes regroupés au sein d'OQP 2001 somment les gouvernements de se retirer des négociations

JEAN-SIMON GAGNÉ  
JSGagne@lesoleil.com

■ QUÉBEC — La coalition Opération Québec 2001 a lancé, hier, un « manifeste contre le Sommet des Amériques et la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) ». Inutile de dire que les signataires n'ont aucune chance d'être invités à déjeuner par le ministre fédéral du Commerce international, Pierre Pettigrew.

En deux pages, une trentaine d'organismes regroupés au sein de l'Opération Québec 2001 (OQP 2001) ont résumé de manière percutante leur opposition au libre-échange panaméricain. Un véritable tour de force que l'on aurait pu intituler « l'antimondialisation expliquée aux nuls », ou encore « l'aide-mémoire du militant antimondialisation ». Ne boudons pas notre plaisir. Le texte, qui emprunte des accents à Émile Zola, se termine par un appel à la solidarité rappelant le célèbre manifeste de Karl Marx: « Place aux peuples! Mondialisons notre solidarité! » En tout cas, personne n'accusera OQP 2001 de manquer de lettres!

Dès le départ, le manifeste réclame le défaitisme. « (...) La mondialisation des marchés n'est pas un phénomène naturel désincarné auquel les peuples et les États doivent se soumettre avec fatalisme », peut-on lire dans la première phrase. Les membres d'OQP 2001 « somment » les gouvernements de se retirer immédiatement des discussions sur le libre-échange des Amériques. Mieux, ils exigent que l'on dresse un bilan du libre-échange au cours des dix dernières années avant d'aller plus loin.

Hier, au moment de lancer le manifeste, quelques militants ont tenu à illustrer leurs propos. Patrice Breton, qui représentait un organisme d'entraide avec le Nicaragua, a résumé la situation économique du pays d'Amérique centrale. « Au Nicaragua, depuis l'instauration du libéralisme, il y a 10 ans, la dette extérieure a grimpé jusqu'à sept milliards de dollars », a-t-il soutenu. Le pays doit composer avec un taux de chômage de 70%. Le salaire pour une jour-

née de travail dans un champ de canne à sucre atteint un dollar américain. Dix-sept mille enfants sont abandonnés dans la rue. » Selon M. Breton, ces statistiques effarantes ne sont pas dues au hasard. Pour lui, comme pour les autres membres de la coalition, elles prouvent « que le capitalisme ne conduit qu'à la mondialisation de la pauvreté ».

« TRAHISON ENVERS LES CITOYENS »

Le manifeste d'OQP 2001 (www.oqp.2001.org) n'a pas peur des mots. Les gouvernements impliqués dans les négociations actuelles sur le libre-échange sont accusés de « pratiques antidémocratiques » de « trahison envers les citoyens », « d'entraves à l'égalité des sexes » et « d'attentat contre l'environnement ». La coalition condamne en bloc le secret qui entoure les négociations, le détournement des richesses des peuples par les multinationales, la concurrence malsaine entre les travailleurs et le laisser-faire en matière environnementale. « En conséquence, peut-on lire à la fin du manifeste, nous jugeons les accusés [les gouvernements] incapables à conduire des négociations engageant les peuples des Amériques sur la voie d'un accord créant la zone de libre-échange des Amériques ».

Accusés de vouloir se servir des systèmes de santé et d'éducation comme monnaie d'échange, le ministre fédéral du Commerce international a voulu clarifier les positions canadiennes, quelques heures plus tard. Le porte-parole du ministère, Sébastien Thériault, a notamment tenté d'expliquer pourquoi les textes servant aux négociations ne sont toujours pas rendus publics. « Nous cherchons d'abord à obtenir un consensus de tous les pays de l'hémisphère sur la publication des textes. Nous nous donnons jusqu'au début avril. Après cette date, nous aviserons. Nous ne sommes pas encore en train de négocier le cœur de l'Accord, mais d'ici là, nous assurons que le système public de santé n'est pas sur la table. Ni le système d'éducation. Quant à l'environnement, il fera l'objet d'un accord parallèle. »

Et le porte-parole a conclu en lançant une petite flèche à l'endroit d'un gouvernement du Québec qui, malgré tout ce que l'on peut entendre, « n'aurait jamais soulevé de problèmes jusqu'ici ».

D'abord dresser un bilan du libre-échange au cours des dix dernières années

Pédalez, souriez, pédalez, admirez, pédalez, dormez, pédalez, mangez, pédalez, découvrez, pédalez, riez, pédalez, rencontrez, pédalez, relaxez, (nous nous occupons du reste).

Le Grand Tour dans Charlevoix et au Saguenay-Lac-Saint-Jean 599 \$\*

Du 4 au 11 août • Forfait incluant les repas, le transport des bagages, l'hébergement en camping, l'encadrement professionnel sur route. Taxes incluses.

Concours Grand Tour

Inscrivez-vous au Grand Tour et courez la chance de gagner un voyage pour deux à Cuba avec Les Voyages du Tour de l'île, d'une valeur de 3 200 \$\*, offert par PR Canada, Groupe Pernod Ricard.

\* Le tirage aura lieu le vendredi 3 août 2001 à 17h30. Règlements disponibles à la Maison des cyclistes 1251 rue Rachel Est, Montréal (Québec) H2J 2J9. Afin de se mériter son prix, le gagnant devra répondre correctement à une question faisant appel à ses connaissances générales.

La Petite Aventure dans le Suroît 205 \$\*

Du 30 juin au 2 juillet • Forfait incluant les repas, le transport des bagages, l'hébergement en camping, l'encadrement professionnel sur route. Prix pour enfant et forfait familial disponibles. Taxes incluses.

Sept jours d'évasion en Amérique à partir de 665 \$\*

Bas-Saint-Laurent • Bas-Saint-Laurent et Gaspésie • Mille-Îles Niagara • Saguenay-Lac-Saint-Jean • Virginie

\* Forfait incluant l'hôtel, 9 repas, le transport des bagages, l'encadrement professionnel sur route.

Quinze jours de découvertes en Europe à partir de 2 550 \$\*

Alsace • Autriche • Belgique et Pays-Bas • Corse • Périgord

\* Forfait incluant l'avion, l'hôtel, le transport en autobus entre l'aéroport et l'hôtel, 20 repas, le transport des bagages, l'encadrement professionnel sur route.

Info Tour Bell  
514 521-TOUR  
1 888 899-1111  
www.velo.qc.ca

LE SOLEIL

PR Canada  
Groupe Pernod Ricard

Les voyages du Tour de l'île  
Les spécialistes du voyage à vélo

# chef de file



ford focus 2001 SE berline

Transmission manuelle 5 vitesses

Moteur 2 L SPI 4 cyl.

Antidémarrage SecuriLock™

Climatiseur

Verrouillage électrique des portes

Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser

Banquette arrière divisée 60/40

16 995 \$\*  
ou 229 \$\*\* /mois

Location 36 mois  
Avec mise de fonds de 1 995 \$  
TRANSPORT INCLUS

Choisissez le paiement sur 36 mois qui vous convient le mieux

Mise de fonds ou échange équivalent	Mensualité
1 995 \$	229 \$/mois
995 \$	259 \$/mois
0 \$	289 \$/mois

exigez recevez

VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC



www.ford.ca

\*Transport (130 \$) et taxes applicables en sus. \*\*Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Mise de fonds et première mensualité exigées. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 60 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Sous réserve de l'approbation du crédit. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

## Les secrétaires d'État en voiture

TORONTO (PC) — Depuis huit ans, les secrétaires d'État devaient se déplacer en taxi ou dans leur propre voiture, ou encore demander une place à bord de la limousine d'un ministre. Désormais, ils auront leur propre limousine, avec chauffeur privé, rapportait hier le *National Post*.

Le gouvernement fédéral vient de renverser une pratique établie de longue date, en vertu de laquelle les neuf secrétaires d'État, qui aident les ministres dans leurs tâches, n'ont pas droit à la limousine avec chauffeur.

### Changement motivé par une plus grande charge de travail

Ce changement est motivé par le fardeau de travail accru de ces ministres de second rang (juniors), a expliqué Edison Stewart, un représentant du Conseil du trésor, au *Post* à Ottawa, lundi. Le gouvernement se sert d'eux davantage depuis que les libéraux ont été réélus avec une majorité accrue, en novembre, a-t-il ajouté.

M. Stewart n'a pas donné de précisions sur les responsabilités additionnelles des secrétaires d'État.

Sceptique, John Williams, un député de l'Alliance et le président du Comité des comptes publics des Communes, estime que les secrétaires d'État n'ont pas besoin d'un chauffeur personnel et d'une limousine.

«Montrez-moi en quoi leurs responsabilités se sont accrues, a-t-il déclaré. Je ne dis pas qu'ils n'ont rien fait ces dernières années, mais les membres du Parlement travaillent dur et ils n'ont pas besoin de voitures, alors pourquoi les secrétaires d'État auraient-ils besoin de limousines — seulement pour arriver à temps à la période des questions?»

### MISE AU POINT

Veuillez noter les corrections suivantes dans le cahier publicitaire Sears **Reclame pour le foyer** de 32 pages en vigueur du lundi 19 mars au dimanche 1er avril 2001 (V034V201).  
**À la page 5**, le prix du tapis 6X8 pi est incorrect. Il aurait dû se lire: **Rég. Sears 349,99\$ Solde 259,99\$**

Dans le cahier publicitaire du magasin de meubles et d'électroménagers Sears de 16 pages en vigueur du lundi 19 mars au dimanche 1er avril 2001 (V034FA101).  
**À la page 5**, Canapé en cuir «Monza» et canapé en cuir «Santiago». Les photos ont été inversées.

Dans le cahier publicitaire **Soldes de quincaillerie** en vigueur du lundi 19 mars au dimanche 8 avril 2001 (V034V101).  
**À la page 2**, Perceuse Craftsman 4,5 A, 1/2 po, n'est pas exactement telle qu'illustrée.  
**À la page 5**, Scie à ruban Craftsman 1 po à 3 volants et éclairage (no 28453). L'éclairage n'est pas inclus avec ce modèle.  
**À la page 5**, Ponceuse Craftsman à disque 6 po et ruban 4X36 po (no 28329) ne sera pas disponible avant le 20 avril 2001.

Dans le cahier publicitaire **Vive le printemps** de 36 pages en vigueur du lundi 12 mars au dimanche 18 mars 2001 (C033F501).  
**À la page 39**, Four à micro-ondes à convection Kenmore 1,4 pi à hotte intégrée. Ce modèle n'est pas à convection.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

**SEARS**

# SALAMI AU SOMMET DE QUÉBEC Pas de manifs sans «conditions gagnantes»

RAYMOND GIROUX  
RGIroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — En l'absence de «conditions gagnantes», l'Opération salAMI n'organise pour le moment aucune manifestation de désobéissance civile dans le cadre du Sommet de Québec.

Le mouvement antimondialisation recherche toujours ces «conditions gagnantes», selon l'expression de son porte-parole officiel, Philippe Duhamel, et de telles conditions n'y sont pas pour le moment.

«À l'heure où on se parle, salAMI n'a pas l'intention de faire de la désobéissance civile à Québec, a confirmé M. Duhamel au SOLEIL, hier, à la suite d'un point de presse confirmant une telle action à Ottawa, le 2 avril prochain.

Selon le responsable activiste, le mouvement veut des garanties que «ce qu'on fera sera démarqué de tout acte de violence ou de casse». Quelles seraient ces garanties? «Nous n'attendons rien des policiers, nous savons comment ils fonctionnent. Pour nous la question est de savoir s'il y aura suffisamment de gens suffisamment déterminés à assurer l'espace non violent, et quel sera le sens politique de ces actions», dit M. Duhamel.

Le mouvement a compris depuis longtemps qu'il n'était pas réaliste de

bloquer la tenue du Sommet, et «on n'a pas l'intention d'en arriver là. C'est bien différent de Seattle, et au plan logistique, c'est le cauchemar», dit-il en évoquant les difficultés de transport et de logement qu'affrontent les manifestants potentiels.

«Il y aura des actions créatives qui seront annoncées par d'autres groupes et auxquelles nous serons associés, notamment des groupes de femmes», précise M. Duhamel.

### INTRUSION

Certains organisateurs reconnaissent de plus presque ouvertement que les appels à la désobéissance civile effrayent les manifestants «ordinaires», qui font mal la différence selon eux entre ce type d'activisme et les «casseurs» purs et simples. La grande marche populaire du samedi soir, à Québec, souffrirait de ce ressac.

La question de la désobéissance civile a hanté les couloirs du parlement, hier, la Table de convergence contre le

Sommet ayant annoncé une nouvelle fois la tenue d'un séminaire sur la question à l'intérieur même de la Chambre des communes, le 1<sup>er</sup> avril prochain.

Cette intrusion en territoire parlementaire découle d'une invitation du député néo-démocrate Sven Robinson et de son collègue bloquiste Stéphan Tremblay, celui qui avait quitté le parquet des Communes avec sa chaise il y a trois ans pour protester contre la mondialisation.

### PLUS DE RÉSERVE

M. Tremblay s'est montré nettement plus réservé, hier, alors que son parti avait tout juste eu le temps de lui expliquer, entre sa descente d'avion en provenance du Chili, à midi, et le début de la conférence de presse à 13 h 30, qu'il favorisait bel et bien le libre-échange et s'opposait à toute désobéissance civile.

Le député a expliqué d'entrée de jeu qu'il tenait «une position un peu différente» de celle de M. Robinson et des organisateurs de la rencontre. «Je ne suis contre rien, ils ont des perspectives et des inquiétudes et je tente de comprendre leur point de vue», a-t-il lancé en vrac avant d'ajouter qu'il aurait également ouvert les portes du parlement aux chambres de commer-

ce s'ils elles en avaient fait la demande. «Je prône davantage de dialogue», a dit le député de Lac-Saint-Jean.

M. Robinson avait d'ailleurs quel peu égratigné le Bloc québécois un peu plus tôt dans la journée, lors de la commission parlementaire chargée d'étudier le Sommet des Amériques, appréciant peu la position de ce parti telle qu'énoncée la semaine dernière.

Le député encourage ainsi la «perquisition citoyenne» des documents de la ZLEA que l'opération salAMI et d'autres organisent au ministère des Affaires étrangères le lendemain du séminaire au parlement, le 2 avril. «De fait, cette manifestation peut comporter des accrocs non violents à quelques règlements, dit-il, mais les participants acceptent pleinement les conséquences de leurs actes».

Le NPD se retrouve ainsi fin seul parmi les partis politiques à reconnaître du mérite à la désobéissance civile dans le contexte de la négociation de la ZLEA, la Zone de libre-échange des Amériques.

Même le président de Droits et démocratie, Warren Allmand, a prévenu lors de la commission parlementaire que les gouvernements avaient eux aussi pleinement le droit d'organiser des rencontres telles le Sommet.

**Pohénégamook**  
Ouvert 4 saisons  
ça s'dit pas, ça s'vit!

<p><b>1 Forfait plein air</b> 139 \$ / Pers. / occ. double + taxes <b>INCLUANT :</b> Hébergement: 2 nuits 5 repas Activités autonomes Équipements plein air (Vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.) Accès au Centre de Santé (Piscine, sauna, bain tourbillon)</p>	<p><b>2 Forfait détente</b> 199 \$ / Pers. / occ. double + taxes <b>INCLUANT :</b> Hébergement: 2 nuits 5 repas 1 forfait de 2 soins (valeur de 60 \$) Activités autonomes Équipements plein air (Vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.) Accès au Centre de Santé (Piscine, sauna, bain tourbillon)</p>	<p><b>3 Forfait famille</b> 259 \$ / adultes 2 enfants + taxes <b>INCLUANT :</b> Hébergement: 2 nuits Maisonnette avec cuisinière Lit et services fournis Activités autonomes Équipements plein air (Vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.) Accès au Centre de Santé (Piscine, sauna, bain tourbillon)</p>
<p><b>4 Forfait affaires</b> 102 \$ / Pers. / occ. simple + taxes <b>INCLUANT :</b> Hébergement: 1 nuit 3 repas Salle de réunion Matériel télé, vidéo Activités encadrées Équipements plein air (Vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.) Accès au Centre de Santé (Piscine, sauna, bain tourbillon)</p>	<p><b>5 Forfait association et groupe</b> 164 \$ / Pers. / occ. double + taxes Exclusif pour groupe de 20 personnes (minimum) <b>INCLUANT :</b> Hébergement: 2 nuits Plus: 2 déjeuners, 2 diners, 2 soupers Animation + équipement Accès au Centre de Santé (Piscine, sauna, bain tourbillon)</p>	<p><b>6 Forfait étapes sympathiques</b> 57 \$ / Pers. / occ. double + taxes Arrivée en vélo, en auto, en moto, en VTT, en motoneige ou à pied <b>INCLUANT :</b> Hébergement: 1 nuit 1 souper, 1 coucher, 1 déjeuner Activités non incluses Accès au Centre de Santé (Piscine, sauna, bain tourbillon)</p>
<p><b>7 Forfait scolaire</b> 55 \$ Primaire/Secondaire / Pers. + taxes 60 \$ Collégial/Universitaire / Pers. <b>INCLUANT :</b> Hébergement: 1 nuit 3 repas et Collation Activités encadrées Équipements plein air (Vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.) Accès au Centre de Santé (Piscine, sauna, bain tourbillon)</p>	<p><b>8 Forfait Duo 2 nuits, détente, VTT</b> 274 \$ / Pers. / occ. double + taxes Exclusif aux groupes de 6 personnes (minimum) <b>INCLUANT :</b> Hébergement: 2 nuits 5 repas 1 forfait de 2 soins (valeur de 60 \$) 1/2 journée en VTT (1 VTT / personne) Huile, essence, guide, assurance, franchise 1 000 \$ Activités autonomes Équipements plein air (Vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.) Accès au Centre de Santé (Piscine, sauna, bain tourbillon)</p>	<p><b>9 Forfait VTT</b> 143 \$ / Pers. / occ. double + taxes Exclusif aux groupes de 6 personnes (minimum) <b>INCLUANT :</b> Hébergement: 1 nuit 1 souper, 1 coucher, 1 déjeuner 1/2 journée de VTT (1 VTT / personne) Huile, essence, guide, assurance, franchise 1 000 \$ Accès au Centre de Santé (Piscine, sauna, bain tourbillon)</p>

L'ÉTÉ EST À NOS PORTES, APPELEZ-NOUS

**1-800-463-1364** www.pohenegamook.com

En vigueur: du 5 janvier 2001 au 31 mars 2001 • du 5 janvier 2001 au 31 mars 2001 (sauf râlche sociale et St-Valléri) • du 18 mai au 17 juin 2001 • du 7 sept. au 21 oct. 2001 (sauf Action de Grâce)

Pohénégamook Santé Plein Air 1723, chemin Guérette, Pohénégamook (Québec) G0L 1J0 Tél.: (418) 859-2405 / Téléc.: (418) 859-3315

**CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LA RÉVISION DE LA POLITIQUE SUR LES PÊCHES DE L'ATLANTIQUE**

**Votre opinion est importante.**

Des représentants de Pêches et Océans Canada tiendront des audiences publiques concernant la révision de la Politique sur les pêches de l'Atlantique. La révision a pour but de faciliter l'élaboration d'un cadre politique qui servira de fondement à la gestion des pêches côtières au Canada atlantique.

L'audience de Québec (Qc) aura lieu le vendredi 23 mars 2001, à 9 h, à l'Hôtel Plaza Québec.

La séance portera sur les principes et propositions formulés dans un document de travail de Pêches et Océans Canada, intitulé *La gestion des pêches sur la côte atlantique du Canada*.

Cette séance s'adresse aux intervenants de l'industrie de la pêche ainsi qu'au grand public. Pour obtenir des renseignements sur les consultations publiques à Gaspé, aux Îles-de-la-Madeleine, à Lourdes-de-Blanc-Sablou et à Sept-Îles, téléphonez au numéro sans frais :

**1-866-233-6676**  
ou consultez notre site Web  
[www.dfo-mpo.gc.ca/afpr-rppa](http://www.dfo-mpo.gc.ca/afpr-rppa)

Il n'y a pas de frais de participation.

**Canada**

# chef de famille

**ford focus 2001 SE familiale**

Transmission manuelle 5 vitesses  
Moteur 2 L SPI 4 cyl.  
Antidémarrage SecurILock<sup>MC</sup>  
Climatiseur  
Verrouillage électrique des portes  
Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser  
Banquette arrière divisée 60/40  
Essuie-lave-glace arrière  
Porte-bagages  
Cache-bagages

Choisissez le paiement sur 36 mois qui vous convient le mieux

Mise de fonds ou échange équivalent	Mensualité
1 995 \$	239 \$/mois
995 \$	269 \$/mois
0 \$	299 \$/mois

17 995 \$\*

ou 239 \$\*\* /mois

Location 36 mois  
Avec mise de fonds de 1 995 \$  
TRANSPORT INCLUS

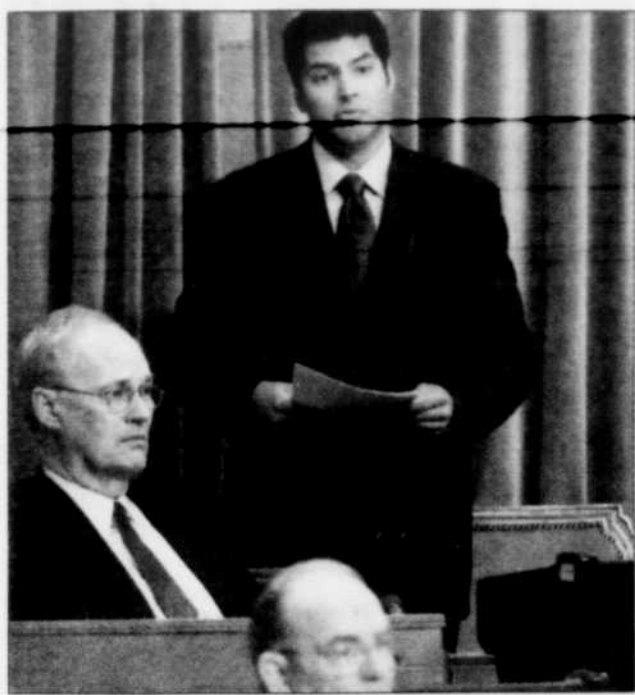
exigez recevez

**VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC**

\*Transport (730 \$) et taxes applicables en sus. \*\*Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Mise de fonds et première mensualité exigées. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 60 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Sous réserve de l'approbation du crédit. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

[www.ford.ca](http://www.ford.ca)





Le député Rahim Jaffer était au bord des larmes au moment de présenter ses excuses aux Communes, hier.

**SUBTERFUGE  
RADIOPHONIQUE**

**L'allianciste Jaffer  
s'excuse en Chambre**

OTTAWA (PC) — Le député allianciste d'Edmonton, Rahim Jaffer, était au bord des larmes hier lorsqu'il a présenté des excuses à la Chambre des communes.

Rahim Jaffer a admis qu'il avait menti pour essayer de camoufler le fait que son adjoint s'était fait passer pour lui lors d'une entrevue radiophonique diffusée à travers le Canada, samedi.

M. Jaffer a expliqué que son collaborateur avait été pris de panique en réalisant qu'il avait oublié de le prévenir qu'il devait participer à une émission de radio.

Au lieu de contremander l'événement, l'adjoint a pris l'identité du député, mais le subterfuge a été découvert par un auditeur.

Rahim Jaffer a déclaré qu'ils avaient tous deux manqué de jugement. L'assistant a été congédié.

La voix chevrotante, Jaffer s'est excusé auprès des autres députés, de ses commettants et de ses parents.

**Yoga et Qi Gong**

Session de printemps  
Début : 2 avril

Yoga en douceur  
lundi et mercredi

Qi Gong énergétique  
mardi et jeudi

Samedi Qi Gong : 7 avril

Paul Gaucher, 19 ans d'enseignement : 527-8232

**Si vous croyez souffrir d'ostéoporose  
et vous êtes ménopausée depuis  
au moins 1 an**

Vous pourriez être éligible à participer à un projet de recherche sur un traitement de l'ostéoporose en investigation mené par une équipe expérimentée dans le domaine sous la supervision du Dr Jacques Brown du Centre de l'ostéoporose et de rhumatologie de Québec.

- Vous êtes une femme âgée de 45 ans et plus
- Vous ne prenez pas d'hormones ou vous songez à les cesser
- Vous n'êtes pas traitée pour l'ostéoporose

Si vous êtes admissible, vous recevrez pendant 18 mois soit la médication à l'étude ou un placebo (substance inactives), sous forme d'injection ainsi que des suppléments de calcium et de vitamine D.

Pour plus d'information, communiquez avec  
Le Groupe de recherche sur les maladies osseuses avec Dr Jacques Brown Centre de l'ostéoporose et de rhumatologie de Québec

Téléphone: 418.990.0751 (en tout temps)

**cours d'anglais**

N'attendez plus que quelqu'un traduise pour vous!

**395\$**

Débutant le 2 avril  
45 heures

Inclus: matériel didactique, attestation de fin de programme  
Cours aussi disponible le samedi matin  
Reçu officiel pour fins d'impôt

Programmes axés sur la conversation en petits groupes  
Programmes privés flexibles et personnalisés disponibles en tout temps.

CENTRE DE LANGUE INTERNATIONALES  
**CHARPENTIER**  
**659-2542**

Partout au Québec • Formateur agréé "Emploi-Québec"

**BÛCHERONS DU QUÉBEC**

**Finie la formation sur le tas**

Ils seront 1600 à retourner à l'école pour acquérir un certificat d'abatteur

CARL THÉRIAULT  
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Quelque 1600 bûcherons du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie devront d'ici trois ans retourner sur les bancs de l'école afin d'acquérir un certificat d'abatteur professionnel en technique d'abattage sécuritaire.

Le Bas-Saint-Laurent a déploré 90 accidents en 1999 et 2000 qui ont coûté 300 000 \$ en indemnités.

Au Québec, durant la même période, quatre travailleurs forestiers sont décédés d'accidents de travail lors d'abattage manuel en forêt. Plus de 45 000 journées de travail ont aussi été perdues, représentant 3,8 MS dont 2 MS en indemnités.

Pour l'ensemble du Québec, une somme de 1,6 MS sera consacrée à cette formation.

« Il fallait mettre fin à la croissance

de ces accidents en collaboration avec nos collègues syndicaux. Les taux de cotisation atteignent actuellement jusqu'à 13 \$ par tranche de 100 \$ de la masse salariale », a souligné hier Aubert Tremblay, coordonnateur de l'Association de santé et sécurité des industries de la forêt du Québec lors de la conférence de presse de la Commission de la santé et de la sécurité au travail.

Dans l'Est, c'est le Centre de formation de foresterie qui dispensera le programme d'une durée de 16 heures.

La moitié des opérations d'abattage des arbres se font encore manuellement dans le Bas-Saint-Laurent à cause des conditions de terrain, des nombreux travaux d'éclaircies commerciales et de sylviculture.

Quelque 45 % des accidents surviennent lors de l'abattage de l'arbre (chute de chicots, retour de la scie à chaîne...).

Au Bas-Saint-Laurent, déjà 275 travailleurs ont été formés au cours des dernières années.

Noël Dionne, représentant des travailleurs (FTQ), s'est rappelé avoir dû sortir de la forêt un travailleur gravement blessé en attendant l'ambulance qui ne pouvait se rendre sur les lieux à cause des conditions de terrain.

Beaucoup de travailleurs forestiers sont âgés de plus de 50 ans au point où il y a pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur. « Je ne dis pas qu'il n'y aura pas de résistance, mais les gens sont assez réceptifs dans l'ensemble et comprennent que le programme va les aider à mieux accomplir leur travail. »

L'année la plus tragique en pertes de vie a été 1994 où 14 bûcherons sont morts, ce qui a enclenché un processus de révision des conditions de sécurité au travail.

**PONTIAC**  
LA PASSION DE CONDUIRE

**Nouvelle garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sur tous les modèles Sunfire 2001.**

location 48 mois Transport et préparation inclus	Options de paiement à la location	
	Comptant (au échange équivalent)	Mensualité
<b>1,9%</b> à l'achat ou à la location**	0 \$	252 \$
	1 789 \$	213 \$
	2 714 \$	193 \$

**17 298\$** à l'achat\*\*\*

- Moteur 2.2 L L4 de 115 HP
- Boîte manuelle GETRAG 5 vitesses
- Système antiblocage des freins aux 4 roues
- Lecteur de disques compacts avec 6 haut-parleurs
- Téléverrouillage de portes avec dispositif antivol
- Verrouillage des portes à commande électrique
- Banquette arrière à dossier rabattable
- Aileron arrière
- Roues de 15 po

**Sunfire coupé 2001**

**193\$ /mois\***

- Moteur 2.2 L L4 de 115 HP
- Boîte manuelle GETRAG 5 vitesses
- Protection antidécharge de la batterie
- Système antiblocage des freins aux 4 roues
- Moulures latérales
- Dispositif antivol
- Suspension Touring
- Banquette arrière à dossier rabattable
- Tachymètre

**1,9%** à l'achat ou à la location\*\*

**Sunfire SL 2001**  
4 portes

**179\$ /mois\***

**location 48 mois**  
Transport et préparation inclus

**Pour 25\$ /mois de plus que le modèle SL, vous obtenez :**

- Téléverrouillage des portes avec fonction alarme
- Radio AM/FM stéréo avec 6 haut-parleurs et lecteur de disques compacts
- Roues de 15 po
- Volant inclinable
- Essuie-glaces à balayage intermittent

**Sunfire SLX 2001**  
4 portes

**Pour 25\$ /mois de plus que le modèle SL, vous obtenez :**

- Téléverrouillage des portes avec fonction alarme
- Radio AM/FM stéréo avec 6 haut-parleurs et lecteur de disques compacts
- Roues de 15 po
- Volant inclinable
- Essuie-glaces à balayage intermittent

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2001 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. \* Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial de 1 939 \$ pour Sunfire SL et SLX (voir tableau de mensualités pour Sunfire Coupé). À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Déposit de sécurité d'au plus 300 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 \$ du km après 80 000 km. \*\* Taux de financement de 1,9 % disponible jusqu'à 60 mois à l'achat et jusqu'à 48 mois à la location. Exemple de financement de 15 000 \$ à 1,9 % : 60 versements de 262,26 \$, coûts en intérêts de 735,60 \$, coût total de 15 735,60 \$. \*\*\* À l'achat, préparation incluse, transport (730 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Rabais aux diplômés taxables et accordé selon les critères du manufacturier. \*\*\*\* Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com) ou faites le 1 800 463-7483.

**PARTI QUÉBÉCOIS**  
**Vague de démissions à la permanence**

■ MONTRÉAL — Signe d'un malaise au sein du Parti québécois, ses trois principaux permanents partent en même temps. Directeur du PQ depuis l'an passé, Sylvain Tanguay a quitté ses fonctions la semaine dernière. La rumeur lui destinait un poste dans la fon-

ction publique, à Québec. Deux autres départs étaient inattendus: Grégoire Bérubé, responsable de l'organisation, et Danielle Rioux, directrice adjointe, tiennent aussi leur révérence. Les deux personnes vont se retrouver au cabinet de Joseph Facal. Tout ce brasse-camarade

survient au moment où Bernard Landry serait insatisfait du niveau de mobilisation et d'organisation. Autre signe de morosité, les campagnes de financement: le PQ a récolté 2,8 M\$ lors de sa campagne. Même dans l'opposition, les libéraux ont amassé 4,1 M\$. (PC)

**Dumont demande à Landry de changer de ton**

Le chef de l'ADQ ne veut pas d'un référendum dans le présent mandat

PIERRE APRIL  
Presse canadienne

QUÉBEC — Le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Mario Dumont, souhaite que le premier ministre Bernard Landry profite du discours inaugural de demain pour annoncer qu'il ne tiendra pas de référendum d'ici à la fin du présent mandat.

Il a aussi demandé à M. Landry « de changer de ton, de mettre de côté son agressivité » envers le gouvernement fédéral et les provinces canadiennes, de prendre ses responsabilités, au lieu d'accuser les autres de tous les maux du Québec, « de démontrer qu'il est le premier ministre de tous les Québécois, d'enterrer la hache de guerre ».

**Il souhaite que son discours inaugural démontre qu'il est le premier ministre de tous les Québécois**

« Je pense qu'il est de mise, pour tout le monde, a-t-il dit, d'enterrer la hache de guerre et de ne pas provoquer des chicanes inutiles de gouvernement, simplement pour le plaisir, compte tenu du ton qui a été utilisé par M. Landry.

« Il faut souhaiter un discours plus élevé, a ajouté le chef de l'ADQ, au niveau du travail qui doit être fait avec les partenaires et le gouvernement fédéral. »

Selon M. Dumont, il faut aussi redonner confiance aux investisseurs en levant l'hypothèque référendaire.

« Je pense qu'il a aussi le devoir, dans un discours inaugural, de fermer la porte à la tenue d'un autre référendum d'ici la fin d'un mandat qu'il a emprunté à M. Bouchard, surtout dans une période de ralentissement économique. Il serait tout à fait inutile et inopportun de laisser traîner cette menace dans le décor. »

Le chef de l'ADQ souhaite aussi que le discours inaugural s'attarde à des mesures concrètes pour stimuler la croissance et pour redonner confiance aux consommateurs.

Selon lui, l'allègement fiscal est incontournable, au même titre que la simplification de la réglementation, l'innovation, l'encouragement de la réussite et la promotion du développement.

M. Dumont favorise des mesures énergiques pour combattre la pauvreté et l'exclusion, mais il croit que cette bataille se gagnera en créant des emplois.

« Le point de départ de la pauvreté, de l'exclusion, a-t-il précisé, c'est le chômage. Quant on dit qu'au Québec le taux de chômage est à 8 % pendant qu'il est à 4 % en Ontario, ça signifie qu'ici il y a quelques centaines de milliers de personnes de plus qui se retrouvent dans l'exclusion, en dehors du processus de création de la richesse et de l'activité économique. »

Le chef de l'ADQ est convaincu que pour sortir les gens de la pauvreté, il faut faire du développement économique. « S'il y a deux fois plus de chômage au Québec qu'en Ontario, a-t-il indiqué, quelque part dans l'exercice il va y avoir plus de gens pauvres aussi. Ça va avec. »

**SEARS**

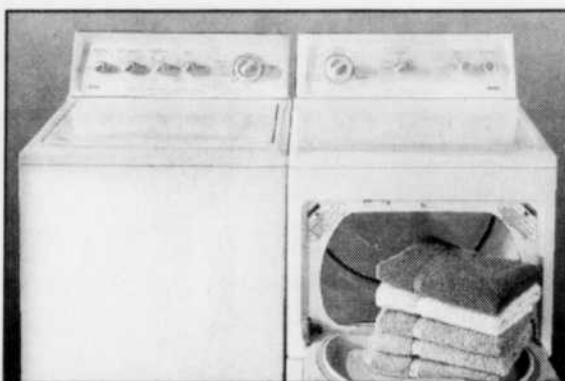
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 1<sup>er</sup> AVRIL OU, SI SEARS EST FERMÉ, AU SAMEDI 31 MARS 2001

**999<sup>99</sup>**

**RÉFRIGÉRATEUR KENMORE DE 20,8 P<sup>3</sup>**  
Rabais 250 \$. Réfrigérateur à tablettes coulissantes à rebord, 2 hydrateurs à réglage d'humidité. N° 60182. Rég. Sears 1249,99.

**rabais 400\$ sur duo**

**TRÈS GRAND DUO KENMORE ELITE™**  
Laveuse. N° 20952. Rég. Sears 949,99. 699,99  
Sècheuse. N° 60952. Rég. Sears 749,99. 599,99  
En blanc et en graphite. Dans la limite des stocks



**PROFITEZ DES AFFAIRES KENMORE<sup>MD</sup>**

Gros appareils ménagers de qualité supérieure à des prix imbattables!



**799<sup>99</sup>**  
**CUISINIÈRE KENMORE À DESSUS LISSE ET NETTOYAGE FACILE**  
Rabais 150 \$. 4 éléments radiants, dont 1 de format réglable. N° 64043. Rég. Sears 949,99.  
Supplément pour four Quick bake et autonettoyant



**379<sup>99</sup>**  
**ASPIRATEUR KENMORE WHISPERTONE™ POWERMATE™ 12 A**  
Rabais 220 \$. Triple système de filtration; filtre d'évacuation électrostatique. N° 20500. Rég. Sears 599,99.



**599<sup>99</sup>**  
**LAVE-VAISSELLE KENMORE LAVAGE ULTRA À ENCASTRER™**  
Rabais 200 \$. Lavage à alimentation directe. Mise en marche différée de 6 heures maximum. N° 16632. Rég. Sears 799,99.  
Aussi en noir. \*Supplément pour l'installation, elle est garantie. Détails en magasin

**DE PLUS, TOUS LES GROS APPAREILS MÉNAGERS MAYTAG<sup>MD</sup> SONT EN SOLDE**

NP0340401

**Il y a des magasins Sears près de chez vous**

Gros appareils ménagers disponibles dans les magasins suivants:

- Alma**  
Centre commercial Carrefour Alma (418) 662-2222
- Baie-Comeau**  
Magasin-concession de Baie-Comeau (418) 589-9991
- Chicoutimi**  
Place du Saguenay (418) 549-8240
- Gaspé**  
Magasin-concession de Gaspé (418) 368-5562
- Hull**  
Les Galeries de Hull (819) 770-6300
- Matane**  
Magasin-concession de Matane (418) 562-4345
- Québec**  
Les Galeries Chagnon Lévis (418) 833-4711  
Place Fleur de Lys (418) 529-9861  
Place Laurier (418) 658-2121  
Magasin de meubles et d'électroménagers de Québec, Boulevard de la Capitale et autoroute 40, (418) 260-9084
- Rimouski**  
Magasin-concession de Rimouski (418) 724-7111
- Rivière du Loup**  
Magasin-concession de Rivière du Loup (418) 862-9350
- Rouyn**  
Place Rouanda (819) 797-2321
- Sept-Îles**  
Magasin-concession de Sept-Îles (418) 962-9811
- Sherbrooke**  
Le Carrefour de l'Estrie (819) 563-9440  
Magasin de meubles et d'électroménagers de Sherbrooke  
Autoroute 410 et boulevard de Portland (819) 564-3010
- St-Georges-de-Beauce**  
Le Carrefour St-Georges (418) 228-2222
- Trois-Rivières**  
Les Rivières (819) 379-5444  
Magasin de meubles et d'électroménagers de Trois-Rivières  
Autoroute 40 et boulevard des Recollets (819) 379-0992
- Victoriaville**  
La Grande Place des Bois Francs (819) 357-4000

**Gros appareils ménagers de Sears: record de ventes au Canada**

D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité



Gros appareils ménagers en ligne au [www.sears.ca](http://www.sears.ca)

**SEARS**

SEARS. CHOIX. SERVICES. RÉCOMPENSES.

Copyright 2001. Sears Canada Inc.

Temps suppl.	70,00	Temps facturable	12,21
Pièces	20,00	Planification	5,00
Matin d'oeuvre	25,00	Pièces suppl.	17,35
Entretien	50,50	Évaluation	20,00
Accessoires	20,00	Matin d'oeuvre	25,00
Modifications	12,48	Entretien	50,50
Honoraires	11,79	Accessoires	20,00
Livraison	35,00	Services	12,49
Changements de pièces	12,21	Modifications	11,00
Temps facturable	12,21	Honoraires	35,00
Planification	5,00	Livraison	11,79
Pièces	17,35	Changements de pièces	12,21
Évaluation	20,00	Temps facturable	12,21
Matin d'oeuvre	25,00	Planification	5,00
Entretien	50,50	Pièces suppl.	17,35
Accessoires	20,00	Évaluation	20,00
Services	12,49	Matin d'oeuvre	25,00
Modifications	11,00	Entretien	50,50
Honoraires	35,00	Accessoires	20,00
Livraison	11,79	Services	12,49
Changements de pièces	12,21	Modifications	11,00
Temps facturable	12,21	Honoraires	35,00
Planification	5,00	Livraison	11,79
Pièces	17,35	Changements de pièces	12,21
Évaluation	20,00	Temps facturable	12,21
Matin d'oeuvre	25,00	Planification	5,00
Entretien	50,50	Pièces suppl.	17,35
Accessoires	20,00	Évaluation	20,00
Services	12,49	Matin d'oeuvre	25,00
Modifications	11,00	Entretien	50,50
Honoraires	35,00	Accessoires	20,00
Livraison	11,79	Services	12,49
Changements de pièces	12,21	Modifications	11,00
Temps facturable	12,21	Honoraires	35,00
Planification	5,00	Livraison	11,79
Pièces	17,35	Changements de pièces	12,21
Évaluation	20,00	Temps facturable	12,21
Matin d'oeuvre	25,00	Planification	5,00
Entretien	50,50	Pièces suppl.	17,35
Accessoires	20,00	Évaluation	20,00
Services	12,49	Matin d'oeuvre	25,00
Modifications	11,00	Entretien	50,50
Honoraires	35,00	Accessoires	20,00
Livraison	11,79	Services	12,49
Changements de pièces	12,21	Modifications	11,00
Temps facturable	12,21	Honoraires	35,00
Planification	5,00	Livraison	11,79
Pièces	17,35	Changements de pièces	12,21
Évaluation	20,00	Temps facturable	12,21
Matin d'oeuvre	25,00	Planification	5,00
Entretien	50,50	Pièces suppl.	17,35
Accessoires	20,00	Évaluation	20,00
Services	12,49	Matin d'oeuvre	25,00
Modifications	11,00	Entretien	50,50
Honoraires	35,00	Accessoires	20,00
Livraison	11,79	Services	12,49
Changements de pièces	12,21	Modifications	11,00
Temps facturable	12,21	Honoraires	35,00
Planification	5,00	Livraison	11,79
Pièces	17,35	Changements de pièces	12,21
Évaluation	20,00	Temps facturable	12,21
Matin d'oeuvre	25,00	Planification	5,00
Entretien	50,50	Pièces suppl.	17,35
Accessoires	20,00	Évaluation	20,00
Services	12,49	Matin d'oeuvre	25,00
Modifications	11,00	Entretien	50,50
Honoraires	35,00	Accessoires	20,00
Livraison	11,79	Services	12,49
Changements de pièces	12,21	Modifications	11,00
Temps facturable	12,21	Honoraires	35,00
Planification	5,00	Livraison	11,79
Pièces	17,35	Changements de pièces	12,21
Évaluation	20,00	Temps facturable	12,21
Matin d'oeuvre	25,00	Planification	5,00
Entretien	50,50	Pièces suppl.	17,35
Accessoires	20,00	Évaluation	20,00
Services	12,49	Matin d'oeuvre	25,00
Modifications	11,00	Entretien	50,50
Honoraires	35,00	Accessoires	20,00
Livraison	11,79	Services	12,49
Changements de pièces	12,21	Modifications	11,00
Temps facturable	12,21	Honoraires	35,00
Planification	5,00	Livraison	11,79
Pièces	17,35	Changements de pièces	12,21
Évaluation	20,00	Temps facturable	12,21
Matin d'oeuvre	25,00	Planification	5,00
Entretien	50,50	Pièces suppl.	17,35
Accessoires	20,00	Évaluation	20,00
Services	12,49	Matin d'oeuvre	25,00
Modifications	11,00	Entretien	50,50
Honoraires	35,00	Accessoires	20,00
Livraison	11,79	Services	12,49
Changements de pièces	12,21	Modifications	11,00
Temps facturable	12,21	Honoraires	35,00
Planification	5,00	Livraison	11,79
Pièces	17,35	Changements de pièces	12,21
Évaluation	20,00	Temps facturable	12,21
Matin d'oeuvre	25,00	Planification	5,00
Entretien	50,50	Pièces suppl.	17,35
Accessoires	20,00	Évaluation	20,00
Services	12,49	Matin d'oeuvre	25,00
Modifications	11,00	Entretien	50,50
Honoraires	35,00	Accessoires	20,00
Livraison	11,79	Services	12,49
Changements de pièces	12,21	Modifications	11,00
Temps facturable	12,21	Honoraires	35,00
Planification	5,00	Livraison	11,79
Pièces	17,35	Changements de pièces	12,21
Évaluation	20,00	Temps facturable	12,21
Matin d'oeuvre	25,00	Planification	5,00
Entretien	50,50	Pièces suppl.	17,35
Accessoires	20,00	Évaluation	20,00
Services	12,49	Matin d'oeuvre	25,00
Modifications	11,00	Entretien	50,50
Honoraires	35,00	Accessoires	20,00
Livraison	11,79	Services	12,49
Changements de pièces	12,21	Modifications	11,00
Temps facturable	12,21	Honoraires	35,00
Planification	5,00	Livraison	11,79
Pièces	17,35	Changements de pièces	12,21
Évaluation	20,00	Temps facturable	12,21
Matin d'oeuvre	25,00	Planification	5,00
Entretien	50,50	Pièces suppl.	17,35
Accessoires	20,00	Évaluation	20,00
Services	12,49	Matin d'oeuvre	25,00
Modifications	11,00	Entretien	50,50
Honoraires	35,00	Accessoires	20,00
Livraison	11,79	Services	12,49
Changements de pièces	12,21	Modifications	11,00
Temps facturable	12,21	Honoraires	35,00
Planification	5,00	Livraison	11,79
Pièces	17,35	Changements de pièces	12,21
Évaluation	20,00	Temps facturable	12,21
Matin d'oeuvre	25,00	Planification	5,00
Entretien	50,50	Pièces suppl.	17,35
Accessoires	20,00	Évaluation	20,00
Services	12,49	Matin d'oeuvre	25,00
Modifications	11,00	Entretien	50,50
Honoraires	35,00	Accessoires	20,00
Livraison	11,79	Services	12,49
Changements de pièces	12,21	Modifications	11,00
Temps facturable	12,21	Honoraires	35,00
Planification	5,00	Livraison	11,79
Pièces	17,35	Changements de pièces	12,21
Évaluation	20,00	Temps facturable	12,21
Matin d'oeuvre	25,00	Planification	5,00
Entretien	50,50	Pièces suppl.	17,35
Accessoires	20,00	Évaluation	20,00
Services	12,49	Matin d'oeuvre	25,00
Modifications	11,00	Entretien	50,50
Honoraires	35,00	Accessoires	20,00
Livraison	11,79	Services	12,49
Changements de pièces	12,21	Modifications	11,00
Temps facturable	12,21	Honoraires	35,00
Planification	5,00	Livraison	11,79
Pièces	17,35	Changements de pièces	12,21
Évaluation	20,00	Temps facturable	12,21
Matin d'oeuvre	25,00	Planification	5,00
Entretien	50,50	Pièces suppl.	17,35
Accessoires	20,00	Évaluation	20,00
Services	12,49	Matin d'oeuvre	25,00
Modifications	11,00	Entretien	50,50
Honoraires	35,00	Accessoires	20,00
Livraison	11,79	Services	12,49
Changements de pièces	12,21	Modifications	11,00
Temps facturable	12,21	Honoraires	35,00
Planification	5,00	Livraison	11,79
Pièces	17,35	Changements de pièces	12,21
Évaluation	20,00	Temps facturable	12,21
Matin d'oeuvre	25,00	Planification	5,00
Entretien	50,50	Pièces suppl.	17,35
Accessoires	20,00	Évaluation	20,00
Services			



# Il poursuit la SAAQ et son neurologue

Son permis suspendu neuf mois sans même qu'il ait été examiné

RICHARD HÉNAULT  
RHenaault@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Un automobiliste, qui accuse la SAAQ de lui avoir retiré injustement son permis durant neuf mois, et un neurologue d'avoir été négligent dans l'évaluation de son état de santé, intente une poursuite en dommages de 82 000 \$ contre ceux-ci.

Les déboires du résidant de Mont-Saint-Hilaire, Claude Fortier, ont débuté en 1990 par un accident de la route au cours duquel il a subi un traumatisme crânien. Entre 1995 et 1999, ses neurologues traitants rapportent des crises partielles simples et stables, en fonction d'un « foyer épileptique qui devrait être permanent ».

À un moment, un spécialiste ajoute que la « conscience et la capacité à interagir ne sont pas affectées pendant les épisodes d'épilepsie ». En fait, l'épilepsie simple dont est atteint M. Fortier ne l'empêche pas de remplir toutes les conditions d'obtention d'un permis de conduire énumérées dans le règlement.

En 1997, un neurochirurgien du service de l'expertise-conseil médical de la Société de l'assurance automobile du Québec recommande l'octroi d'un

déficit anatomo-physiologique de 45 % pour épilepsie post-traumatique. Il ne rapporte toutefois aucune altération de la conscience lors des crises d'épilepsie, ni aucune incapacité de M. Fortier à conduire un véhicule.

En 1999, toutefois, un médecin généraliste au service de la SAAQ recommande purement et simplement la suspension du permis, rapporte M. Fortier dans sa déclaration déposée en Cour supérieure. Cette prise de position a été adoptée sans que les neurologues traitants de l'automobiliste aient seulement été contactés, ni même M. Fortier lui-même. Entre-temps, ce dernier, qui a abandonné ses études universitaires en 1997, est mis en

congé sans solde en novembre 1999 parce que, sans permis de conduire, il est incapable de se déplacer librement.

Il fait alors appel à M<sup>re</sup> Marc Bellemare pour contester la décision de la SAAQ devant le Tribunal administratif. Au même moment, soit neuf jours après la suspension du permis, la SAAQ demande à un neurologue de Québec, le D<sup>r</sup> Patrice Drouin, d'émettre une opinion.

**Il souffre d'épilepsie post-traumatique légère**

Or, selon M. Fortier, ce médecin a fourni un rapport sans l'aviser et sans même avoir consulté son neurologue traitant. Dans son rapport, le D<sup>r</sup> Drouin conclurait qu'il s'agit d'une « épilepsie partielle complexe ».

Donc, observe l'avocat de l'automobiliste, M<sup>re</sup> Bellemare, la SAAQ retient ce dernier diagnostic alors qu'aucun neurologue ayant examiné M. Fortier ne l'a jamais émis. L'avocat reproche d'ailleurs au neurologue Drouin de s'être « fait complaisant envers la SAAQ pour qui il agit comme expert à répétition depuis des années ».

Avant d'être congédié de son emploi,

en mars 2000, M. Fortier transmet à la SAAQ les expertises de deux autres médecins, dont un neurologue de plus. L'audience devant le Tribunal administratif a finalement lieu en mars 2000.

De l'avis de M<sup>re</sup> Bellemare apparaissant à la déclaration, le D<sup>r</sup> Drouin a alors « échoué lamentablement dans son acharnement à prétendre que le demandeur avait en 1995 présenté une crise avec altération de la conscience ». En juillet 2000, le Tribunal administratif donne raison à l'automobiliste, mais la SAAQ n'a finalement consenti à remettre en vigueur le permis de conduire qu'à la fin de septembre.

Parmi les montants réclamés par l'automobiliste de Mont-Saint-Hilaire, les principaux consistent d'abord en une somme de 11 100 \$ pour les pertes salariales dues à l'impossibilité d'utiliser un véhicule. Trois montants de 10 000 \$ correspondent ensuite à des dommages exemplaires pour atteinte aux droits reconnus par la Charte des droits et libertés de la personne. On allègue en effet que M. Fortier a été privé du droit à l'égalité et qu'il a été discriminé sur la base d'un handicap, l'épilepsie.



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE  
Noella Arsenault-Cameron a reçu sa médaille des mains de M. Landry.

## Médillés de la francophonie d'Amérique

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre du Québec Bernard Landry a procédé hier à la cérémonie de remise de l'Ordre des francophones d'Amérique à des personnes et organismes ayant oeuvré de façon significative pour la promotion du français.

Sept francophones et deux organismes ont été décorés hier soir à cette occasion. Les médailles leur ont été remises par M. Landry lors d'une cérémonie au Salon rouge de l'Assemblée nationale.

Les récipiendaires sont:  
— M<sup>me</sup> Noella Arsenault-Cameron, de l'Île-du-Prince-Édouard, qui s'est fait connaître depuis 1995 pour sa bataille en faveur de l'implantation d'une école française à Summerside;

— Jean Watters, recteur de l'Université Laurentienne de Sudbury, en Ontario;

— Yann Herry, professeur et organisateur au sein de la communauté francophone du Yukon;

— Robert Fournier, un Américain qui a travaillé au développement de la langue française en Nouvelle-Angleterre;

— Sergio Zoppi, professeur de français à l'Université de Turin, en Italie;

— M<sup>me</sup> Françoise Têtu de Labsade, enseignante à l'Université Laval et auteure;

— Pierre Martel, enseignant à l'Université de Sherbrooke.

De plus, la Société historique acadienne et le Centre d'études acadiennes ont été décorées du Prix du 3 juillet 1608, remis à des organismes ayant contribué à la promotion du français en Amérique du Nord.

**HYUNDAI ELANTRA 2001**  
La plus «Euro» des Coréennes



— complètement redessinée  
— nouveau châssis  
— moteur plus performant  
— roues de 15 po.

Location **199\$** par mois, 48 mois  
Financement à l'achat **0%** Jusqu'à 36 mois  
Programme d'assistance routière 24 h.

**HYUNDAI SONATA 2001**  
Style • Sécurité • Confort • Performance • Technologie



Location **229\$** par mois, 48 mois  
Léger comptant  
Financement à l'achat **0%** Jusqu'à 36 mois

**LESSARD HYUNDAI**  
Lauréat du PRIX D'EXCELLENCE pour la 6e année  
Le 1<sup>er</sup> concessionnaire Hyundai à Québec

659, Boul. St-Joseph, Québec  
Prolongement de la 80<sup>e</sup> Rue  
**623-5471**

Pièces et service ouvert le soir jusqu'à 21h.

**HYUNDAI**  
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

Basé sur le programme Des Services Financiers Hyundai seulement. Offre en vigueur jusqu'au 31 mars 2001. Sans obligation au terme du contrat de location. Kilométrage annuel de 20 000 km. Frais de 10¢ le kilomètre excédentaire. Frais d'administration de 200\$ liés à la location, en sus. Première mensualité exigible à la livraison. Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Modèle Elantra GL 2001. P.D.P.F. à partir de 14 875\$. Taux d'intérêt de 4,15%. Terme de 48 mois à 199\$ par mois, comptant de 1 495\$ ou échange équivalent. Modèle Sonata 2001. P.D.P.F. à partir de 23 275\$. Taux d'intérêt de 4,99%. Terme de 48 mois à 229\$ par mois, comptant de 1 995\$ ou échange équivalent.


# Épilation par laser

Des professionnels d'expérience: des centaines de clients satisfaits, un environnement médical

NOUS TRAITONS ÉGALEMENT LES PEAUX BRONZÉES!

- ❖ Permanent ❖ Sécuritaire
- ❖ Rapide ❖ Confortable
- ❖ Très efficace

Financement sans intérêt\*  
consultation gratuite



**EPI-DERMA**  
épilation permanente au laser

**JOUR, SOIR ET SAMEDI**

\*Conditions disponibles à la clinique.  
\*\*Selon la liste de Cohérent jusqu'au 25 mars 2001.

**www.epiderma.ca**

**651-8678 1 866-651-8678**

Place de la Cité, local 2110

Maintenant 3 succursales,

**Séances d'information:**

Québec: ..... 22 mars  
Trois-Rivières: ..... 26 mars  
Thetford Mines: ..... 26 mars



Expertise médico-légale  
**Dr Dan Bergeron,**  
OPHTHALMOLOGISTE MD FRCC CSCMQ  
Membre de la société des  
médecins experts du Québec

**650-5065**



## Voyez triple\*

Triplez vos «Gold Points». Profitez de la promotion exceptionnelle offerte aux membres du programme Radisson Gold Rewards. Obtenez 2000 «Gold Points» lors de votre 1<sup>er</sup> séjour à l'hôtel et 6000 «Gold Points» lors de chaque séjour additionnel dans les hôtels Radisson. 20000 «Gold Points» sont échangeables pour une nuitée\*\* ou 5000 milles Aéroplan ou plus encore. Cette promotion est en vigueur du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2001.



Nuitées gratuites, des primes en or  
ADHÉREZ DÉS AUJOURD'HUI!

**www.radisson.com**  
1-800-333-3333 ou communiquez  
avec votre agence de voyage

Membre du réseau Gold Points Rewards™  
www.goldpointscanada.com



\*Lors d'un premier séjour dans un hôtel et village Radisson situés aux États-Unis, au Canada et aux Caraïbes pendant la période promotionnelle du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2001, les membres se verront attribuer 2000 «Gold Points» et se qualifieront pour obtenir en plus des 2000 «Gold Points» réguliers, 4000 «Gold Points» additionnels pour chaque séjour ultérieur. Nombre de bonus offerts. Aucun achat n'est requis pour recevoir votre carte Radisson Gold Rewards. Veuillez trouver une liste complète des modalités et conditions du programme au: www.radisson.com ou à un hôtel et village Radisson participants. Cette offre est valide dans les hôtels participants. Non valide pour les tarifs d'industrie ou d'employés ou lors d'un séjour utilisant les «Gold Points» accumulés.  
\*\*Dans les hôtels participants.

Le View-Master® utilisé est une courtoisie de Fisher-Price, Inc. ©2001 Radisson

PROCÈS D'AHMED RESSAM

# Explosifs sensibles au moindre choc

LOS ANGELES (PC) — Le liquide ambré découvert dans le coffre de la voiture louée par Ahmed Ressam a déclenché une explosion qui a « illuminé le ciel nocturne » et laissé un énorme cratère lors de sa destruction, a déclaré hier un technicien en explosifs du FBI au procès du présumé terroriste. Les deux bocaux contenaient une substance analogue à la nitroglycérine.

Mark Dukshire a raconté avoir transféré, dans un camion spécialement conçu pour le transport d'explosifs, les deux bocaux jusqu'à un champ de tir, près de Seattle, où on les a fait exploser à distance sécuritaire, le 17 décembre 1999.

Invité à dire si l'explosion aurait pu détruire un édifice de grande taille et causer un nombre élevé de morts, il a répondu par l'affirmative.

Plus tôt, l'agent du FBI avait dit au procès qu'une hausse de température ou le choc imprévu des bocaux contenant le fluide auraient suffi à provoquer une énorme explosion.

Des photographies du liquide épais, qui se trouvait dans des bocaux ayant contenu des olives de marque Safeway, ont été déposées en preuve.

Prié de dire pourquoi il n'avait pu déposer en preuve les bocaux eux-mêmes, une fois vidés de leur dangereux contenu, le technicien a expliqué qu'il y avait des traces du liquide sur le rebord des bocaux pour qu'il y ait danger d'explosion. Jamais n'a-t-on seulement envisagé de vider les pots, a-t-il affirmé.

Après que des tests eurent été effectués sur le liquide, l'agent Dukshire a immédiatement fait venir le camion spécial pour le transport d'explosifs.

Ressam a été interpellé au volant de sa voiture, au coffre bourré de matériel destiné à la fabrication de bombes, le 14 décembre 1999, alors qu'il s'apprêtait à franchir la frontiè-

re canado-américaine par traversier pour se rendre à Port Angeles, dans l'État de Washington. Il était parti de Victoria, en Colombie-Britannique.

Les autorités croient qu'il est l'un des maillons d'un plan, conçu à Montréal, visant à organiser une série d'attentats à la bombe au cours des festivités du millénaire aux États-Unis. Aucune cible précise n'a été identifiée, mais l'ex-résident de Montréal avait fait une réservation pour une chambre d'hôtel à proximité du lieu où devaient avoir lieu des célébrations à Seattle.

La poursuite soutient que le ressortissant algérien faisait partie d'un réseau financé par le millionnaire saoudien Oussama ben Laden, qui a ouvertement appelé à une « guerre sainte » contre les intérêts américains dans le monde.

Pour sa part, Ressam, qui est âgé de 33 ans, dit avoir été manipulé par des compatriotes algériens à Montréal. Il a plaidé coupable à neuf accusations de terrorisme. S'il est reconnu coupable sous les neuf chefs d'accusation, il est passible de 130 ans d'emprisonnement.

Les procureurs de la poursuite ont présenté hier toute une série de documents reliant apparemment Ressam à l'achat de matériel électronique, ainsi qu'à la location d'une voiture et même à l'achat de sous-vêtements qu'il portait au moment de son arrestation. Des dizaines de reçus de cartes de crédit au nom de Benni Antoine Noris ont été déposés en preuve.

Ressam avait en sa possession un passeport canadien et un permis de conduire du Québec, portant sa photo, au nom de Benni Noris, lors de son arrestation à Port Angeles. Des cartes de crédit au même nom ont également été trouvées dans son portefeuille. Il transportait également un deuxième faux permis de conduire du Québec, au nom de Mario Roy.



Ahmed Ressam

## MONTRÉALAIS DÉCÉDÉ Hydro pas en cause

■ MONTRÉAL — Dans une dépêche transmise lundi, la Presse canadienne a mentionné par erreur qu'un Montréalais avait perdu la vie il y a un mois lors d'une interruption volontaire de courant d'Hydro-Québec. Or, l'enquête menée dans les jours qui ont suivi l'incident a démontré que le décès en question n'était pas relié à l'interruption de courant. (PC)

### SECOND CUP

## Mathieu incarcéré

■ MONTRÉAL — Même si plusieurs personnes étaient prêtes à engager de fortes sommes d'argent pour témoigner de leur confiance dans la

bonne conduite de Rhéal Mathieu jusqu'à la tenue de son procès, le juge Jean-Pierre Bonin a refusé, hier, d'accorder la liberté sous cautionnement à l'ex-membre du Front de libération du Québec (FLQ). L'homme de 54 ans, soupçonné d'être le créateur de la Brigade d'autodéfense des français et qui est accusé d'avoir posé des engins incendiaires dans trois établissements Second Cup l'automne dernier, a été accusé récemment de délits semblables et de méfaits contre d'autres commerces à raison sociale anglaise. Ces délits auraient été commis avant les incidents chez Second Cup, soit entre décembre 1999 et août 2000. C'est sa condamnation à huit ans de pénitencier, en 1968, pour deux homicides involontaires qui a joué contre Mathieu. Les deux personnes étaient mortes lors de l'explosion d'une bombe posée par des membres du FLQ, dont Mathieu. (PC)

**C'est le printemps chez Marlin!**

**Alero 2001**  
Pour un temps limité

**Financement 1,9%**  
36 mois

Moteur multisoupape	Comptant	Mensualité*
Alleron	0	299\$
Radio, lecteur CD	1500\$	266\$
Siège électrique	2500\$	244\$
Air climatisé		
Et beaucoup plus		

**MARLIN**  
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.  
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec)  
**688-1212**  
Service ouvert le soir

### ABITIBI

## Accusée du meurtre de son mari trois ans plus tard

ROUYN-NORANDA — Une femme de Rouyn-Noranda, en Abitibi, vient d'être accusée du meurtre de son mari, survenu en août 1998. Sandra Staudinger, 46 ans, est accusée d'avoir tué son mari à l'aide d'une arme à feu après avoir subi des sévices physiques et psychologiques. Le corps de son mari, Michel Marois, avait été retrouvé

deux semaines après sa disparition, enroulé dans un drap en bordure d'une route. Il a toutefois fallu attendre à l'été dernier pour que l'enquête progresse quand un coffre de cèdre taché de sang a été retrouvé dans un boisé situé à une trentaine de kilomètres de Rouyn-Noranda. L'arme du crime n'a jamais été retrouvée. (PC)

## MATELAS NEUFS

Légères imperfections, surplus de production, fins de ligne, échantillons de magasin

### À UNE FRACTION DU PRIX

**MATELAS 39" mousse 79<sup>95</sup>**

**MATELAS HAUTE QUALITÉ 608 ressorts**

60 pouces  
Cour. 619,95\$

**SOLDE 349<sup>95</sup>**

**LOT D'OREILLERS À SEULEMENT 9<sup>95</sup>**

**L'ENSEMBLE DE DRAPS**  
comprenant drap contour, drap plat, taies d'oreillers.  
Format: 1 place **39\$**  
2 places **49\$**  
Grand **59\$**  
Très grand **69\$**

Plusieurs autres spéciaux en magasin

# CENTRE DE LIQUIDATION

La qualité Matelas Dauphin à prix de liquidation!



Quantités limitées!

SEULEMENT au 85, MARIE-DE-L'INCARNATION, QUÉBEC



## Sommet des Amériques 2001 QUÉBEC ACCUEILLE LE CONTINENT

Les **20, 21 et 22 avril 2001**, trente-quatre chefs d'État du continent américain se réuniront à Québec pour discuter des enjeux sociaux, politiques et économiques qui nous concernent.

Ces leaders démocratiquement élus se pencheront sur les défis et ouvertures qui se présentent aux peuples des Amériques dans le but de mettre sur pied un plan d'action favorable à tous.

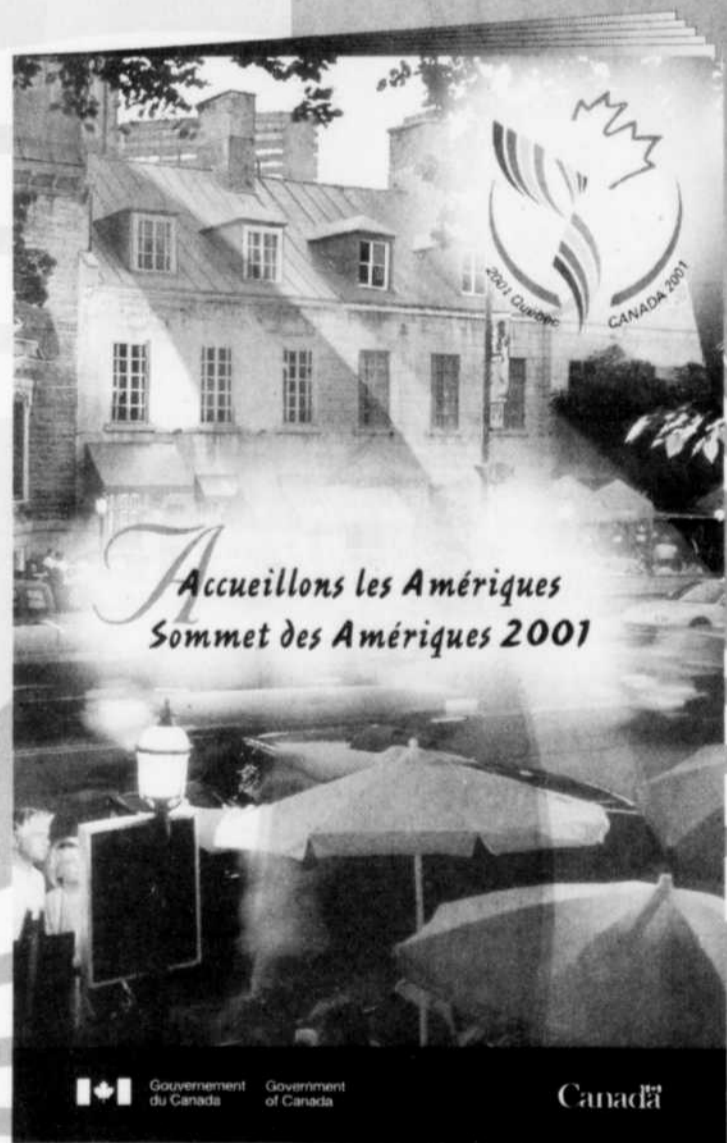
**Vous recevrez sous peu, par la poste, une brochure explicative sur le Sommet.**

Pour obtenir des renseignements additionnels, vous pouvez composer le 1 888 824-4405.

Le Sommet des Amériques,  
c'est l'affaire de tous!

Nous vous invitons également à suivre nos mises à jour sur les développements du Sommet en visitant les sites Internet suivants :

[www.AmeriquesCanada.org](http://www.AmeriquesCanada.org)  
[www.holaquebec.ca](http://www.holaquebec.ca)



Gouvernement du Canada / Government of Canada

Canada

# GAGNEZ 10,000\$ POUR VOTRE LOOK PRINTANIER

Écoutez  
**Joanne Boivin**  
de 9h à 12h et



**Anne Cournoyer**  
de 13h à 17h



Vous vous rapprocherez  
alors de 10,000\$  
de pur plaisir !

MA RADIO AU BOULOT

**CITE**  
**ROCK détente**<sup>MD</sup>

**107.5 FM**

[www.rock-detente.com](http://www.rock-detente.com)

F  
sa  
de  
C  
de  
Jo  
19  
de  
Fi  
ra  
L  
na  
dr  
19  
ci  
te  
de  
nc  
d'  
(L  
(A  
Sa  
pu  
pa  
fe  
Ph  
mi  
Il  
ou  
sa  
sa  
so  
be  
de  
de  
nie





Rachel Capra-Craig, lors de son arrivée à l'hôpital, lundi.

## Accusée du meurtre de sa fille lourdement handicapée

La mère a aussi tenté de s'enlever la vie

ROLLANDE PARENT  
Presse canadienne

MONTRÉAL — Une mère de famille de 46 ans, Rachel Capra-Craig, de Pointe-Claire, sera accusée aujourd'hui du meurtre prémédité de sa fille unique de 14 ans, handicapée, qui souffrait du syndrome de Rett.

L'adolescente a été retrouvée morte, lundi soir, au domicile de ses parents, après un appel logé au 9-1-1. Elle aurait absorbé un fort cocktail de médicaments, ont indiqué hier les policiers de la Communauté urbaine de Montréal en se basant sur les résultats préliminaires d'une autopsie.

Malgré son âge, l'adolescente portait des couches, selon le lieutenant-détective Jean-François Martin.

À l'arrivée des policiers, M<sup>me</sup> Capra-Craig était également mal en point. Elle aurait absorbé les mêmes médicaments que sa fille, vraisemblablement pour mettre fin à ses jours. Conduite à l'hôpital pour y être traitée, elle s'y trouvait toujours hier. Elle a rencontré des avocats au cours de la journée mais pas les policiers.

Si son état le permet, elle sera amenée aujourd'hui devant le tribunal pour y être accusée formellement. Sinon, cela se fera à l'hôpital.

Toujours selon la police, le père était « en état de choc » quand il a découvert son épouse et sa fille, lundi, en rentrant à son domicile.

Cette triste histoire n'est pas sans rappeler l'affaire Latimer, ce fermier de la Saskatchewan qui avait mis fin aux jours de sa fille handicapée et qui est maintenant sous les verrous à la suite d'une décision de la Cour suprême.

Selon des informations fournies par James Chishom, vice-président de l'Association québécoise pour le syndrome de Rett, l'adolescente en question qu'il connaissait

était très atteinte.

« Elle n'était pas mobile et elle était en permanence dans une chaise roulante. »

« Je connais la famille. Nous vivons tout près, à Pierrefonds », a indiqué M. Chishom, lui-même parent d'un enfant atteint du syndrome de Rett.

Ce sont majoritairement les filles qui sont atteintes du syndrome de Rett qui se manifeste par une stagnation du développement entre six et 18

mois après la naissance. Il y a alors un ralentissement de la croissance du crâne et un arrêt des acquisitions psychomotrices et des habiletés sociales. Les habiletés manuelles acquises font place à des mouvements répétitifs des mains, un tremblement du torse et une démarche chancelante.

Un chauffeur d'autobus qui connaissait la fille du couple Capra-Craig a dit que son état nécessitait une aide continue. La cause exacte de sa mort sera connue dans deux à trois semaines quand sera complété le rapport d'autopsie.

Une triste  
histoire qui  
rappelle  
l'affaire  
Latimer

## Pas de soldats canadiens en Macédoine

LONDRES (PC) — Il est peu probable que des soldats canadiens soient utilisés pour tenter de mettre fin aux combats entre des rebelles albanais et des soldats du gouvernement en Macédoine, a affirmé hier le ministre fédéral des Affaires étrangères, M. John Manley.

De passage à Londres, le ministre a réitéré l'appui du Canada à la défense de l'intégrité territoriale de ce pays des Balkans. Il a ajouté de pas avoir reçu de demande de la part de l'OTAN visant à obtenir une aide canadienne afin de stabiliser la situation près de la frontière de la Macédoine et du Kosovo.

Environ 1700 soldats canadiens sont actuellement stationnés en Bosnie, mais M. Manley ne croit pas qu'ils puissent être déplacés près de la frontière.

« Je ne vois pas comment on pourrait faire cela avec le même nombre de soldats que nous avons actuellement dans la région, a commenté le ministre en conférence de presse. Il est peu probable que nous puissions ajouter plus de soldats, alors c'est quelque chose de difficile à envisager. » John Manley a rappelé que les soldats canadiens sont probablement nécessaires où ils se trouvent à l'heure actuelle.

Dernièrement, des combats ont éclaté près de la frontière entre la Macédoine et le Kosovo, surtout dans la région de Tetovo, la deuxième plus importante ville de la Macédoine — à majorité albanaise.

### LES ENJEUX

Les rebelles affirment qu'ils veulent mettre fin à la discrimination contre les Albanais en Macédoine.

D'autres croient plutôt que les rebelles veulent unifier les Albanais de cette région de la Macédoine, une province à majorité slave, au Kosovo, afin de créer un plus grand état albanais.

### PORNO JUVÉNILE

## L'ex-policier veut un arrêt du procès

TROIS-RIVIÈRES — Le procès de l'ancien inspecteur Gilles Tremblay de la Sécurité publique de Trois-Rivières-Ouest, congédié pour avoir eu prétendument en sa possession du matériel pornographique juvénile, pourrait prendre une tournure inattendue lundi. Le procureur du policier va en effet présenter une requête pour arrêter des procédures et exclusion de la preuve. Selon l'avocat, le mandat de perquisition qui a permis de saisir le disque dur de l'ordinateur de M. Tremblay a été obtenu en violation des droits garantis par la Charte canadienne des droits et libertés. Il entend démontrer que la poursuite des procédures entreprises contre le policier violerait les principes de justice fondamentaux. (PC)

**C'est le printemps chez Marlin**  
**Malibu 2001**  
Pour un temps limité

**Financement 1,9%**  
36 mois

Moteur V6	Comptant	Mensualité*
Transmission automatique	0	324 <sup>1</sup>
Radio, lecteur CD	1180 <sup>1</sup>	298 <sup>1</sup>
Air climatisé	2541 <sup>1</sup>	268 <sup>1</sup>
Et beaucoup plus		

**MARLIN**  
CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.  
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec)  
688-1212  
Service ouvert le soir

**FABRICVILLE**  
www.fabricville.com

**CÉLÉBRATION des escomptes 30<sup>ème</sup> anniversaire**

plus de **60%** rabais

**Prix introductoire TISSUS À COSTUMES**  
- Rayures - Fils croisé  
- Peau-de-pêche  
- Extensible  
- Chevron  
- Fourgère, etc.  
**4<sup>99</sup> m**  
Cour. jusqu'à 12,99 m

**Mariages et tenues de soirée**  
**25% à 50% de rabais**  
Assortiments de:  
• SATIN • CHIFFON  
• TAFFETAS • BROCARD  
• DENTELLE  
• ORGANZA  
etc.  
**40% à 80% de rabais**  
Cour. jusqu'à 14,99 m

**decoration fabric**  
Assortiments de:  
**40% VOILAGES**  
Cour. jusqu'à 29,99 m  
**Voilages imprimés 11<sup>99</sup> m**  
**Voilages brodés pleine hauteur 17<sup>99</sup> m**

**POLYESTERS Imprimés et Unis**  
Achetez 1 m (au prix courant)  
Kashibo  
Ygru  
troussé  
- Peau-de-pêche  
- Faïlle - Satin  
- Chiffon  
- Echantillons de fantaisie  
**obtenez 1 m gratuit**  
de valeur égale au matériel.  
Cour. jusqu'à 14,99 m

**TOILES**  
- Imprimés - Unies  
de fantaisie  
**34<sup>99</sup> à 6<sup>99</sup> m**  
Cour. jusqu'à 24,99 m

**SUÈDE PASTEL**  
**40% à 80% de rabais**  
Cour. jusqu'à 14,99 m

**19 au 25 mars**  
**McCall's**  
**150 ch. et 350 ch.**  
\*Non valide sur artisanat ou Wallies

**FABRICVILLE**  
325, Soumande Vanier (418) 686-5072  
2740, boul. Laurier Ste-Foy (418) 651-3489  
Le symbole "Elite, c'est payant" indique les prix membres Elite. Escomptes non-membres aussi disponibles.

**CE SOIR À TVA**

**JET 7**

**SPÉCIAL 40<sup>e</sup> TVA**

**17 h 30**

**Grands et petits plaisirs d'une chanteuse**

**Jean-Pierre Coallier reçoit Mitsou**

**Le TVA 18 heures**

**AVEC PIERRE JOBIN**

**18 h**

**Vous dormez mal... comment vous en sortir?**

Une reportage de Marie-Josée Bouchard

**TÉLÉ 4**  
www.tva.ca

# LE MONDE

## Marée noire improbable au Brésil

■ RIO DE JANEIRO (AFP, AP) — Les organisations écologiques Greenpeace et Wild World Fund (WWF) ont déclaré, hier, que la compagnie brésilienne des pétroles Petrobras se devait « d'adopter toutes les mesures nécessaires » pour retirer de la mer le pétrole s'échappant de la plate-forme P-36 qui a sombré au large des côtes de Rio.

« Nous espérons que Petrobras va prendre toutes les mesures nécessaires pour retirer le pétrole et le diesel qui s'échappent de la plate-forme submergée, pour éviter que ces produits ne provoquent un problème écologique plus sérieux », a déclaré dans un communiqué Ulisses Lacava, porte-parole de WWF à Brasilia.

La porte-parole de Greenpeace, Cristina Bonfiglioli, s'est dit quant à elle « préoccupée » par la situation. « J'espère que Petrobras prend les mesures nécessaires », a-t-elle dit.

La plus grande plate-forme flottante du monde a sombré, hier matin, avec 1,2 million de litres de diesel et 300 000 litres de pétrole à bord. Hier soir, quelque 6000 litres de diesel s'étaient répandus dans l'Atlantique.

« Il faudra huit jours pour que le pétrole atteigne la côte, temps suffisant pour que Petrobras déploie son plan d'urgence », selon les organisations écologiques qui soulignent que la zone où était située la P-36 « n'est pas une zone prioritaire en matière de biodiversité ».

WWF demande un audit détaillé sur cet accident et sur ceux qui se sont produits dans le passé dans des installations de Petrobras pour déterminer la politique et les procédures mises en place par l'entreprise face à ce type de situations.

L'année dernière, d'importantes fuites de pétrole provenant de raffineries de la compagnie ont provoqué de grandes nappes de pollution dans la baie de Rio et l'État de Parana, dans le sud du Brésil.

La compagnie brésilienne des pétroles a indiqué qu'elle avait à sa disposition 26 bateaux spécialisés et quelque 33 kilomètres de barrages flottants pour faire face à l'accident, soit 10 fois plus qu'il n'en faut, compte tenu de la quantité relativement faible de pétrole qui se trouvait dans la plate-forme au moment du naufrage.

Il n'y a « aucun danger » que le pétrole n'atteigne les côtes, a affirmé Petrobras, soulignant que la plate-forme était située à quelque 125 km au large.

La plus grande plate-forme pétrolière flottante du monde qui avait été endommagée la semaine dernière par une série d'explosions meurtrières a sombré en 10 minutes, hier matin.

Les puits de forage de pétrole et de gaz avaient été fermés avant l'évacuation de la plate-forme, et le danger actuel concerne donc le pétrole stocké à bord. L'explosion de la semaine dernière avait fait au moins deux morts et huit disparus. Elle avait détruit l'un des piliers de soutien, ce qui avait provoqué l'inclinaison de la plate-forme de 30 degrés.

## Il devient le plus jeune marcheur de l'air



Guy Mason, âgé de 10 ans, le fils du batteur Nick Mason, du groupe britannique Pink Floyd, se tient debout au-dessus d'un biplan qui survole la région rurale de Cotswold, en Grande-Bretagne. Il est ainsi devenu, hier, le plus jeune « marcheur de l'air » de l'histoire. Jusque-là, le record appartenait à Lady Philippa Howard qui réalisa la même performance à l'âge de 12 ans.

## Sainte alliance contre l'anglais ?

■ PARIS (AP, PC) — Jacques Chirac a espéré, hier, que la réunion à Paris des francophones, des hispanophones et des lusophones permette d'esquisser « un humanisme pour le XXI<sup>e</sup> siècle » face à « la puissance » des États-Unis.

Dans un discours prononcé lors de la séance inaugurale du colloque « Trois espaces linguistiques face aux défis de la mondialisation » à la Sorbonne, le président français a souhaité que l'alliance des trois cultures puisse déboucher sur des projets communs.

En présence du secrétaire général de la francophonie, Boutros Boutros-Ghali, et des présidents du Mozambique, Joaquim Alberto Chissano, et de l'Équateur, Gustavo Noboa, Jacques Chirac a proposé que cette alliance soit élargie aux communautés italo-phonie et arabophone pour former un groupe de « 79 États et gouvernements, de tous les continents, repré-

sentant 1,2 milliard de femmes et d'hommes ». « Face à la puissance d'un système dominant, il appartient aux autres de se réunir et de rassembler leurs forces, pour restaurer l'égalité des chances et faire entendre leurs voix », a-t-il dit.

Concrètement, il a suggéré que les cinq secrétaires généraux des organisations francophone, hispanophone, lusophone, italo-phonie et arabophone scellent cette alliance par un accord « qui précisera les domaines de coopération et établira le suivi de leur réalisation ».

Le président français a suggéré en particulier la création d'un « portail

des cultures latines » sur Internet. Ce portail, qui ferait le lien entre les sites culturels et scientifiques francophones, hispanophones et lusophones, « permettrait à chacun d'accéder gratuitement à tous les trésors de nos domaines publics: bibliothèques, médiathèques, cinémathèques, musées et établissements scientifiques », a expliqué M. Chirac, convaincu que « l'accès universel à l'information est devenu l'une des clés de la modernité ».

À Hull, le premier ministre Jean Chrétien a, pour sa part, tenu à évoquer sa fierté pour le Canada, un espace francophone unique au monde « qui s'est taillé grâce aux efforts de nos ancêtres, qui s'est consolidé avec l'appui de nos gouvernements, qui s'est enrichi de l'apport de gens venus du monde entier et qui s'est épanoui grâce à l'esprit créateur des citoyens de notre pays ».

## L'Ouest dit non à un touriste spatial US chez les Russes

MOSCOU (d'après AFP) — Le refus des Occidentaux de permettre à un « touriste » américain de se rendre sur la Station spatiale internationale avec des cosmonautes russes marque un nouvel épisode houleux dans une aventure qui se voulait « exemplaire » de la coopération internationale.

Les cosmonautes russes Talgat Moussabaïev et Iouri Batourine ont observé une grève de 24 heures, lundi, au centre spatial Johnson, à Houston (États-Unis), pour protester contre le refus des Occidentaux de permettre à l'homme d'affaires Dennis Tito de les accompagner sur l'ISS.

Les deux Russes ont repris, hier, leur entraînement à la demande de l'Agence spatiale russe qui a qualifié de « coup de tête » la grève des cosmonautes.

M. Tito, 60 ans, a promis de verser 20 millions \$ US aux Russes — une somme dont le secteur spatial a grand besoin — pour s'envoler dans l'espace et accomplir le rêve

de sa vie. L'Américain a déjà subi un entraînement intensif à la Cité des étoiles, près de Moscou.

Moscou exclut toute remise en question du voyage de M. Tito qui doit partir le 30 avril dans l'espace à bord d'un vaisseau russe Soyouz pour rester 10 jours sur l'ISS.

« Nous n'avons pas besoin de l'autorisation (des Occidentaux). Nous avons signé un contrat avec M. Tito et il ira sur l'ISS », a martelé un responsable de l'Agence spatiale russe, Alexandre Botvinko.

« La Russie a une grande expérience dans le domaine de la formation des

cosmonautes et garantit la sécurité de M. Tito sur l'ISS. C'est cette position que défend l'Agence devant la NASA », a pour sa part indiqué M. Gorbounov.

Les Américains, les Européens, les Canadiens et les Japonais s'opposent cependant tous à la présence d'un « touriste » à bord de l'ISS, estimant qu'il risque de gêner le programme de travail chargé des cosmonautes.

Selon un communiqué de la NASA diffusé lundi, la présence d'un non professionnel n'ayant pas suivi d'entraînement sur tous les systèmes de la station (...) et nécessitant une supervision constante serait un fardeau

supplémentaire pour l'équipage. Sans fermer la porte à un vol ultérieur, l'Agence américaine considère que la présence de M. Tito sur l'ISS « porterait atteinte à la sécurité générale de la Station ».

« Il s'agit d'une décision strictement politique des Américains, toujours prêts, semble-t-il, à faire obstacle aux projets russes », s'est insurgé le porte-parole de M. Tito, Sergueï Kotenko.

Selon le directeur de la Cité des étoiles, Petr Klimouk, les Américains souhaitent remplacer M. Tito par un cosmonaute de l'Agence spatiale européenne, Thomas Reiter.



L'Américain Dennis Tito



L'Acura RL 2001

598 \$/mois

La berline Acura la plus raffinée possède : moteur de 210 chevaux

- système d'assistance de la stabilité du véhicule (VSA)
- système de traction asservie (TCS) • coussins gonflables avant et latéraux • habitacle garni de cuir et de ronce de camphre • chaîne sonore Bose® de 225 watts avec changeur CD de 6 disques • système Homelink® • phares à décharge de haute intensité (HID) • système perfectionné de filtration d'air micrométrique • services d'assistance routière 24 heures sur 24 • Pour savoir où se trouve le concessionnaire le plus près, rendez-vous au [www.acura.ca](http://www.acura.ca) ou composez le 1888 9-ACURA-9.

Ceci devrait améliorer votre temps de réaction.

Une vision qui inspire un élan de passion.



 **MAZDA** *Révénelement*  
*le printemps*  
**S'ÉCLATE**



**Mazda Protegé SE 2001**

• Banquette arrière à dossier 60/40 rabattable et verrouillable • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD et 4 haut-parleurs • Volant inclinable • Essuie-glace à balayage intermittent • Deux coussins de sécurité avant à action atténuée • Console centrale • Bouches de chauffage aux places arrière • Barres stabilisatrices avant et arrière • Roues de 14 po avec enjoliveurs intégraux • Et plus de 60 autres caractéristiques de série

Louez à partir de

**199\$**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 2 250\$

**Nouveau moteur 2 L de 130 ch disponible sur les modèles LX et ES**



**Mazda B3000 SX V6 4x2 2001**

Louez à partir de

**275\$ 0\$ COMPTANT**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

• Moteur V6 3 L de 150 ch • Barre stabilisatrice avant • Freins antiblocage aux quatre roues • Roues de 15 po en acier • Pneu de secours pleine grandeur • Prise d'alimentation auxiliaire de 12 V • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Essuie-glace à balayage intermittent • Mini-console au plancher avec porte-gobelets

**OU**  
Obtenez **1,9%**<sup>†</sup>  
DE FINANCEMENT  
À L'ACHAT JUSQU'À  
36 MOIS



**Mazda Miata MX-5 2001**

• Nouveau moteur VVT de 1,8 L à DACT • Boîte manuelle 5 vitesses • Freins à disque aux 4 roues • Suspension indépendante aux 4 roues à double triangulation et barres stabilisatrices avant et arrière • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Glaces et verrouillage électrique

Louez à partir de

**379\$**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 2 995\$



**Mazda 626 LX I4 2001**

Achetez à partir de

**22 500\$\*\***

• Climatiseur • Radio AM/FM avec lecteur CD • Glaces en verre teinté et serrures électriques • Coussins de sécurité à action atténuée • Rétroviseurs à commande électrique • Régulateur de vitesse • Télédévrouillage • Bouches de ventilation électrique oscillantes

**Mazda Millenia S 2001**

• Modèle entièrement redessiné • Moteur breveté V6 de 210 ch à cycle Miller • Roues de 17 po en alliage • Système audio Bose<sup>®</sup> de 200 W avec 9 haut-parleurs • Changeur pour 6 CD monté dans le tableau de bord • Sièges en cuir, chauffants à l'avant

Louez à partir de

**499\$**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 5 500\$



**GARANTIE LEADERSHIP MAZDA** Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète.

**ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA** Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toutes nouvelles Mazda.



**mazda**  
www.mazda.ca

Les concessionnaires Mazda du Québec

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles.

Fiers d'être dans la course



Offres réservées aux particuliers et portant sur les Mazda Protegé SE 2001 neuves, modèle D4XMS1A00, les camionnettes Mazda B3000 SX V6 4x2 2001 neuves, modèle XBB51A000, les Mazda 626 LX I4 2001 neuves, modèle F4LSS1A000, les Mazda Miata MX-5 2001 neuves, modèle L2BQ51V800 et les Mazda Millenia S 2001 neuves, modèle K4LN71T01. \*Financement consenti par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Exemple de financement à l'achat: 10 000\$ au taux de 1,9%; 36 paiements de 285,99\$, coût d'emprunt de 295,64\$, total à payer de 10 295,64\$. Autres taux de financement disponibles. \*\*Taux de location personnelle Mazda: offres portant uniquement sur la location-bail ou détail pour une période de 48 mois sur les Mazda Protegé SE 2001 neuves, les camionnettes Mazda B3000 SX V6 4x2 2001 neuves, les Mazda Miata MX-5 2001 neuves et les Mazda Millenia S 2001 neuves. Comptant initial ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité exigés. Dépôt de sécurité de 250\$ exigé pour la Mazda Protegé SE 2001, de 350\$ pour la camionnette Mazda B3000 SX, de 450\$ pour la Mazda Miata MX-5 et de 600\$ pour la Mazda Millenia S. Aucun comptant initial exigé pour les camionnettes Mazda B3000 SX. Offres soumises à l'approbation de Credit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 8 C le km additionnel. Autres options de location également disponibles. Immatriculation, assurances et taxes en sus. \*\*Frais de transport et préparation (820\$), immatriculation, assurances et taxes en sus.

Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 19 mars 2001.

LOCATION  
MAZDA

PROGRAMME  
MAZDA POUR  
LES DIPLÔMÉS

# OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur CLAUDE THIBODEAU  
 Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE  
 Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON  
 Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

## Cégeps de Babel

Que ferions-nous pour résoudre nos problèmes au Québec si les cégeps n'existaient pas? Les élèves sortent-ils diplômés de l'école secondaire, mais avec une maîtrise insuffisante de la langue française? Le réseau collégial n'a qu'à revoir son enseignement du français et de la littérature. Les allophones boudent-ils les collèges francophones et les Québécois de souche butent-ils sur les mots de Shakespeare? C'est simple, il suffit de rendre les collèges bilingues de Matane à Rouyn-Noranda.

Ce réflexe de tout repousser à plus tard, dans ce cas-ci à un autre ordre d'enseignement, a trop souvent été utilisé au Québec. Les institutions d'enseignement, de même que la société, ferment les yeux pendant des années sur les lacunes d'un système d'éducation et, un bon jour, exigent que la formation dispensée soit plus solide afin de répondre à de nouvelles exigences sociales et économiques. Comme si le laxisme de 11 années d'enseignement pouvait s'effacer en deux ou trois ans d'études collégiales.

Il a souvent été question de la faible qualité de la langue française des jeunes Québécois qui entrent au cégep. Si nous nous attardons à l'anglais, langue seconde de ces mêmes Québécois, des similitudes sautent aux yeux. L'examen de français, langue maternelle, du ministère de l'Éducation est réussi par 89% des élèves de cinquième secondaire. Pourtant, lorsque ces jeunes arrivent au cégep, environ 30% éprouvent de sérieuses difficultés à écrire et à organiser un discours. Le ministère est pointé du doigt. Que vaut son examen et que signifient les taux de réussite et de diplomation inscrits dans ses statistiques?

Le constat est le même pour l'anglais, langue seconde. La moyenne générale des finissants est de 82%. Mais, parvenus au cégep, à l'université ou sur le marché du travail, ils constatent avec effroi les limites de leur apprentissage et du diplôme qui leur a été décerné. Encore là, que vaut l'attestation du ministère de l'Éducation?

L'élève quitte l'école secondaire avec un bagage de 720 heures de cours d'anglais accumulés au fil des années. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il ne soit pas bilingue. Surtout que l'enseignement de l'anglais est trop souvent dispensé par des professeurs qui n'ont pas la compétence pour transmettre la matière aux écoliers. La formation des professeurs de cégeps pourrait aussi être problématique si les collèges devenaient bilingues.

À notre époque de mondialisation des marchés et d'ouverture sur le monde, la faiblesse de notre enseignement de la langue seconde, voire d'une troisième langue, suscite évidemment un malaise dans la société québécoise. D'autant plus que pour certains, il semble impossible de bonifier l'enseignement de l'anglais sans nuire au français, langue maternelle ou langue d'enseignement pour les allophones.

Ce n'est cependant pas une raison pour le ministère de l'Éducation et ses écoles de ne pas développer des approches plus efficaces. Les politiques linguistiques d'autres pays peuvent sûrement nous inspirer. Il sera intéressant en mai, de voir ce que la Commission des états généraux sur la langue française retiendra comme moyens de concilier la recherche d'une meilleure qualité de la langue française et une plus grande connaissance de l'anglais, langue seconde.

Mais de grâce, que les commissaires lorgnent ailleurs que dans la bilinguisation des cégeps pour régler ce problème et celui de la faible fréquentation des collèges francophones par les allophones. Concentrons-nous sur ce qui se fait en amont et sur ce qui peut être réalisé dans les écoles primaires et secondaires pour améliorer l'enseignement des langues et accroître la fierté et l'attrait pour le français. Cela vaut mieux, tant pour les francophones, les anglophones que les allophones, que de créer une tour de Babel à cause de 834 allophones de plus qui ont opté pour un cégep anglophone plutôt que francophone, entre 1990 et 1999.



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com



CHRONIQUE POLITIQUE

## Un air de république de banane

VANCOUVER — Il y a comme un laisser-aller de fin de régime à Ottawa. De hauts fonctionnaires qui s'accordent un salaire de 300 000 \$ par année. Des ministres débutants qui embarquent dans une limousine avec chauffeur. L'assiette au beurre est de mieux en mieux garnie pour des gens qui, vus d'ici dans l'Ouest, ignorent le vrai monde et dépensent très mal l'argent des contribuables.

Il n'y a rien de mal à verser à des supermandarins des salaires qui sont encore inférieurs de trois à dix fois aux émoluments des dirigeants du secteur privé. D'autant qu'ils n'ont pas accès à des options sur les actions de «Canada Inc.» qui, de toutes manières, ne vaudraient pas cher à la bourse de New York!

On peut même justifier l'utilisation d'une limousine pour les secrétaires d'État. J'en ai connu, comme Denis Coderre, qui brûlaient un moteur par année à faire la navette entre Montréal et Ottawa. En se faisant conduire, ces ministres pourront travailler quelques heures de plus par semaine.

Ce qui surprend, c'est le revirement d'attitude de Jean Chrétien que cela révèle. Rappelez-vous les discours du «petit gars de Shawinigan» pendant la campagne de 1993. Était-il fier, notre député de Saint-Maurice, de ne pas être entré en politique pour s'enrichir, et de voyager «en autobus plutôt qu'en Airbus»!

Il est bien fini ce temps de la frugalité. Jean Chrétien s'est rapidement remis à l'Airbus, et même au Tajmahal — cet avion équipé d'une petite douche et d'un divan lit. Et si le premier ministre — comme ses ministres et ses secrétaires d'État d'ailleurs — gagnent toujours moins d'argent que les sous-ministres, ils n'en aiment pas moins les privilèges du pouvoir. Les suites de «porte-valises» sont de plus en plus longues. Cela ne ruinerait pas un Trésor fédéral trop bien garni, mais cela envoie tout de même un drôle de message.

Et que dire de ses programmes de parrainage du Sommet de Québec! Que la Banque de Nouvelle-Écosse et l'Alcan aient un demi-million de dollars à flamber pour payer le champagne et les petits fours aux délégués des 34 pays partici-

pant au Sommet, cela ne dérangera que les actionnaires. Mais qu'on leur donne aussi accès à des «occasions de réseautage» avec les plus grands des Amériques, cela sent le trafic d'influence.

On peut se demander comment les manifestants de tout poil, contenus derrière leurs clôtures, prendront cela. Tout est maintenant à vendre à Québec: les portedocuments des journalistes, comme les croissants et le café au lait des «networking breakfasts». La pratique n'est

**Étonnant que le premier ministre se sente si à l'aise dans le copinage de l'argent et du pouvoir**

d'ailleurs pas nouvelle, mais ce qui étonne, c'est que le premier ministre se sente tellement à l'aise dans ce copinage de l'argent et du pouvoir.

Jean Chrétien sera-t-il maintenant tenté de vendre des nuitées à sa résidence officielle aux bailleurs de fonds du Parti libéral du Canada, comme ce fut le cas de Bill Clinton pour ceux du Parti démocrate américain? Si on est prêt à donner 500 000 \$ pour une réception au Centre des congrès de Québec, combien vaudra une nuit avec Jean et Aline au 24, Sussex?

Est-ce le pouvoir qui corrompt à ce point la mentalité d'un gouvernement qui a fait campagne contre les excès du soi-disant «régime présidentiel» de Brian Mulroney? Ou n'est-ce pas tout simplement l'argent? Le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral a toujours brûlé les doigts des libéraux. Dans les plus grandes comme dans les plus petites occasions, pour des bourses d'études du millé-

naire comme pour des limousines avec chauffeurs — 52 000 \$ par année pour chacun des neuf secrétaires d'État...

Récemment, un important homme d'affaires de l'Alberta m'expliquait que ce n'est pas tellement l'ampleur des montants que sa province paie en trop à Ottawa qui le choque — 12 milliards \$ par année tout de même... — que la façon dont cet argent est dépensé. Il arrive encore au premier ministre de l'Alberta de conduire lui-même sa vieille «minoune». Le premier ministre de Colombie-Britannique se promène dans les rues de Vancouver, à pied et sans escorte. A-t-on jamais vu un ministre fédéral aller, seul et à pied, au café du Centre national des Arts?

Parlant de mandarins du pouvoir fédéral qui se conduisent comme des princes d'Arabie ou des sultans du Pacifique — les diplomates de carrière ont cette tendance — Jacques Roy se croit encore en «mission» commandée. Pourtant retraité depuis son remplacement par Raymond Chrétien, il s'est servi du Bulletin du Centre pour l'unité canadienne pour attaquer, de façon odieuse, le premier ministre du Québec.

L'ancien ambassadeur à Paris, célèbre pour ses sorties à l'emporte-pièce contre les «séparatistes», tombe dans le ragot, évoquant des écarts de conduite de Bernard Landry sur la scène européenne, même ceux qui seraient survenus dans des réceptions privées. Pire encore, il prend à témoin des dignitaires étrangers, dont un membre de la Commission européenne. Jamais n'a-t-on vu tel manque de tact, sinon dans des rencontres privées où certains diplomates aiment se donner de l'importance en racontant des potins sur des personnalités plus influents qu'eux.

Doit-on tenir les Affaires étrangères responsables du comportement d'un employé retraité? Bien sûr que oui! Jacques Roy a occupé des fonctions trop importantes pour ne pas avoir acquis de si vilains défauts dans ses fonctions officielles. Merci au Centre pour l'unité canadienne d'avoir ouvert les pages de son bulletin à un si grossier personnage: cela en dit long sur le respect que les fédéralistes sont prêts à accorder à un premier ministre!



Michel Vastel

MVastel@lesoleil.com

CARREFOUR DES LECTEURS

### Des boutons sans effet

(Au service des travaux publics de la Ville de Québec)

S'il est appréciable de pouvoir jouer de boutons piétons nous permettant d'orienter les feux de circulation aux intersections des grandes artères, encore faut-il que ces boutons fonctionnent.

Dans la grande ville de Québec à l'heure où j'écris ces lignes, pas moins de 80% d'entre eux sont défectueux. Est-ce à dire que le piéton est quantité négligeable à l'heure de la pollution, du bruit et de la fureur?

Leur entretien sur une base régulière serait apprécié.

Étant dans le vif du sujet, j'en profite pour inviter les automobilistes à ralentir par mauvais temps plutôt que d'asperger sans vergogne les piteux

piétons. C'est un appel répété parce que c'est un mal qui se répète.

T. Simard  
 Québec

### Les sondages ou la négation de la démocratie

Vous êtes-vous déjà demandé quelle était l'utilité des sondages? Bien sûr, les maisons de sondage vous répondront qu'ils sont très utiles; qu'ils sont comme des «photographies» de l'opinion publique. Selon eux, ils aident les gouvernants à mieux gouverner, en orientant leurs décisions sur ce que désire réellement la majorité.

Tout cela est bien beau, mais pourquoi alors publie-t-on les sondages, surtout en période électorale? La «photogra-

phie» modifierait-elle l'objet photographié? Je crois que ceux qui nous gouvernent misent sur notre instinct grégaire, cette tendance des individus à se conformer au groupe. Un exemple concret de cet esprit grégaire est une tradition ancrée chez plusieurs de nos concitoyens: vouloir «gagner ses élections». C'est ainsi, qu'en période électorale, les sondages deviennent une «arme» pour vaincre l'adversaire. Si l'effet néfaste des sondages ne se limitait qu'à une influence plus ou moins marquée de l'opinion publique, ce serait un moindre mal. Nous n'en sommes plus là. Le sondage aujourd'hui dénature le processus même de la démocratie en s'y substituant.

L'essence de la démocratie réside dans un choix éclairé, fait par une population bien renseignée. Or, que se passe-t-il? Les sondages court-circuitent le processus démocratique. Le lendemain

de la démission de M. Bouchard, un sondage donnait M. Landry largement favori pour diriger le Québec. Pensez-vous que les sondés ont fait une analyse profonde des candidatures? Pensez-vous que toutes les candidatures possibles ont été proposées? Non, n'importe qui a répondu n'importe quoi, et ces choix à la va-vite ont servi d'arguments pour dissuader des candidats valables. Exit les débats de société, et vive la facilité.

Nous vivons la même situation avec la course à la mairie de Québec. M<sup>me</sup> Boucher a été choisie parce qu'elle est la plus populaire dans les sondages. Que savons-nous des idées des autres candidats potentiels? Nous n'en saurons jamais rien car les «Léger Marketing» de ce monde se sont substitués à la volonté populaire. Le fait est que l'opinion publique évolue en fonction des faits nouveaux portés à son atten-

tion. Le fait est que les sondages se trompent souvent, comme l'a démontré le résultat des dernières élections provinciales, où les performances libérales ont été largement sous-estimées. Tous ces faits n'ont aucune importance dans l'esprit de nos dirigeants, et les sondages gardent leur auréole au mépris même de notre démocratie.

Michel Bellemare  
 Québec

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à l'adresse suivante:

Carrefour des lecteurs,  
 Journal LE SOLEIL,  
 925, chemin Saint-Louis, c.p. 1547,  
 Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6  
 Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

## PAYS BASQUE Édile assassiné

■ Un conseiller municipal socialiste, maire adjoint de la ville de Lasarte, près de Saint-Sébastien, au Pays basque espagnol, a été abattu, hier, de deux balles tirées à bout portant dans la tête, attentat attribué à l'organisation séparatiste ETA. La victime, Froilan Elespe, était âgée de 54 ans et père de deux enfants. Il s'agit du deuxième assassinat attribué aux séparatistes basques en moins de trois jours en Espagne, après la mort d'un policier tué dans un attentat à la voiture piégée, samedi soir, en Catalogne. (AP)

## HAÏTI

### Violences politiques

■ M<sup>r</sup> Gérard Gourgue, le « président provisoire » désigné par l'opposition haïtienne, mais non reconnu internationalement, a vivement condamné l'inaction de la police et les violences commises, hier, à Port-au-Prince par des partisans du pouvoir contre sa résidence et contre le siège de l'opposition. Des manifestants membres d'organisations populaires (OP) proches du Parti Lavalas au pouvoir en Haïti ont attaqué, en fin de matinée, le local de l'Organisation du peuple en lutte (OPL, gauche) qui sert de siège à l'opposition, faisant un blessé par balle. La résidence de M. Gourgue où se trouve également une école qui porte son nom a également été attaquée, sans toutefois faire de victime. (AFP)

## NAMIBIE

### Les homos exclus

■ Le président namibien Sam Nujoma a appelé la police à arrêter et à déporter les gays et les lesbiennes, affirmant que la Constitution du pays n'autorisait pas les comportements homosexuels. Mettant en cause les « influences étrangères » parmi la jeunesse, le président namibien a également dénoncé l'alcoolisme, cause selon lui de comportements de promiscuité favorisant le développement du sida. Les gens qui boient trop rentrent chez eux avec « n'importe quel homme, n'importe quelle femme », a assuré M. Nujoma. (AFP)

## AFRIQUE DU SUD

### Séropositifs massifs

■ Environ 4,7 millions de Sud-Africains, soit un sur neuf, étaient séropositifs à la fin de l'an 2000, selon une étude gouvernementale rendue publique, hier, ce qui représente une augmentation de 500 000 en un an. La ministre sud-africaine de la Santé, Manto Tshabalala-Msimang, a toutefois estimé que cet accroissement n'était « pas alarmant ». Un avis qui n'est pas partagé par l'une des principales ONG de lutte contre le sida, la Treatment Action Campaign (TAC), qui juge « très élevé » le taux de progression de la maladie. Les nouveaux chiffres continuent de faire de l'Afrique du Sud le pays comptant le plus de séropositifs au monde. Les chiffres officiels annuels donnaient 3,6 millions de séropositifs fin 1998 et 4,2 millions fin 1999. (AFP)

## ÉTATS-UNIS

### Black-out levé

■ L'organisme de régulation de la distribution d'électricité de Californie a mis fin, hier après-midi, aux coupures de courant qui avaient été imposées pour la deuxième journée consécutive. Le niveau d'alerte « numéro trois » avait été imposé après que les réserves eurent chuté à des niveaux extrêmement bas et des coupures de courant tournantes instaurées à travers l'État. Cependant, la situation pouvait encore changer si les Californiens, en rentrant du travail, branchaient leurs systèmes d'air climatisé et mettaient en route leurs lave-vaisselle. Lundi, des coupures d'électricité avaient eu lieu dans toute la Californie. Elles ont touché environ un million de personnes et étaient « les plus longues jusqu'à présent ». (AFP)

### Sus aux cellulaires !

■ Le président américain George W. Bush s'en est pris, hier, aux sonneries intempestives de téléphones portables, après avoir été interrompu à plusieurs reprises lors d'un point de presse avec le premier ministre israélien Ariel Sharon à la Maison-Blanche. « Qui s'occupe des téléphones portables ? Vous n'avez pas été très efficace quand vous leur avez dit de les éteindre », a-t-il ajouté. Le nouveau président a pour habitude de mettre mal à l'aise les personnes dont le portable sonne en cessant de parler et en attirant l'attention sur elles... (AFP)

## Vandalisme en Italie



Cet agent de police italien exhibe une pièce de l'une des sculptures vandalisées récemment dans le jardin du parc populaire Villa Comunale, à Naples. Le parc venait tout juste d'être restauré.

## Riches et célèbres, ils sont victimes d'une cyberfraude

■ NEW YORK (d'après AFP) — Un repris de justice particulièrement ingénieux a mis à profit les techniques modernes de communication pour usurper l'identité d'Américains riches et célèbres et leur voler de fortes sommes, a indiqué, hier, la police de New York.

Abraham Abdallah, un habitant de Brooklyn de 32 ans, a été arrêté en flagrant délit, le 23 février, à l'issue d'une traque informatique menée par les meilleurs experts de la police de la ville, avec l'appui du FBI, des Postes et du Secret Service, a indiqué Andrew McGuinness, l'un des porte-parole du New York Police Department (NYPD).

À son domicile, les enquêteurs ont trouvé un exemplaire largement annoté de l'hebdomadaire *Forbes* consacré à la liste des 400 plus riches américains. C'était le point de départ, l'outil de travail d'Abraham Abdallah. Utilisant le plus souvent un ordinateur de la bibliothèque municipale de Brooklyn, mais aussi des lettres à en-tête falsifiées, il s'adressait d'abord à des « sociétés de crédit ».

Ces organismes, dont l'activité est très développée aux États-Unis, vérifient la solvabilité d'entreprises et de particuliers, et possèdent pour cela de nombreuses données confidentielles, comme les numéros de sécurité sociale ou les noms de jeune fille des mères de titulaires de comptes.

Avec ces informations, il se faisait passer pour un client riche et célèbre, comme Paul Allen, cofondateur de Microsoft, Steven Spielberg ou l'homme politique Ross Perot auprès de leurs banques ou de leurs intermédiaires financiers. Il récupérait ainsi numéros de comptes ou de cartes de crédit, ordonnait des virements ou des livraisons d'argent liquide.

Il se faisait rappeler sur des boîtes vocales ouvertes aux noms de ses victimes, avec les indicatifs de leurs villes d'origines qu'il consultait grâce à un cellulaire sophistiqué. Il télécopiait ensuite des commandes et utilisait des services de courriers (parfois plusieurs successifs, pour brouiller les pistes) pour les livraisons.

Mais sa gourmandise l'a perdu : en décembre, le courtier Merrill Lynch reçoit par courriel un ordre de virement en Australie de 10 millions \$ de la part de Thomas Siebel, qui a fait fortune dans les logiciels. Cette somme mettant le compte à découvert, Merrill Lynch vérifie et découvre la supercherie.

Une traque de plusieurs semaines va s'ensuivre : les policiers surveillent une série de boîtes aux lettres, mais le suspect, qui a déjà purgé plusieurs années de prison pour fraude, ne se montre pas.

Le 23 février, les enquêteurs prennent la place de coursiers et arrêtent un complice, Michael Puglisi, chargé de prendre livraison de matériel informatique commandé par Abdallah. Ils tendent une souricière, dans laquelle il tombe quelques minutes plus tard...



PROTECTION  
5100

Voici ma voiture.  
Et apparemment, je ne suis pas seul à l'aimer.

Voiture de l'année selon  
MOTOR TREND

Vous n'êtes pas choisi « Voiture de l'année » selon MotorTrend seulement parce que vous avez fière allure. (Il faut tout de même admettre que, dans le cas présent, ça ne nous a certainement pas nu.) L'une des caractéristiques importantes du PT Cruiser soulignée par MotorTrend : son incroyable polyvalence. D'autres appellations comme ultra-pratique lui vont aussi à merveille. Le PT Cruiser peut facilement transporter une échelle de 8 pieds, s'adapter pour recevoir 1, 2, 3, 4 et même 5 passagers. De quoi dissiper tous vos doutes. De plus, son panneau arrière multi-positions saura vous rendre service dans toutes vos activités. Visitez votre concessionnaire Chrysler, Dodge et Jeep, le plus près de chez vous pour constater par vous-même que la beauté va au-delà des apparences.

À PARTIR DE

23 665\$\*

5100

Protection de 5 ans/100 000 km<sup>1</sup> sur le groupe motopropulseur.  
Assistance routière de 5 ans/100 000 km<sup>2</sup>.

CHRYSLER

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep

DIPLÔMÉS  
jusqu'à 1000 \$

\* Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires. Transport, immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre et peut avoir à échanger/commander un véhicule. Offre de durée limitée, valable sur les modèles 2001, seulement et exclusive sauf pour les possibilités de la combiner à la remise aux diplômés et au programme d'aide aux handicapés physiques. Photo à titre indicatif seulement. † Suivant que l'une ou l'autre circonstance se produira la première. Des conditions s'appliquent. Voir votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. ‡ Les remises aux diplômés sont de 500 \$ de rabais à la location du véhicule ou de 1000 \$ de rabais pour son achat. Jeep® est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Porter toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour assise les enfants.

